Quatre-vingt-deuxième année. — N° 45. Le Numéro : 10 francs. Lundi 20 et Mardi 21 Février 1950.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Étranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret du 18 février 1950 portant délégation de signature (p. 2022).

Arrêté portant promotion (secrétariat général du Gouvernement) (p. 2022).

Ministère d'Etat.

Arrêté du 4 janvier 1950 relatif au transfert et à la dévolution des biens d'une entreprise de presse (p. 2023).

Arrêté du 16 février 1950 instituant à la radiodiffusion française des régies de recettes pour le recouvrement de la redevance sur les installations réceptrices de radiodiffusion dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion (p. 2023).

Ministère des affaires étrangères.

Exequatur accordés à des consuls (p. 2060).

Ministère de la défense nationale.

Décret du 6 février 1950 portant admission au traitement de commandeur de la Légion d'honneur (p. 2023).

Décret du 6 février 1950 portant concession de la médaille militaire (p. 2024).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décrets du 20 février 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2058).

Décret n° 50-207 portant création d'une commission nationale d'économies (rectificatif) (p. 2059).

Décret portant nomination des représentants des assurés dans les conseils d'administration des sociétés d'assurances nationalisées et de la caisse centrale de réassurance (rectificatif) (p. 2059).

Arrêté du 17 février 1950 confiant à la direction générale des prix et du contrôle économique l'exercice des attributions transférées au ministère des finances et des affaires économiques par le décret n° 50-84 du 18 janvier 1950 (p. 2059).

Arrêté du 17 février 1950 portant délégation de signature (p. 2059).

Arrêté relatif à la composition, à la compétence et au mode de fonctionnement de la commission des marchés du secrétariat d'Etat aux finances (affaires économiques) (rectificatif) (p. 2059).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté portant annulation de la concession d'outillage public au port Saint-Antoine, à Lyon, accordée à la chambre de commerce de cette ville (rectificatif) (p. 2060).

Arrêté portant nomination d'un membre du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne (p. 2060).

Arrêtés portant désignation de membres titulaires et d'un membre suppléant auprès de commissions régionales des frets et d'exploitation (p. 2060).

Arrêtés portant réintégration, affectations et attribution de fonctions (ponts et chaussées) (p. 2060).

Décisions des 8 et 13 février 1950 portant approbation de décisions de la confédération des industries de traitement des produits de la pêche maritime (p. 2060).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté portant désignation du secrétaire adjoint de la commission des marchés des Charbonnages de France (p. 2061).

Ministère de l'agriculture.

Arrêtés portant promotions, mutation et radiation des cadres (eaux et forêts et génie rural) (p. 2061).

Circulaire du 15 février 1950 relative à la coloration et à l'aromatisation de la margarine (p. 2061).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décrets du 18 février 1950 portant reclassement d'un magistrat d'outre-mer et d'administrateurs des services civils de l'Indochine (p. 2023).

Arrêté du 15 février 1950 portant approbation des prévisions des recettes et des dépenses administratives de la caisse intercoloniale de retraites pour l'exercice 1950 (p. 2023).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté portant nomination des membres du cabinet du ministre du travail et de la sécurité sociale (p. 2060).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 15 décembre 1949 fixant la liste des camps situés en territoire exclusivement administré par l'ennemi considérés comme camps de concentration (p. 2061).

Arrêté du 20 février 1950 portant délégation de signature (p. 2061).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêté portant rattachement de crédits au titre de fonds de concours sur l'exercice 1949 (rectificatif) (p. 2061).

Nominations à des emplois réservés (p. 2061).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 2062).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission (p. 2067).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution (p. 2068).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation) (p. 2069).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Avis de concours concernant l'admission à l'école de l'air en 1950 (rectificatif) (p. 2069).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Sociétés étrangères: Avis d'abonnement à la taxe proportionnelle sur le revenu des personnes physiques (actions, parts et obligations) (p. 2069).

Avis relatif au tirage de la huitième tranche de la loterie nationale 1950 (p. 2069).

Statistique mensuelle des vins et cidres (janvier 1950) (p. 2070).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de vacances d'emploi de conservateur dans un musée contrôlé (p. 2080).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 2074).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décision du 10 janvier 1950 relative au contingent de benzol pour la carburation (p. 2069).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de moutons et de porcs en provenance des territoires d'Afrique du Nord (p. 2069).

Annonces (p. 2081).

AVIS

Depuis le 1er janvier 1950, les différentes éditions du *Journal officiel* (lois et décrets, débats, bulletins, brochures et tirages à part) sont en vente aux bureaux des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e),** et aux bureaux de vente de l'Imprimerie nationale, **91, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e)** (dans le hall), et **19, rue Scribe, Paris (9e)** (recette centrale des finances de la Seine).

L'expédition peut également en être effectuée, sur demande adressée à la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, Paris (7e)** (compte chèque postal 9063-13, Paris), accompagnée du montant des exemplaires désirés.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Décret du 18 février 1950 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions en matière de défense nationale;

Vu la décision en date du 10 janvier 1949 relative à l'administration de l'état-major de l'Europe occidentale;

Vu le décret n° 49-220 du 16 février 1949 relatif à l'état-major permanent du président du conseil,

Décrète:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. l'intendant militaire de 1re classe Lacoste de Laval, pour signer, au nom du président du conseil, toutes ordonnances de payement, de virement et de délégation, émises sur les crédits ouverts au budget de la présidence du conseil, tant au titre de l'état-major permanent qu'au titre de l'état-major de l'Europe occidentale, toutes pièces justificatives de dépenses, tous ordres de recettes, toutes décisions portant engagement de dépenses, tous marchés de fournitures, conventions, contrats et avenants dont le montant ne dépasse pas 5 millions de francs, les arrêtés de débet et états exécutoires, les arrêtés de répartition de crédits et en général toutes opérations comptables intéressant le budget dont il s'agit.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. l'intendant militaire de 1re classe de Lacoste de Laval, la délégation prévue à l'article précédent sera exercée par M. l'intendant militaire de 1re classe Bardou (Louis-Léon-Jacques).

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Secrétariat général du Gouvernement.

Par arrêté du 28 décembre 1949, M. Oreve (Robert), agent supérieur de 3e classe à la présidence du conseil (secrétariat général du Gouvernement), est promu agent supérieur de 2e classe, 1er échelon, à compter du 22 décembre 1949.

MINISTERE D'ETAT

Transfert et dévolution des biens d'une entreprise de presse.

Le ministre d'Etat,

Vu la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution des biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information;

Vu le décret du 3 janvier 1948 faisant application de la loi susvisée à l'entreprise Le Soleil de Marseille;

Vu le décret n° 49-150 du 8 novembre 1949 portant délégation d'attribution au ministre d'Etat;

Vu l'arrêté du 16 septembre 1948,

Arrête:

Art. 1er. — Est complété et modifié comme suit le deuxième alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 16 septembre 1948 constatant les biens et éléments d'actif, droits et obligations, de l'entreprise Le Soleil de Marseille, transférés à l'Etat et dévolus à la Société nationale des entreprises de presse:

« 1° Un immeuble sis à Marseille, 2, rue Breteuil, paraissant cadastré section 5, n° 1183, à usage d'habitation et de bureaux, et avec lui le matériel, les archives et le mobilier de bureau existant dans les locaux situés au premier étage dudit immeuble et anciennement occupés par le journal *Le Soleil de Marseille* ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et fera l'objet des mesures de publicité prescrites par les articles 34 et 35 de la loi susvisée.

Fait à Paris, le 4 janvier 1950.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ADOLPHE TOUFFAIT.

Institution à la radiodiffusion française des régies de recettes pour le recouvrement de la redevance sur les installations réceptrices de radiodiffusion dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

Le ministre d'Etat, chargé de l'information, et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu les articles 109 à 115 de la loi de finances du 31 mai 1935;

Vu le décret-loi du 1er septembre 1939 portant organisation de l'administration de la radiodiffusion nationale;

Vu l'article 85 de la loi de finances du 31 décembre 1945 portant fixation du budget général (services civils) pour l'exercice 1946;

Vu la loi du 19 mars 1946 tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française;

Vu l'article 34 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948;

Vu la loi n° 49-1032 du 30 juillet 1949 portant répartition des abattements globaux opérés sur le budget annexe de la radiodiffusion française par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948;

Vu le décret du 27 février 1940 relatif aux modalités de recouvrement et de contrôle de la redevance d'usage sur les installations réceptrices de radiodiffusion;

Vu le décret du 30 avril 1940 concernant la redevance d'usage sur les postes récepteurs de radiodiffusion;

Vu le décret n° 48-95 du 15 janvier 1948 relatif à l'introduction dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion des lois, décrets et ordonnances en matière de radiodiffusion;

Vu l'arrêté du 30 avril 1940 instituant des régies de recettes au siège des régions radiophoniques;

Vu l'instruction du 1er avril 1945 sur le service des recettes et des dépenses et sur la comptabilité des opérations de la radiodiffusion française,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué à la radiodiffusion française une régie de recettes au siège radiophonique des départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion pour la perception de la redevance d'usage instituée sur les postes récepteurs de radiodiffusion, ainsi que des pénalités, amendes, transactions et majorations prévues aux articles 4, 7 et 9 du décret du 27 février 1940, à l'article 85 de la loi du 31 décembre 1945 et à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1948.

Art. 2. — Les fonctions de régisseurs de recettes seront assurées dans chacun des départements intéressés par un fonctionnaire désigné par le directeur général de la radiodiffusion française, après agrément de l'agent comptable.

Art. 3. — Les régisseurs de recettes sont assujettis à un cautionnement dont le montant est fixé à 50.000 F.

Ce cautionnement peut être soit constitué en numéraire ou en rentes sur l'Etat, soit remplacé par la garantie résultant de l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

Art. 4. — Le directeur général de la radiodiffusion française et l'agent comptable de la radiodiffusion française sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 février 1950

Le ministre d'Etat, chargé de l'information,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ADOLPHE TOUFFAIT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur adjoint du cabinet,
PHILIPPE DE MONTRÉMY.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 18 février 1950 portant reclassement d'un magistrat d'outre-mer.

Par décret en date du 18 février 1950, M. Rau, conseiller à la cour d'appel de l'Afrique occidentale française, est reclassé au sixième degré, pour compter du 8 août 1946, et dans son grade actuel, pour compter du 8 août 1948.

Le reclassement de ce magistrat dans son grade actuel a effet tant au point de vue du traitement que de l'ancienneté.

Décret du 18 février 1950 portant reclassement d'un administrateur des services civils de l'Indochine.

Par décret en date du 18 février 1950, M. Valeani (Charles), administrateur de 2e classe des services civils de l'Indochine, est reclassé comme suit:

Administrateur adjoint de 1re classe: 1er juillet 1940;
Administrateur de 3e classe: 1er janvier 1943;
Administrateur de 2e classe: 1er janvier 1945.

Ce reclassement prend effet à compter des dates indiquées ci-dessus du seul point de vue de l'ancienneté.

Décret du 18 février 1950 portant reclassement d'un administrateur des services civils de l'Indochine.

Par décret en date du 18 février 1950, M. Rebouillat (Robert-Eugène-Henri) est reclassé comme suit:

Administrateur de 3e classe: le 1er janvier 1943;
Administrateur de 2e classe: le 1er janvier 1945.

Ce reclassement prend effet du seul point de vue de l'ancienneté.

Approbation des prévisions des recettes et des dépenses administratives de la caisse intercoloniale de retraites pour l'exercice 1950.

Par arrêté interministériel du 15 février 1950, ont été approuvées les prévisions des recettes et des dépenses administratives de la caisse intercoloniale de retraites pour l'exercice 1950, s'élevant, en recettes, à la somme de 25.222.000 F, et en dépenses, à la somme de 25.222.000 F.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 6 février 1950 portant admission au traitement de commandeur de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 6 février 1950, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, le conseil de l'ordre entendu, est annulé le décret du 4 octobre 1949 en ce qui concerne la promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur (sans traitement) de M. Cartier (François), général de brigade du cadre de réserve.

Est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au grade de commandeur (avec traitement), pour prendre rang du 4 octobre 1949, M. Cartier (François).

Décret du 6 février 1950 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 6 février 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée, au titre de l'armée active, aux militaires désignés ci-après:

Militaires en activité de service.

TROUPES METROPOLITAINES

Etat-major de l'armée.

POSTE AUX ARMÉES

Buvelot (Adrien), adjudant; 25 ans de services, 3 campagnes.
Lacombe (Marcel-Alfred), adjudant-chef; 24 ans de services, 2 campagnes.
Laurent (Raoul-Hubert), sergent-chef; 25 ans de services, 1 campagne.
Demandes (François), adjudant; 24 ans de services, 3 campagnes.
Filippi (Charles-Félix), sergent-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

Infanterie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Schmit (Edouard), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Bidosse (Eugène), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Gaborit (Félicien-Frédéric), sergent-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Gaille (André-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Defurne (Maurice), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bourafa Belkacem, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lipps (Frédéric-Jean), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bille (Gabriel-Léandre-François-Victor), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Angibaud (Maurice-Eugène-Henri), adjudant-chef; 18 ans de servires, 6 campagnes.
Bransteder (Nicolas-Emile), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes A été blessé.
Seconda (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Deniele (Albert-Edouard), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Pagniez (Laurent), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Fauvre (Antoine), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Tafani (Baptiste), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Trevelot (Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Balonneau (Louis-Maurice-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Baillet (Yacinthe-Georges), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Goulet de Rugy (Hugues-Marie-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Odiau (Albert-Clément), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Ambroise (Jean), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Paoli (André-François-Marius), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Litzka (Alexandre), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Le Bars (Paul), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Devred (Alexandre-Eugène), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Boudignon (Pierre-Abel), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Napias (Robert), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lions (Auguste-Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Managau (Georges-Paul-Jean), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Devimeux (Raymond), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Mattei (Paul-Charles-Simon), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Clerbaux (Georges), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Caudron (Fernand), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Granchon (Georges), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Tilly (Romain-Marie), adjudant, 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Boetsch (Marcel-Eugène), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Tissier (Henri), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Marsollat (Albert), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Ordener (Albert), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Aussant (Adolphe-Marie-Ange-Joseph-Albert), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes A été blessé et cité.
François (Alfred), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Maestracci (Jean-Antoine), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Sancier (Jean-Ferdinand), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes.
Donati (Jean-Baptiste), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bergez (Henri-Roger), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Giner (Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pencreach (Yves), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Nogues (Georges-Eugène-André), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Tonon (Georges-Marie-Joseph), sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Tallin (Jacques-Etienne), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Berjeonnat (Léopold-Albert), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Saison (Maurice-Joseph-Alfred), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Uginet (Edouard), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mambour (Victor), adjudant-chef; 12 ans de services, 11 campagnes.
Ruth (Marcel-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Schieve (Camille-Lucien), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mialon (Albert-Joseph), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Saison (Aimé-Alexandre), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Casalta (Jean-Raymond), sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Eymard (Paul-Marius), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Henry (Pierre-Joseph), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Delpech (René-Marcel-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lambla (Jean-Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Stacchino (Barthélémy), sergent-chef; 14 ans de services; 8 campagnes. A été blessé.
Marsaux (Henri-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Le Goff (Guy-Alexis), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Lartigau (René-Albert) adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Collignon (Robert-Alexandre), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Brung (Marc-Gaston), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Stock (Charles-Léon), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Genevey (Louis-Camille-Frédéric), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Brière (Pierre-Gaston-Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Chevalier (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bauguitte (Jules-Léon), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Corre (Jean-Yves-Marie), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Nicolle du Long Pray (Jacques), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Armynot du Chatelet (Raymond), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Martin (Jean-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

Weiss (Henri-Jules), adjudant-chef; 18 ans de services; 5 campagnes.
Senet (Fernand-Albert), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Boulet (Joseph-Eugène-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Géróme (René-Marcel-Georges), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Guichard (Daniel-Roger), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Vautier (Victor-Marcel), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dorchy (Eugène-Ernest), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Rivière (Aristide-Léon-Jules), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Busnel (Jean-Baptiste-François), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Yuarier (Louis-Léon), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Arciet (Arnaud), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Chulliat (Jean-Gilbert-Alexandre), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dobigny (Marcel-René), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Loyant (Paul-Alphonse-Louis-Joseph), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Le Roy (Gaston-Camille-Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Tardivel (Lucien), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Chalanay (André-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Romain (André-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Winkler (Adolf), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Tournadre (Gaston-Eugène-Albert-Frédéric), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Alili (Raymond), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bidault (Henri), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Labache (Julien-Emile), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Villy (Alphonse-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lemoine (Hubert-Jean-Roger), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Feuziat (Charles-Thomas), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Canlie (Daniel-Marius-Augustin), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Milleri (Marius-Armand), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Urschel (Eric-Joseph), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Cuvelot (Maurice-Henri), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mariel (Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Badving (Emile-Pierre-Gaston), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Caspar (Pierre-Paul), sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Planchon (René-Félix-Gabriel), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Queinnec (Jean-François), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Vescouali (Albert), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Plaire (Jules-Raymond), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Flamand (Roger), aspirant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Giraud (Iréné-Julien), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Landry (Léon), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Pujos (Pierre-Emile), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Chiaroni (Jacques-François), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Sicre (Michel-Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Camara (Joseph), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Dessaigne (Pierre-André), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Richard (René-Marie), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Fiquet (Georges-Auguste-Hippolyte), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Debuire (Marcel-Auguste-Edmond), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Carpentier (Albert-Raymond), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Floch (Yves-Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guerinon (Lucien), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Empereur (Romain-Robert), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Faubel (Paul-Gaston), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Terrasson (René-Bertic-Armand), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Fremy (Raymond-Pierre-Ambroise), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Fungere (Maurice-Auguste-Ernest), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Portelli (Alphonse), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Philippe (Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Hanot (Gustave), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Omari Ahmed, adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Duc (Charles-Fortuné-Marie), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Aubertin (Gilbert-René), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Mazet (André-Joseph-Adhémar), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Jehanno (Mathurin-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Jacot (Paul-Marie), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Dary (Louis-Honoré-Yves), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Folmer (Victor), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mayere (Antoine-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Baille (Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Barataud (Ernest), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Brisson (Jacques-Simon-André), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Sourrouil (Antoine), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Kerhaignon (François-Marie), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Williame (Lucien), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Maini (Aristide), adjudant-chef; 14 ans de services; 8 campagnes. A été blessé et cité.
Battesti (Ange-Pierre-Jacques), sergent-major; 18 ans de services, 4 campagnes.
Boudeville (Roger-Abel-Camille), sergent-chef; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Bourgeaud (Alexis-Henri-Claude), sergent-major; 18 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Stillkrauth (Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Raymond (Yves), adjudant; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Dauca (Marie-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Nédélec (Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Fouquier (Marcel-Charles-Antoine), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Rieg (Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Jessus (Raymond), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Danes (Eugène-Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lazon (Paul-Marie-Gustave), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Bonvalot (Jean-Fernand-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Forster (Julien), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Vix (Charles-Jacques), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Foray (Gabriel-Roger), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Pinot (Roger), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Coutarel (Marius), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Soulard (Rémy-Marie-Maurice), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Santelli (Ange), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Lacroix (Gaston), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bernabeu (Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bauduin (Henri), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Kempf (Frédéric-Martin), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Martin (Louis-André), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Roussel (Victor-Bernard), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Moegling (Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Tambourin-Deguy (Henri-Marius), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Perrot (Robert-Léon-Alfred), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Messika (Simon), sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Evelette (André), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Weiss (Henri-Armand), sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Hervo (Georges), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Collée (Germain-Paul-Victor), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Rolland (Eugène), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Coet (Anselme-Antonin), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Beaujean (Marcel-Robert), sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Vignaud (Antoine-Gustave), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Labat (Marcel-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Le Mellec (Pierre-Marie-Alphonse), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Thévenoud (Aimé), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Muller (Auguste), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bochu (Louis-François-Marius), adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Wessel (Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Groff (Henri-Louis-Eugène), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Miloche (Paul), adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.
Doppler (Albert-François), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Maroiller (René-Louis), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Tillerot (René), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Collignon (Louis-Gaston), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Blot (Marcel-Guy-Omer), sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Goupilleau (Louis-René-Auguste), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Feltin (Roger), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Rolland (Louis-Pierre), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Parounakian (Krant), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Le Tallec (Roger-Pierre-Hilaire), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Radigois (Clément), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dumoitier (Marcel), sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
La Diega (Raymond-Adrien), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Marcout (Raymond-Louis-Marie), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Jolly (Rémi), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Darracq (Jules-Julien), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Crosta (Jean-Claude-Thomas), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes.
Charroy (Robert-Marie), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Thomas (André-Maurice-Julien), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Guyonneau (Roland-Henri), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Leduc (René), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pianezza (Joseph-Antoine), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Vincent (Pierre-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Charleux (Lucien), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Hartung (Jules-Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Albert (Félix-Auguste), sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Nogues (Marcel-Jean-Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Devic (Raoul-Joseph-Gaston), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Ruth (Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Henry (Gabriel-Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pichon (Yves-Georges-Charles), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Deleau (Robert-Constant), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Astolfi (François-Marie), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Devergnies (Charles-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Benay (Raymond), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Zacher (Félix-Ferdinand), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Wittwer (Edouard), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Pernin (Marius), sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Soulard (Marcel-René), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lanes (Célestin-Dominique), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Renac (François), aspirant; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Le Barillec (Pierre-Yves-Bertrand), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Duprey (Maurice-Ernest), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Bordeaux (Gabriel), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Durand (René-Albert), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Penel (Gabriel), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Schmitter (Ernest-Bernard), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bourdoncle (Georges-Gaston), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Larose (Pierre), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Grevillot (Maurice-Florian-Alphonse), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Trehout (Emile), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Jeunet (Paul-Henri-Maurice), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Meucci (Alfred), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Grasnier (Raymond-Félix), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Briet (Léon-Henri-Joseph), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Demet (John-Victor-Eugène), sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Duflot (René-Jacob), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Bernardy (Emile), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dufourq (Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Brady (Joseph-Victor-Marie), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Fontenier (Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Cleophas (Georges-Louis), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Baudecœur (René-Joseph-Albert), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Pierson (Robert-Henri), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Mesnildrey (Paul-Fernand-Jules); adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Marcotte (André), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

Dulac (Jean-Emile), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Lucier (Kléber-René), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Rebillard (Maurice-Eugène), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Jennes (Ramir), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Aubin (René-Paul), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lamaignère (Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Fricaud (Auguste-Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Dastaert (Pierre), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Piette (René-Constant), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Courtieu (Emilien-Etienne-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Desbordes (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

Ramos (Maurice), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Alvado (Vincent-Laurent), sergent-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité

Vandenbussche (André), sergent-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.

Costa (Dominique), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.

Moline (Jacques-Olivier-Julien), adjudant-chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Regereau (Edmond-Louis-Joseph), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bellevaux (Roger), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Giraud (Roger-Henri-Louis), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Montagne (André-Maurice), sergent-chef; 15 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Joncquel (Ernest-Louis-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

Raibant (Louis), adjudant-chef; 11 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Gilardeau (Charles-Fernand), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Couq (Marius-Auguste-Albéric), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bollache (Louis-Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Pouchard (Marcel-François-Jean-Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Quinson (Gabriel-Ernest), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

Bombal (Emilien-Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Burguy (Albert-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Tainiot (Emile-Eugène), sergent-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Brutaut (Albert-Norbert), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Dagbert (Robert-Auguste-Pierre), adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Radix (Maurice-René-Henri), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Albert (Ernest-Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Allenburger (Gilbert), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

Bezard (François-Marius), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Maleito (Severin-Louis), adjudant chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bourasset (Roger-Pierre-Ernest), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Parrod (Georges-Emile-Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Grammont (Jean-René), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes.

Rohart (André), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Khoury (Antoine), adjudant-chef, 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lambotte (Gabriel-Augustin), adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Peureux (Jules-Henri-René), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Arnaud (Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Casse (Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Le Franc (Louis-Joseph-Léon), sergent-chef; 16 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Le Beuan (Louis-Marie), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Clement (Raymond-Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Deprez (Ernest-Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Chardonneaux (Charles-Léon-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Denis (Jean-Marcel), adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Ott (René), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Peigne (Robert-Pierre-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Haulem (André-Maurice), adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Wolf (Camille), adjudant-chef; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Bernard-Granger (Maurice-René), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.

Marie (Louis-Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bartolini (Jean-Baptiste), sergent-chef; 11 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Rail (Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Dussain (André), adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Doux (Marcel-Jean), sergent major; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Allain (Louis-Félix), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Cordier (Jean-Henri), adjudant-chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Guillemot (Joseph-François), adjudant-chef; 16 ans de services, 3 campagnes.

Cueff (François), adjudant; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Relin (Roger), adjudant; 17 ans de services, 1 campagne.

Bernicot (Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Azzopardi (Paul), sergent-chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Joze (Charles-Emile), adjudant-chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Pohu (Albert-René-Emile), adjudant; 11 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Tabary (Emilien-Alfred), adjudant-chef; 12 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Bucher (Alfred), sergent-chef; 14 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Didonato (Jean-Louis-François), adjudant; 10 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Jaeger (Lucien-André), adjudant-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Aycaguer (Louis), adjudant; 12 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Drouin (Marcel-Georges), adjudant-chef; 14 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Ramirez (Emile), adjudant-chef; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Fall (Jean-Emile), brigadier-chef; 8 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Marty (Georges-Jean), sergent-chef; 13 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Barron (Guy-Jacques), adjudant; 8 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Bourlanges (André-Jean-Fernand), sergent-chef; 8 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Audoin (Jean-André), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Augusto (José), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Wilk (Jean), caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Horseljau (Willy-Walter-Kurt), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes.
Paques (Nicolas), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Todorov (Mihail-Ghéorgien), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes.
Castello (Salvatore), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Linke (Jean), soldat de 1re classe, 14 ans de services, 12 campagnes.
Seitz (Alexandre), caporal; 14 ans de services, 13 campagnes.
Mattiello (Guiseppe), caporal; 14 ans de services, 12 campagnes.
Codera (Fermo), caporal; 14 ans de services, 14 campagnes. A été cité
Weinmann (Emile), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bernart (Michel), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Mattern (Willy), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes.
T'geld (Aimé), caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Pitalis (Luigi), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Varga (Stéphan), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 10 campagnes A été blessé et cité.
Mazzon (Giodanni), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Humann (Edouard), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 11 campagnes
Ziegler (Othon), soldat de 1re classe; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Pinero (Antoine), caporal; 15 ans de services, 12 campagnes.
Paulin (Roger), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Leismann (Ernest), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Wolff (Werner), caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Lefèvre (Raymond-Ernest), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Bader (Max), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Harrer (Anton), soldat de 1re classe, 14 ans de services, 13 campagnes.
Billot (Louis-Joseph), soldat; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Carciofetti (Euripide), caporal-chef; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Scivères (Antoine), caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Wargan (Antoine), soldat; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Ewald (Louis), caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Benoit (Raymond-Henri-Joseph), caporal-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Wieck (Léonhardt), caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Kargol (Louis), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Zamolo (Jacques), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Michailoff (Arsène), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Jetter (Albert), caporal; 13 ans de services, 12 campagnès.
Altvater (Emmerich), caporal; 15 ans de services, 12 campagnes
Tubetti (Giacomo), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Paquet (Julien-Franz), caporal; 13 ans de services, 13 campagnes.
Salvi (Carmélo), caporal; 13 ans de services, 13 campagnes.
Szubert (Czeslaw), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Loiseau (Julien), caporal-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bochdziewicz (Antoine), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Gazzini (Giovanni), caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Von Bentum (Walter), caporal; 14 ans de services, 12 campagnes.
Alvez (Antoine), caporal; 13 ans de services, 12 campagnes.
Jarkolski (Bruno), caporal; 14 ans de services, 12 campagnes.
Camossi (Piétro-Siro), caporal; 14 ans de services, 11 campagnes.
Van Brakel (Albert), caporal; 13 ans de services, 11 campagnes.
Accurso (Francisco), soldat de 1re classe; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité
Moll (Georges), caporal-chef; 13 ans de services, 11 campagnes.
Robledillo (André), soldat de 1re classe; 13 ans de services, 12 campagnes.
Meyer (Paul), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 11 campagnes.
D'Incan (Ferdinand), caporal; 13 ans de services, 11 campagnes.
Laime (Gilbert), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 11 campagnes.
Casali (Gottardo), caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Talin (Marcel), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Berteloot (Georges-Elie-Henri), caporal-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Khoudzinsky (Gabriel), soldat de 1re classe; 14 ans de services, 11 campagnes.
Piszczatyn (Philippe), soldat de 1re classe; 13 ans de services, 12 campagnes.
Trusik (Stéphan), soldat de 1re classe; 13 ans de services, 12 campagnes.
Boistuaud (Robert-Auguste-Jean), 1re classe; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lecour (Raymond-Louis), caporal-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Berthet (Charles-Godefroid), caporal; 14 ans de services, 11 campagnes.
Brunetière (Jacques-Charles-Marie), caporal; 15 ans de services, 10 campagnes.
Charlier (Marcel-Eugène), caporal-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Krayewski (Joseph), 1re classe; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Schmidt (Bernhard), 1re classe; 14 ans de services, 10 campagnes.
Nekrassoff (Dimitry), 1re classe; 14 ans de services, 10 campagnes.
Sarrazin (André-Jules-Emile), 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes.
Auger (Yves-Marie), caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.

NORD-AFRICAINS

SOUS-OFFICIERS

Mohamed d'Ali d'Hamane, mle A. 1013, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Hamadi ben Ahmed ben Mohamed, mle 3, sergent; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Mattalah Abdelkader ben Mohamed, mle A. 898, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Abderrahmane ben Mohamed, mle 2060, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes.
Ahmed ben Djemaa, mle 2859 R, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Hassaine Mohamed ben Lakhdar, mle O. 204, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Benchachoua Larbi ben Kaddour, mle A. 316, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Meftah Messaoud ben Slimane, mle A. 833/34, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Chekri Moktar, mle A. 73/74, sergent; 15 ans de services, 8 campagnes.
Thami ben Lahcen, mle A. 384/1934, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Korichi ben Ahmed, mle A. 1197/35, sergent; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Kerkour Mahmoud ben Ahmed, mle 346, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes.
Soudani Habouchi, mle 082, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes.
Barek ben Abdallah, mle A. 1362/35, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Benmehal Bendehiba, sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lahcen ben Amar, mle A. 96/35, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Hanafi ben Mohamed, mle O. 1226, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Mohamed, mle A. 140/34, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Segheir ben Mohamed, mle A. 139/1914, sergent; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
S. N. P. Touati ben Ahmed, mle A. 185, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Kacem ben Hadj, mle A. 541/34, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Aomar ben Abdelkader, mle 1019, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Naceur ben Mohamed, mle A. 242, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Chaffai ben Brahim, mle O. 430, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Brahim ou Bassot, mle A. 39, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Salah ben Ahmed ben Dahmani, mle 5363 R. 34, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Araïbia Mabrouk, sergent; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Agoun Mohamed Mostepha, mle L. 0943, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Chabi ben Allal ben Ahmed, mle A. 808, sergent; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Mohamed ben Hamou-l ben Abdallah, mle 913/34, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes.

Mohamed ben Bouhaya ben X, mle A. 920/34, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes.

Senadji Ahmed ben Lounis, mle A. 995/34, sergent-chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Khelfaoui Mohamed ben Sallah, mle A. 527, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.

Benzohra Benyoucef ben Laïd, mle A. 56, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Menhane Salah, mle A. 551/33, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Meraissia Sand ben Taleb, mle A. 1068/34, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Laaziz ben Bouazza, mle A. 21, adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Belaïd ben Ahmed, mle 1627-A. 87, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Hadjout Abderrahmane, mle 2135, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes.

Melkouk ben Mahmoud, mle A. 589/34, sergent; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Mohamed ben Mahjoub, mle A. 173, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Lahcen ben Bouazza, mle A. 72/35, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Mezouar Mohamed Mouloud, mle A. 760/23, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Majoub ben Abderahman, mle 116, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Ahmed ben Mohamed, mle A. 333, sergent-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Kacem ben M'Hamed, mle A. 788/34, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes.

Lahoucine ben Kessou, mle A. 370/34, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes.

Rabah ben Allalha, mle 6673, sergent; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Derdar Salah ben Mohamed, mle A. 662, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.

Boughari Mohamed ben Lahceme, mle A. 109, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

S. N. P. Abdelatif Benatia, mle A. 647, adjudant; 15 ans de services, 3 campagnes.

Fouad Ali ben Mahmoud, mle 283, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes.

Renane Ramdane ben Lakhdar, sergent; 14 ans de services, 8 campagnes.

Tellache Ali ben Slimane, mle A. 1195/34, sergent; 15 ans de services, 4 campagnes.

Layadi ben Barck, mle A. 799/34, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.

Cherki ben Mohamed, mle O. 473/2983, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes.

Mohamed ben Mohamed, mle A. 137/34, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Ben Mohra Mohamed ben Habib, mle A. 1011, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Mohamed ben Atta, mle 01942/34, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Chenafi Miloud ben Lazreg, mle 1938 X. 01023, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes.

Lhacen ben Aqqa, mle A. 193, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Mekhlouf Amar, mle 179, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Mohamed ben Moulay Ahmed, mle A. 367, sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Driss ben Hamou, mle A. 315/35, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Rahmoni Lakdar, mle L. M. 574, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Bouchta ben Ahmed, mle A. 337, sergent-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Larbi ben Abdallah, mle N. 939, sergent; 15 ans de services, 5 campagnes.

Si-Mahdi Mohamed, mle 02377, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

M'Barck ben Sallem, mle A./673, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Benyacoub Saïd ben Ouadah, mle A./159, sergent; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Kabbour ben Mohamed, mle A. 293/34, sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Chérif ben Ali ben Rouma, mle A. 4635, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Hannaf Mohamed, mle 2109, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes.

Abdesselem ben Ahmed, mle A. 415, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Mohamed ben Ali, mle A/398/34, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Boubekeur ben Mohamed, mle A. 179/34, sergent-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Mohamed Khediri Ammar ben Ahmed, mle A. 184/34, adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Harbi Hamed ben Ali, mle 2497, adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bendaho Abdelkader ben Mohamed, mle 0684, sergent; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Abdesselem ben Abderrahman, mle A. 306/34, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Barck ben Moha, mle 01315, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Mohamed ben Allal, mle A. 250/34, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Abdelkader ben Saharaoui, mle A. 78, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Chourab Chaïeb ben Ahmed, mle A. 425/34, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Aomar ben Abdaliah, mle 02537, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Naceri Zaoui ben Miloud, mle 01434, sergent-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Mahmah Brahim ben Ahmed, mle L. M. 178, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Si Mohamed ben Sellem, mle A. 686, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Lachab men Amar ben Hassen, mle L. 282/30, sergent; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Ouali Abdellah, mle A. 565, sergent-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bark ben Rahal, mle A. 303/35, sergent; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Kebach Kouider ben Abdallah, mle A. 400/34, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Moulay Ali ben Mohamed, mle A. 333, adjudant; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Ferras Benrannou, mle R. M. 243, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité

Belhadj Ahmed ben Yahia, mle A. 458/34, sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Hadj Abdallah, mle A. 986/34, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

S.N.P. Bakhti ben Tahar, mle 517, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Benkadda Mohamed, mle 0832, sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Liamani ben Ahmed, mle G. 3843, sergent; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Ahmed ben Mohamed ben Fredj, mle 526/35, sergent; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

S.N.P. Meftahi ben Mahmoud, mle A. 901/34, sergent; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Bouchta ben Ahmed, mle A. 202/35, sergent; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Hadj Arab Ali ben Saïd, mle 850, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Sabri Larbi ben Abdelkader, mle A. 787, sergent; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

S.N.P. Hassen ben Okbi, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Amar ben Ghazi, mle A. 417/34, sergent; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.

Kacem ben Kacem, mle A. 366, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Abdallah ben Mohamed, mle A. 22/34, sergent; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Rahal ben Ghali, mle A. 246/34, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Bouchta ben Mohamed, mle A. 390/34, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Moha ou Ali, mle A. 819/35, sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

M'Hamed ben Kacem, mle A. 18, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Mahjoub ben Mohammed, mle A. 393/34, sergent-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bakel Benyamina, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Abdallah ben M'Hamed, mle A. 712, sergent-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Moumouni ben Mohamed, mle A. 105/33, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Nennouche Miloud ben Mohamed, mle A. 1926, sergent; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Ghedir Tayeb ben Amara, mle A. 711/34, sergent; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Denadni Abdelkader, mle A. 14, sergent; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Yagoub Ahmed, mle 29, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Abdelkader ben Kamel, mle A. 407/34, adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
L'Hadj ben Hadj, mle A. 787/35, sergent; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Bidjou Ali ben Mohamed, mle A. 168, adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Djaballah Kaddour ben Boukhater, mle A. 1002/523, sergent-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Boudjma ben Ahmed, mle 01113/34, sergent; 14 ans de services, 4 campagnes.
Messaoudi Omar ben Saïd, mle A. 226/34, sergent-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Addi ben Lahcen, sergent; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Thami ben Bennaïssa, mle A. 345, sergent; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Hamida ben Boubaker ben Farh, mle A. 236/35, sergent-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Drici Othmane ben Abdallah, mle A. 785/35, sergent-chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Sad ben Addou, mle A. 666, sergent-chef; 13 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Ben Ahmed Ou Othman, mle 707, moqqadem; 13 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

HOMMES DE TROUPE

Sarmoun Cheikh, mle 306, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes.
Harnoun Benaissa ben Missoum, mle A. 256, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes.
Naïm Foudib, 2e classe, 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Kessili Saïd, mle 128, 2e classe, 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Benhalouan Ahmed, mle 1606, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes.
Lhassen ben Mohamed, mle A. 948/34, caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lhassen ben Salah, mle B. 694/34, caporal; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
K'Herouf Berrezoug, mle O. 453, 2e classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Benmerad Mohamed ben Lahcene, mle A. 238, tirailleur de 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Hammoud Madani, mle 4741/R.M., caporal, 15 ans de services, 8 campagnes.
Bettahar Hellali ben Abdelkader, mle A. 863, caporal; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Saïd ben Mohamed ben Saïd, mle A. 894/34, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Ahmed ben Hamou, mle A. 330/34, caporal; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Abderhaman ben Abdallah ben Belaïd, mle A. 956/34, 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Fatah ben Fatmi, mle A. 344, caporal-chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Bouguettouf Habib Kada, mle A. 1106, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bakha Slimane, mle A. 835, caporal; 14 ans de services, 9 campagnes.
El Matti ben Abbes, mle O. 1650, 2e classe; 14 ans de services, 9 campagnes.
Kouidri Daoud, mle 155, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes.
Ahmed ben Mohamed, mle 01166, 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes.
Seddi Mohamed, mle A. 551-32, caporal; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Abdelkader, mle A. 1002/34, caporal-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Melaoukia Rabak ben Ahmed, mle 76, 1re classe; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lakhdar ben Ali Brahim, mle A. 91/33, 2e classe; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bark ben Erick, mle O. 323, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Berrebiha Ahmed ben Mahdjoub, mle A. 850, caporal; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Ahmed, mle A. 739, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Abada Abderrahmane ben Ouali, mle A. 613/34, caporal; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Abada Abdelkader, mle R.M. 3329, 2e classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Djillali ben El Hadj, mle A. 945/34, 2e classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Djebabla Messaoud ben Moussa, mle A. 508/34, caporal; 14 ans de services, 7 campagnes.
Khenoudj Hadj Ould Abdelkader, mle 0304, caporal; 15 ans de services, 7 campagnes.
Aouad Mohammed ben Mohammed, mle A. 766, 2e classe; 16 ans de services, 5 campagnes.
Ahmed ben Abdellah, mle O. 1191, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Allal ben Mohamed, mle A. 75, 1re classe; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Yahiaouf Mohamed ben Rabia, mle A. 10.30, 2e classe; 17 ans de services, 5 campagnes.
Ouezane Djillali ben Mohamed, mle A. 1022, 2e classe; 17 ans de services, 3 campagnes.
Messaoud ben Mohamed, mle A/618, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Fares Boudjema ould Ali, mle A. 941/33, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Ainser Mokrane, mle 21 R. M., caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Bechir ben Harkani ben Djelif, mle 836. L. 33; caporal; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bouchaib ben Larbi, mle A/319, caporal-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Larbi ben M'Ahmed, mle A. 688/34, soldat; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bahri Ali ben Naceur, mle 01260, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes.
Bouhabib ben Mohamed, mle A 111/33, caporal; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Saad ben Messaoud ben Ali, mle 26. R/34, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Lahssen ben Larbi, mle A. 961/34, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Lhasen ben Mohamed, mle 585, caporal-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Ben Zeroual Daghbouche, mle L. M. 230, soldat; 17 ans de services, 5 campagnes.
El Hadi ben Daouaoui, mle A. 968/32, soldat de 1re classe; 17 ans de services, 5 campagnes.
Abbes ben Brahim, mle 0.393/34, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Salem Ahmed, mle 0655, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Lahoussine ou Taleb ben Sidi Abdelouhad, mle P. 910/35, caporal-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Hamitouche Akli, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes.
Aoudia Meziane, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Larbi ben Mohamed, mle 0.201, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Hamou, mle J. 600, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bouzekka Moussa ben Mohamed, mle 314, caporal; 15 ans de services, 7 campagnes.
Ahmed ben Mohamed ben Mohamed, mle A. 907/34, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Hamida ben Mabrouk ben Hamida, mle 1212/32, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 5 campagnes.
Mahannaoui Lamri, mle A. 195/34, soldat; 15 ans de services, 8 campagnes.
Ahmed ben M'Ahmed ben Abderrahman, mle A. 919/34-3068, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Moulid ben Mohamed, mle N. 1072, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Taibi ben Abbes, mle A. 922/34, soldat; 15 ans de services, 8 campagnes.
Benaissa ben Bouchta, mle A. 341/34, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Abdelkrim Ahmed, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Aomar ben Salem ben Lahssen, mle A. 917/34, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Chedel Djilali ould Benaouda, mle A. 732, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Tayeb el Ferradj, caporal-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Ali ben Mohamed ben Hamoa el Mizouni, mle 4031/R. 33, soldat; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Lhabib ben Mohamed ben Tahar, mle A. 997, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes.
Ahmed ben Kacem, mle F. 1932, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Allal ben Mohamed, mle 0. 2178, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 5 campagnes.
Merzougui Ahmed Mrezoug, mle 951/34, soldat; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Ahmed, mle 16.481/34, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes.
Rebai Cherif ben Slimane, mle A. 780/34, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Ahmed ben Kaddour, mle A. 229, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Chafai ben Hatia Omar, mle A. 352, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes.
Sellem ben Mohamed, mle A. 297, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Kernag Said ben Abdek, mle A. 294, 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Mohamed, mle A. 946, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Kharchouche Larbi ben Sahraoui, mle A. 625, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Hamou ben Lahoucine, mle A. 1050/34, soldat; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bouzenad Mohamed, mle A. 152, 1re classe; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Allal ben Bousselem, mle A. 993, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Mehenis Haouas, mle 5055, 1re classe; 18 ans de services, 4 campagnes.
Ali ou Genine, mle 747, maoum; 16 ans de services, 6 campagnes.
Cherfi Mohamed ben Mesbah, mle A. 164, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Taibi ben Ahmed, mle O. 307, 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Tchari Lakdar, mle O. 1180, caporal chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
S. N. P. Yahia ben Ali, mle 25, caporal; 16 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Ahmed ben bou Gouttaya, mle A. 58/32, soldat; 16 ans de services, 3 campagnes.
Ghanam Bouziane, mle 0668, 1re classe; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Labidi Mazari ben Mohamed, mle A. 386, 1re classe; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ferhat Djemaoui, mle 143, soldat; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Hamoudi Mohamed ben Ali, mle A. 332, 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Larbi ould Maamar, mle 462, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Djillali ben Addou ben Djillali, mle A. 868, caporal-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Hemissi Brahim, mle 283, 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ben Addad Abdelkader, mle L. M. 846, soldat; 15 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Lahoussine ben Mohamed, mle A. 434/32, 1re classe; 16 ans de services, 5 campagnes.
Sahraoui Ahmed, mle L. M. 132, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Mohamed, mle A. 445/32, caporal; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Boulendassa Brahim, 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Djillali ben Bahloul, mle O. 1534, 1re classe; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Mohamed Ben M'hamed, mle 80/34, caporal; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Lachi Abdallah, mle A. 533/34, caporal; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mohamed Ben Idouh, mle A. 467/34, brigadier-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Bouziane Ben Mohamed, mle A. 699, caporal-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Mohamed Ben Ahmar, mle A/741, caporal-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed Ben Djillali, mle A. 195/34, 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lahoucine Ben Ali, mle A/322, caporal; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Begag Lakhdar Ben Ali, mle A/905, 1re classe; 16 ans de services, 5 campagnes.
Moha Ben Salem, mle A/646, 1re classe; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mohamed Ben Aomar, mle A/2066, 1re classe; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mohamed Ben Mohamed, mle A. 343, caporal-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Boudjemaa Ben Mohamed, mle A. 590/35, 2e classe; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Benslimane Tahar Ben Mohamed, mle 171/L. M. 33, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mohamed Ben Ahmed Ben Mohamed, mle 655/A-34, 2e classe; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Abdesselem Ben Sellem, mle A. 69/34, caporal; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Maati Ben Ali, mle A. 217, 1re classe; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
S. N. P. Kada Ben Ali, mle 1967, 2e classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Zahaf Mohammed, mle A. 1048, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Belkiouer Abdelkader, mle 1722, caporal-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Kabbour Ben Aissa, mle A. 230/34, caporal-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Abdesslem Ben Bekari, mle A. 85/34, 2e classe; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
S. N. P. Bachir Ben Ahmed, mle A. 1203, 2e classe; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Othman Ben Salah Ben Ahmed, mle A/158/35, caporal-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rial Ben Mohamed Ben Rial, mle A. 231/34, caporal-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Salma Mohamed, mle R. M. 40, 1re classe; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed Ben Kébir, mle A/386/84, 2e classe; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Zerara Chérif, caporal; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mohamed Ould Ali, mle A. 696/34, 2e classe; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Larbi Ben Mohamed Ben Cherki, mle A. 795, 2e classe; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Darmouche Ahmed Ben Hadj Mohammed, mle A. 1065/34, caporal-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mehanneche Ferhat, mle 265, brigadier; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
El Hadi Ben Nasr Ben Amor El Ferchichi, mle A. 224/34, caporal-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed Ould Mahlen, mle A. 253/35, 1re classe; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Thami Ben Bousselem, mle A. 32, 1re classe; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mohamed Ben M'hamed, mle A. 391/34, 1re classe; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Aomar Ben Abdallah, mle A. 671/34, caporal; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Allal Ben Abdesselem, mle A. 73/34, 2e classe; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Mahmoud Ben Mohamed, mle 2265/34, caporal-chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Gillon (Eugène), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Michelet (Paul-Georges), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
De Chivre (Bertrand-Alfred), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Calmus (Pierre), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Schroetter (René-Adolphe), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dauvillier (Roger-Auguste-Louis), maréchal des logis major; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Mahieux (Henri-Ernest), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Péricart (Lucien-Alain), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Laibe (Robert), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Moragues (François), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Toudic (Camille-Roland), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Sensevy (Jean-Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Aprosio (Henri-Paul-Raoul), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Marchand (Alfred), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bron (André-Lucien), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Herrier (Claude), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Talleux (Léon-Jules-Pierre), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Vacherie (Léon), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Dupont (François), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Charlot (André-Auguste-Ernest), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Trouillas (Julien-Paul), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Prou (René-Henri-Marie), adjudant-chef; 12 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Vergnory (Julien-Victor), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Ricul (André-Maurice), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Briet (Roger), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lucaroni (Primo), maréchal des logis chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Le Joncour (René-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Houchard (Georges-Léon), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Doulet (Arthur-Lucien), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Le Floch (Yves), maréchal des logis major; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Ramondenc (André), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Danloy (Jean-Désiré-Auguste), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pecouret (Max-Jean-Bertin), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Gien (Joanès-Antoine), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bonnet (André-Narcisse-Emile), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Castels (Jean-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Dupy (André), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Brodin (Albert-François), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Wattre (Gilbert-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Darlavoix (Clément), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Enselme (Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Sapt (Elie-Francisque), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Poilane (Jean-Baptiste-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Merlino (Jules-Edmond), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Calzareli (Noël), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Turblin (Marcel-Gilbert-Albert), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Duquesne (Louis-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Garcia (François), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Niel (Roger), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bili (Geoffroy), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Blevin (Alexandre-Guillaume), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Bardon (Eugène-Jacques-Louis), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Champ (Paul), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Mennard (Albert-Adolphe), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Delecluse (Arsène), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Savaris (Marcel-Paul-Fernand), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Gervoise (William-Charles), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Thommeret (Charly), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Idre (Jacques-Toussaint-Sauveur), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Vallée (André-Marie-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Brault (Pierre-Jean), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Mary (Lucien), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Boldetti (Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bost (François), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Torres (Henri-Rolland), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bare (Justin-François), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Caillavet (René-Robert), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Costes (Fernand), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Cognée (Jean-Emmanuel), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Mollard (Joseph), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pujol (Marcel-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Letessier (Georges), maréchal des logis chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Tournier (Charles-Léon-Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Charton (François), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Daugas (Jean-Louis), maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Remy (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Cheval (Georges), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Blache (Louis-Paul), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Rougeot (Joseph), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Badia (Florentino-Félix), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Laurent (Raoul-Jean), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessr et cité.
Guichot (Jules), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Fougeras (Marcelin-Jean-Baptiste), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Caillet (Florimond), maréchal des logis-major; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Antoine (Alphonse-Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Pierrat (Roger-Julien-Ernest), adjudant-chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Vercooren (Marius-Victor), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Portet (Robert-André), adjudant-chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Landrault (René-Roger), adjudant-chef; 10 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Rose (William), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Digan (Maurice-Evariste), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Camus (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Fradin (Maurice-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Damerose (Gaston), adjudant-chef; 15 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Hengy (Joseph), adjudant; 10 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guiot (Fernand), maréchal des logis-major; 8 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rabatel (Lucien-Emile), maréchal des logis chef; 8 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Grannec (Noël-Germain-Marie), palefrenier; 18 ans de services, 6 campagnes.
Chantegros (Alfred-Léon), brigadier; 20 ans de services, 4 campagnes.
Turpin (Louis-Clément), cavalier de manège; 17 ans de services, 6 campagnes.
Rondeau (Henri-Alexis-Emile), palefrenier; 19 ans de services, 3 campagnes.

NORD-AFRICAINS

SOUS-OFFICIERS

Kerkabi Brahim, mle 0849, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mouloud ou N'Hassane, mle A 1063, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Chaouli Boubakeur, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Lhacen ben Assou, mle A 1015, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
El Ogab Sayah, mle 1008, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Merazka Ammar, mle A. 761, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Hamou ben Mohamed, mle 1320, adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Belhout ben Arzallah, mle A. 80/34, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Tayeb ben Larbi, mle A. 336/34, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Missoum Ali dit Abdelkader, mle A 557, maréchal des logis; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Belaid ben Mohamed, mle A. 1022/35, adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Boutaleb Djillali, mle 0550, maréchal des logis; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Barek ben Messaoud, mle 195 P. 566, maréchal des logis; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Maati, mle A. 658/34, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Sellem, mle A. 1051/35, maréchal des logis; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed ben Mohamed, mle A. 1055, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

HOMMES DE TROUPE

Belkheir ben Fatah, mle A. 1032/34, 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Moumen Abdelkader ben Mohamed, mle A. 751, soldat; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Ahmed ben Salah, mle LM. 1009, brigadier-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Moussa ben Ali, mle A. 1016, 1re classe; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Bouzidi M'Hamed ben Belkacem, mle A. 93/34, soldat; 15 ans de services, 6 campagnes.
Guendouzi Taïeb, mle 4 M 09, brigadier-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bouchaib ben Miloud, mle A. 505/34, soldat; 15 ans de services; 6 campagnes.
Yahiaoui Mohamed, mle 0472, soldat; 15 ans de services, 6 campagnes.
M'Hamed ben Larbi, mle A. 1032/35, brigadier, 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Hamadi ben Assou, mle A. 735, brigadier; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Dehahna Ahmed, mle 0792, brigadier-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ahmed ben Salem, mle A. 1004/35, 2e classe; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Mohamed Abdesselem ben Lahcen, mle M. 1554/32, 1re classe; 15 ans de services, 4 campagnes.

Artillerie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Riquet (Edmond-Victor), maréchal des logis chef; 13 ans de services, 6 campagnes.
Schurder (René), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Penpenic (Bertrand-Louis), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes.
Gaze (Léonce), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mehr (Célestin-Jules), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Selebosse (Charles-Fleury), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Richard (Désiré), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Coulon (André), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Forget (Louis), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Sutter (Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bresson (Albert), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Lehuraux (Fernand), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Vinches (Faustin-Robert), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Moisdon (Pierre-Antoine), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Noël (Jean-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Brien (François-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gioanni (Benoît), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Magnant (Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Scandola (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ureuil (René), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Thomas (Georges-Emile), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Cambon (Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Nurdin (Jean-Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Nunige (Charles-Laurent), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Landais (Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Pelloux-Prayer (Marius-Brice), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lombard (Eugène-Paul), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Brockmann (Raymond-Jean), adjudant; 12 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Allaert (Jules-Georges), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Juckert (Xavier-François), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Chapplet (Gabriel-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Arnaud (Henri-Augustin), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Breuil (Yves-Victor), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Chamayou (Georges-Louis), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Vergnaud (Hubert-Jean-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Staub (René-Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bidon (Albert-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Nallet (Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Fischer (Paul-André), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Greusard (Georges-Marius), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Longis (François-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Schwander (Marin), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Moallic (André-Hervé), adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.
Ronneau (Lucien-Joseph), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Diaz (Ramon), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Melleret (Raymond), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Le Bervet (Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Bourgain (Elie-Clément), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Cullerot (Léon-Michel), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Chalot (Georges-René), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Fichen (Louis-Marie), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Cordonny (Jacques-Lucien), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Avril (André-Henri), adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Tournier (Roland-Léon), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Alessandrini (François), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Collignon (Alphonse), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Racine (René-Louis), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.

Lesur (René-Victorien), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
François (René-Armand), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Gauduel (Paul-René), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pavageau (Alfred-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Darrieutort (Cyprien), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Chaumont (Raymond), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Bravard (Jean-Auguste), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Viac (Raymond-Serge), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Vitre (François), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Lutzweiler (Albert), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Amairic (Gabriel-Emile), aspirant; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Etienne (Rodolphe-Gatien), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Guillemet (Narcisse-Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Madec (Guillaume), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Joussemet (Henri-René), adjudant; 11 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Fanoi (Robert), maréchal des logis chef; 10 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

NORD-AFRICAINS

SOUS-OFFICIERS

Gouttas Ahmed, mle 1035, maréchal des logis; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Salah ben Ahmed, mle A. 1078/35, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Hamou ben Lhassen, mle A.L. 46/33, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Laidouni ben Aouda ben Lakhdar, mle A. 450, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Mekerci Laïd ben Saïd, mle L.M. 211, maréchal des logis; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Ahmed, mle 8177, maréchal des logis; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
M'Hamed ben Ahmed, mle A. 1086/35, maréchal des logis; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

HOMMES DE TROUPE

Hassen ben Ameur ben Salah, mle A. 184/33, brigadier; 15 ans de services, 7 campagnes.
Lachmi ben Taïbi, mle 875/34, 1re classe; 15 ans de services, 5 campagnes.
Lahoussine ben Abdallah, mle 01340, 2e classe; 15 ans de services, 6 campagnes.
Ali ben Hassen ben Seghir Aouani, mle 102, soldat; 14 ans de services, 5 campagnes.
Abdelkader ben Mohamed, mle 1438, 1re classe; 14 ans de services, 7 campagnes.
Mesbah Abdallah ben Messaoud, mle A. 265, 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mohend Ou Mohend, mle A. 770, 1re classe, 14 ans de services, 6 campagnes.
Hamed ben Hammou, mle A. 525/34, soldat; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Train

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Pergola (Mathieu), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Chamfroy (Emile), adjudant chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
André (Yves-Jean), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Thos (François-Joseph), maréchal des logis; 14 ans de services, 8 campagnes.
Lauvaux (Marcel-Louis), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Roger (Gaston-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Masson (Edouard-Jules), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes.
Vanuxeem (Louis-Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Couderc (Charles-Fernand), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Guyot (Albert), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Drumain (André), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Auger (Albert-Maxime), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Martin (Marius-Vincent), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mosca (Xavier), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes.
Guedamour (Robert-Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Coster (Pierre), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Larcade (Jean-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Sermesse (Claude-Denis), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Clero (Adolphe-Eugène), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes.
Morel (Roger-Louis), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité
Marie (Maurice-Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Humbert (Paul-Emile), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Garnoix (Roger-Léon), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Beaufort (Roger-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Joulie (René), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Biston (Paul-Auguste), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Heckmann (Henri-Emile), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Logette (Raymond-Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Dutemps (Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Sallet (Georges-Edmond), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité
Bigay (Annet), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Descamps (Désiré), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes.
Hesnel (Marceau-Eugène), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Reviron (Louis-Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes.
Lagier (Robert-Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Gers (Raymond-Henri), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Pardon (Roger-Léopold), adjudant-chef; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Garusso (Laurent-Georges), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes.
Passion (Lucien-Antoine), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Moretti (Emile-Gabriel), soldat; 15 ans de services, 8 campagnes.
Andrey (Georges), brigadier; 15 ans de services, 8 campagnes.

NORD-AFRICAINS

SOUS-OFFICIERS

Mohamed ben Lahcen, mle 02050, maréchal des logis; 14 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Boubaker, mle A 165/34, maréchal des logis; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mahjoub ben Mohamed, mle A. 175/33, maréchal des logis; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Mohamed ben Fredj Soumara el Maniche, mle A. 184/32, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Rouhbia Djillali, mle 0266, maréchal des logis; 16 ans de services, 5 campagnes.
Moussa ben Abdesselem, mle A. 709/34, adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Negaibi Tharef ben Koobli, mle 563, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes.
Hassen Benhadj Salah, mle 4651, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

HOMMES DE TROUPE

Djebaar ben Sayad, mle 76/33, brigadier-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Khelifa ben Messaoud ben Zemmal, mle 4774/32, 1re classe; 16 ans de services, 6 campagnes.

Ali ben Mohamed ben Ahmed, mle A. 433/32, brigadier-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Hamini Hamed, mle 749, 1re classe; 16 ans de services, 6 campagnes.
Guenaoui ben Mahouk ben Lazrigui, mle A. 30/34, 1re classe; 14 ans de services, 7 campagnes.
M'Hamed ben Hamed, mle L. 1503, 1re classe; 17 ans de services, 4 campagnes.
Kacem Mohamed ben Tahar, mle 0303, brigadier-chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Mohamed ben Bouchaib, mle A. 151/33, brigadier-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Mansour ben Saïd ben M'Hamed, mle A. 960/34, brigadier; 14 ans de services, 6 campagnes.
Djellouli ben Akmane, mle 01448, 2e classe; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité
Rahal ben Djillali, mle A. 830/34, 1re classe; 15 ans de services, 5 campagnes.

Transmissions.

Sadier (Roland-Marie-Henri), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lemoigne (Yves-Guillaume), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Manin (René-Raymond), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ballare (Louis-Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Bureau (Pierre-René), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Charles (James), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Wateau (Henri-Eugène), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Verlet (Frédéric), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Bourjade (Joseph-Paul), adjudant-chef, 16 ans de services, 8 campagnes.
Godfrin (Roger-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Mayer (Alfred-René), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Pierson (Jean-Jules), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Bour (Jean), sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Favret (Emile-Maurice), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Seyvet (Paul-Raoul), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Teham (Kouider), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Gall (Pierre-Paul), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes
Brenet (Roger), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ficquet (Emmanuel-Joseph-Eugène), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cayzac (Louis-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Runel (Martin-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Arnaud (Jacques-Joffre), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Riche (André-Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Beaufrère (Jean-Léon), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Defendini (Alexandre), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Buisson (Raymond), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Record (Roger), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Delobelle (Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pirois (Jean-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Vergne (Henri), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité
Boulanger (Gaston), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Stemmelen (Marc-Louis), sergent major; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Salliou (Hervé-Marie), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Folmard (René-Maurice), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Wilhelm (Paul), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Picard (Roland-Georges), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bos (Robert-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lassabe (Raymond-Albert), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Migliori (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Gaugiran (Lucien-Ernest), adjudant, 15 ans de services, 7 campagnes.
Vincent (Léon-Maurice), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Triebel (Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Zebert (Georges-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Egels (René-Emile), adjudant; 11 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Chaland (Raymond-Julien), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Giraud (Marcel-Albert), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Poulin (Yves-Léopold), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Guille (Léon-Philibert), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Romand (Marie-Paul), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Branger (Lucien-Edouard), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Friederich (Paul-Martin), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Llorca (Marcel-Antoine), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Jollivet (Moïse), sergent-major; 16 ans de services; 3 campagnes. A été cité.
Sevrain (Paul-Marcel), sergent-chef; 7 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Service des transmissions.

Junger (Paul-Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Riquin (Marcel-René), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Sourgen (François), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Sergent (Maurice-Marcel), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Deveze (René-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
D'Essen (Frédéric-Guillaume), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Ramond (Denis-François), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Saget (Florent), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Javelaud (Lucien), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Boucher (Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Cauchy (Marceau-François), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes.
Lasserre (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Orsatelli (Jean-Thomas), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Brami (Victor-Edgard), adjudant; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Macron (Pierre-Eloi), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Adam (Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Cauchy (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Lanniaux (Henri-Constant), adjudant-chef, 18 ans de services, 1 campagne.
Poux (Marcel-Lucien), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.

NORD-AFRICAINS

SOUS-OFFICIERS

Ahmed ben Allel, mle P. 1963, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
M'Hamed ben Mohamed, mle O. 1963, sergent-chef; 14 ans de services, 4 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Hadj ben Assou, mle 3080, caporal; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Bousselem ben Mohamed, mle 2208, caporal-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Cadre des agents de chancellerie.

Lardeux (Francis-Clément), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Sicre (René), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Renevier (Justin-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Herigen (Fernand-Julien), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Schoch (Ernest-Théodore), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Humbert (Marcel-Léonce), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Le Seguillon (Edouard-René), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dubois (Robert-Maurice), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Tardieu (Marie-Antoine), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Reau (Raymond-Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Meyer (Robert-Lucien), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Mordelet (Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Raffini (Don-Antoine), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Calvez (Auguste-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Girbeau (Robert-Casimir), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Letellier (Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Berklold (Charles-Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Courlade (Paul-Arthur), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Monesies (Louis-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Villedieu (Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Martin (Jean-Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Laurens (Marie-René), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Fourchon (Aimé-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lalanne (Jean-Rémy), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guiral (Alfred-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Varini (Robert-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Oury (Jean-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Launay (Raymond-Charles), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
De Ligne (Roger-Louis), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Ughetto (Urbain-Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Chainas (Georges-Aimé), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Morvan (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Chiari (Charles-André), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Berdal (Marcel-Léon), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Bohec (Marcel-Yves), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.
Paris (Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Loonis (André), sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes.
Narbonne (Fernand-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Boubert (René), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Thiebault (René-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Lescure (Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Giraudeau (Albert Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Letron (André-Clément), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Nehr (Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Beaulieu (Guy), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Compain (Albert-Roger), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Boisseau (René), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Gaucher (Lucien), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pierre-Nicolas (Marcel-Gustave), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
Sinquin (René-Charles), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Dreano (Lucien-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Caballero (Lucien), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes.
Pothard (Rémy-Daniel), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Blanchot (Maurice-Félicien), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité
Cau (Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Prunier (Marius-Benoît), sergent-major; 16 ans de services, 5 campagnes.
Quilici (Jean-Baptiste), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pernot (Jean-Robert), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Fereire (René-Charles), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Allot (Yves-Ambroise), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Larrazet (Pierre-Marius), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes, A été blessé.
Citra (Georges-Léon), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Larmet (Yves-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Rassemusse (Gilbert-Adrien), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes.
Pont (Yves-Léopold), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Pauly (Marcel-André), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Perrier (Adolphe), adjudant-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Vallat (Laurent-Marius), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes , A été cité.
Carron (Marc-Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes, A été cité.
Poggionovo (Jean), adjudant; 17 ans de services, 1 campagne.
Hot (Roger-Maurice), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Weber (Alphonse), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Thibert (Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Bert (Auguste), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Rivaillon (Louis-Roger), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Bavent (Roger-Elysée), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Lanoye (Georges), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes, A été cité.
Douillet (Pierre), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Letemple (Jean-Marie), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Real (Ernest-Michel), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Talhouarne (Joseph-Marie), aspirant; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Simon (Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Mathieu (Prosper), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Cappelaere (André-Jules), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Legrand (Arthur-Alexis), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Vervaet (Henri-Alphonse), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Becker (Charles-Gottlieb), adjudant-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Barbieu (Roger), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Voinchet (Paul-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Defontaine (Charles-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Veret (Joseph-Thomas), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes, A été cité.
Bernardi (Jean-Léonard), adjudant-chef; 16 ans de services, 1 campagne.
Lazultes (Louis-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Viard (Félicien-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.

Bouchez (René), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Jude (Louis-Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Terranova (Frédéric), adjudant; 13 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Bonnet (Louis-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Grosjean (Adrien-Laurent), adjudant-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Mahr (Eugène), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.
Durand (Lucien-Léopold), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Calala (Aimé-François), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes.
Barre (Maurice-Georges), adjudant; 17 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Ronsaut (René-André), adjudant-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Molet (Jean-Emile-Louis), adjudant-chef; 12 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Corsyn (Marcel-François), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Cadre des agents des corps de troupe.

Polny (Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Joud (Raymond-Louis), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lair (Roger), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Arnault (René), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Vaudois (René), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Borianne (Maurice), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Portier (Constant-Clovis), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Hocquet (Ernest-Jean-Louis), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Lierre (André-Paul), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bonnet (Georges-Etienne), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Capelle (Pierre-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Carrelier (Jean-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Jolivet (Jean-François), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Nadeau (François), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Lamarque (Joseph-Noël), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Monteil (Gaston), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Gergonne (Eugène-Charles), adjudant; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Pierre (Augustin-Maurice), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Sauriat (Maurice-Joseph), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Ferrage (Guillaume), aspirant; 19 ans de services, 1 campagne.
Perron (Alphonse), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Callias (Henri-Victor), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Lagravère (Jean-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Brun (Jean-Paul), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Large (Alban-Edilbert), adjudant; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Garnier (Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Garrigues (René-Gaston), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
David (Laurent-Marius), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Gueulle (Edouard), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Gentric (Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Debureau (Yves-Alfred), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Saccard (Henri-Eugène), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.
Cunin (Roger-René), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Pilla (Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes.
Fondère (Joseph-Léandre), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Layec (Charles-Emile), adjudant; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Forces auxiliaires du Maroc.

Mohammed ben Ghazy, mokhazeni; 21 ans de services, 15 campagnes.
Lahoucine Ou Moha, chef de makhzen; 25 ans de services, 11 campagnes.
Fakir Jillali ben Ahmed, mokhazeni; 26 ans de services, 10 campagnes.
M'Hijane N'Lahcen, mle 238, mokhazeni; 25 ans de services, 10 campagnés.
Ayachi ben Mohamed, mokhazeni; 27 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Ahmed Ou ben Aïssa, mle 91, mokhazeni; 18 ans de services, 18 campagnes.
Ali Ou Mohand Ou Ayad dit Allalou, chef de makhzen; 28 ans de services, 7 campagnes.
Abdesselam ben Mohamed, mle 293, mokhazeni; 25 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Bouchaieb ben Larbi, mokhazeni; 25 ans de services, 10 campagnes.
Hamou ou Moha, chef de makhzen; 23 ans de services, 12 campagnes.
Aïssa ben Abdallah ben Bouazza, mle 5178, mokhazeni; 28 ans de services, 7 campagnes.
El Khazi ben Aomar, mokhazeni; 17 ans de services, 17 campagnes.
Mohamed ou Ali Hattouch, mle 60, chef de makhzen; 21 ans de services, 11 campagnes.
Hassan ben Aomar, mokhazeni; 27 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mahomed ou Saïd, mle 27, mokhazeni; 25 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Ahmed Chaoui, mle 81, brigadier; 17 ans de services, 17 campagnes. A été cité.
Lahoussine ben El Hadj, mokhazeni; 17 ans de services, 17 campagnes.
Smaïl ou Haouzan, mokhazeni; 18 ans de services, 17 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Youssef, mle 931, mokhazeni; 17 ans de services, 17 campagnes.
Kaddour ben Daoud, mokhazeni; 25 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
El Badaoui ould Allal, mle 6, chef de makhzen; 22 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Haddou ou Raho, mle 238, chef de makhzen; 19 ans de services, 14 campagnes. A été blessé.
Brahim ben Ali, mle 2, chef de makhzen; 23 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Kaddour, mokhazeni; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Lahcen ben Abdenebi, mle 2, chef de makhzen; 21 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Bouazza ben Mohamed, mokhazeni; 23 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mohammed ou Haddou, mle 227, mokhazeni; 16 ans de services, 16 campagnes. A été blessé.
M'Ahmed ben Salem, mle A 17296, mokhazeni; 30 ans de services, 4 campagnes.
Lahoussine ben Mohamed, brigadier; 17 ans de services, 16 campagnes. A été cité.
Hamadi ben Jillali, mokhazeni; 24 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Hamou ben Habib, mokhazeni; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Ahmed, mle 90, mokhazeni; 26 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Lahcen ben M'Bark, mokhazeni; 16 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Lahcene ben Hamidou, mokhazeni; 24 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Assou ou Baha, mle 315, mokhazeni; 27 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Lahssen El Hadj, mokhazeni; 21 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Moulay Touhami ben Ahmed, mokhazeni; 22 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Belkrein ben Belaïd, mle 600, mokhazeni; 20 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Djillali ben Abdelkader, mle A 18570, mokhazeni; 22 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Moha ou Bassou, mle 933, mokhazeni; 15 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Hamed el Mekki, mle 901, mokhazeni; 14 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Ali ben Abrallah dit Ali Baba, mle 159, mokhazeni; 20 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mohamed ou Larbi, mle 817, mokhazeni; 15 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Mohamed ben Abdesselem, mle A 6/29, chef de makhzen; 19 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Ou Abih ben Broubekeur, mokhazeni; 18 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Zaid ou Moha, brigadier; 16 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed ben Hammou, mle 213, mokhazeni; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Mohamed ben Rahal, mle G 1386, mokhazeni; 23 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Hassane ben Taiobi, mle 361, mokhazeni; 16 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Si Mohamed Mabrouck, mokhazeni; 27 ans de services. A été blessé et cité
Mohamed ben M'Hammed, mle A. 1/34, mokhazeni; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Hel Hocine Oufares, mle 373, mokhazeni; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Ressouck, mle 241, mokhazeni; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Lhassen ould Koritz, mle 3, chef de makhzen; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Abderrahmane ben Larbi, mle 184, mokhazeni; 20 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Ben Aïssa ben Lhassen, mle 363, mokhazeni; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Ahmed ben Hamou, mle A. 660/30, mokhazeni; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mohamed ben Bouazza, mle 263, mokhazeni; 20 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Achour ben Salah ben Saïd, mokhazeni; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Kaddour ould Maamar, chef de makhzen; 24 ans de services. A été blessé.
Moulay Cherif ben Ali, mokhazeni; 19 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Lahoucin ben Abdeslem, mle 1177, mokhazeni; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ou Maho, chef de makhzen; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Ali ou Ahmed, mokhazeni; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Ben Saïd Mohamed, brigadier; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Ben Larbi Mohamed, mle 286, chef de makhzen; 18 ans de services, 3 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Mekki, mokhazeni; 16 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Hamida ben Chaffai, brigadier; 15 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Ali ou Belaid, mokhazeni; 15 ans de services, 2 campagnes. Blessé et cité.
Ahmed ben M'Hamed, mle K. 2996, mokhazeni; 16 ans de services, 4 campagnes.
Moha ou Merrhad, mokhazeni; 9 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Djilali ben Messaoud, mokhazeni; 9 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Saïd ben Hamadi, mle 315, mokhazeni; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Ben Naceur ben Mohamed, mle 255, brigadier; 9 ans de services, 3 campagnes. Blessé et cité.
Mimoun ou Ali, brigadier; 11 ans de services, 2 campagnes. Blessé et cité.
Moulay Lhassen ben Mohamed, mokhazeni; 9 ans de services, 3 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ou Abbou, mle 337, brigadier; 7 ans de services, 2 campagnes Blessé et cité.

Recrutement et statistique.

Janel (Ernest-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Martin (Joseph), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Comberton (Jean-Roger), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Wagner (René-Charles-Raymond), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Beaussant (Jean-Emile), adjudant; 20 ans de services, 1 campagne.
Colas (Jean-Marie-Auguste-François), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Coursilly (Jean-Marie-Félix), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Caille (Gilbert-Edmond), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes.
Lepage (Alfred), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Dupuy (Fernand-Denis-Claudius), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Ponroy (Fernand-Lucien), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Albot (Germain-Louis-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Cezard (Paul-Albert), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Chuppe (Max-André-Louis-Jean), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Laurent (André), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Dondainas (Marcel-Antoine-Camille), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Lotin (Rémy-Jean-Albert), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Aujoulat (Fernand-Claudius), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Hubeaud (Pierre-Maximin-Jean), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Balemboy (Gaston-Alexandre), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Prat (Joannès), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Desroche (Augustin-Marie-Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Reibel (Joseph), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Poncelet (Jean-Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes

Génie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Allosio (Jacques-Clément), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Welele (Eugène-Vital-Augustin), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Freyburger (Justin), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Vaineau (Emile-Paul-Léon), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Antoni (Marc-Marius), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Penven (Paul-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Palusetère (Raymond-Victor-Augustin), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Dupont (Roger-Philippe), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Boissy (Marius-Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Dhalleine (Jules-Albert-René), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Wietrich (Albert-Nicolas), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Parein (Emile-Paul), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Casson (Jean-André), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Tissot (Jean), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Stablo (Jean-Pierre), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Tinuitie (Paul-Emile-Albert), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Ollagnier (René-Maximin), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guilgault (Marcel), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Odienne (Louis-Alfred), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Griffe (René-Marius), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité
Rivat (Joseph-Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mol-Valentin (Lucien), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Pommies (Jacques-Adolphe), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Morel (René-Victor-Henri-Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Tetelain (Roger-Léon-Albert), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Kutz (Albert-Emile), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Leclet (Gaston-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Devreese (André-Léonard-Gustave), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guillet (Roger), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Tanguelle (André-Jules-Adolphe), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bleton (Marius-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lhomme (Gustave-Julien), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Lefebvre (Honoré), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Drevon (Julien-Victor-Antoine), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Fluchaire (Roger-Paul-François), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Ausseigne (Raymond-Octave-Toussaint), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Durr (Jean-Augustin-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Langlois (Jacques-Fernand), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Thevenet (Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Chaubet (Yvan-Jean-Raymond), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Charlier (Paul-Alfred-Firmin), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Vienot (Roger-Gustave-Marius), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Vaillois (Bernard-Georges), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Blanchard (Louis), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Maroy (Renaud-Lucien), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Manet (Jean-Georges), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Peyriac (François-Adolphe), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Lemaire (Noël), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Barbin (Joseph-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Hurman (Georges), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Marhoffer (Frédéric), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Le Berre (François-Pierre-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Le Gleau (Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Glavieux (Aimé-Gérard-Pierre), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Plane (Roger), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Mathey (René-Jules-François), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Gilles (Lucien-Edouard), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Samson (André-Joseph), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Chaduc (Roger), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Nicolas (Henri-Paul), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Sebillotte (Maurice), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Henry (Pierre-Jean-Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Torzynski (Louis), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Magdeleine (Aimé-Raoul-Armand), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Barth (Jean), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Becker (Jean-Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Decoene (Edmond-Jules), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Coche (Jean-Baptiste), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Renaudin (Marcel), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Thomas (Léon-Alfred), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Vergnaud (Paul-René-Auguste), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Foucault (Henri-François), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Laleau (Adolphe), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Petin (Maurice), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Bousigue (Jean-Joseph-Robert), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Henrion (Joseph-Henri), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Rouillon (Alfred-William-Clément), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Sinfive (Robert-Maurice), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Antoniotti (Jean-Baptiste-Olivier), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Prevet (Henri-Albert), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pigiere (Pierre-Robert), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Dumas (Léon-Antoine), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Andries (Yvon), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Le Luhandre (Henri-Joseph-Marie), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. Blessé et cité.
Blanc (Julien-Auguste), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Darnet (Robert-Léon), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Arlen (Christian), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Bourniquey (Joseph-Lucien-Henri), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Rouxel (Ernest-René-Marcel-Jules), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Slainer (Noël-Antoine-Marie), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Pringal (Arthur-Emile-Florentin), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Forestier (Louis-Roger), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Horin (Albert), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Guidicelli (Paul-Roger), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Ryckelynck (Michel-Alcide), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Deunette (Julien-Emile), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Martin (Raymond-Elie-Paul), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Raynal (Pierre-Ernest-Emile), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Le Bellec (Louis-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Chazel (André-Auguste), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Desvernes (Lucien-Théophile), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Laval (Justin-Marius), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Langlade (Félix-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Wildemeersch (Roger-André-Corneille), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Berard (Pierre-André), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Schwartz (Antoine), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Torel (Henri-Maurice), adjudant-chef; 17 ans de services; 3 campagnes.
Morelli (Vincent), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Le Naour (Yves-Gabriel), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Guyot (Gaston-Paul-Abel), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Cazales (André-Marius), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Vigroux (Paul-Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Avellan (Maurice-Jean-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Tenet (Georges-Robert), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Fontaine (Joseph-Victor), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Viot (René), adjudant-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Overlack (Marius), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Lefort (Augustin), adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Bootz (Charles-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Lespes (Jacques), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Caillet (René), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Bonzom (André), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Guinchard (Ulysse-Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Boniolo (Ernest-Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Vial (Aimé-Victor), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
André (Roland-René-Maurice), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Piquerey (Emile-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Pelloquin (André-Marcel-Clément), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.

Pietrement (Alfred), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité
Boucard (André-Charlemagne-Calixte), adjudant; 16 ans de services, 3 campagnes. Blessé et cité.
Bourgeois-Armurier (René-André), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Dumoulin (Robert-Georges-Louis-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Kress (Jules), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Bourquin (Robert-René), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Charles (Alfred), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Pradal (Pierre-François-Maurice), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Choury (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Chivot (Aimé-Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Lucas (Marie-Joseph-Ernest), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Eby (Théophile), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Argence (François), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Calendron (Raoul), sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Pinier (Henri-Joseph), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Wetsch (Pierre), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Georges (Roger), adjudant; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

NORD-AFRICAINS

SOUS-OFFICIERS

Aomar ben Liazid, mle P/193, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Layachi ben Khali, mle A.516, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Abdesselem ben Mohamed, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes.
Gherbi Yahia ben Mohamed, mle A.1090/1553, sergent; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Bouazza ben Aomar, mle A.448, sergent; 13 ans de services, 7 campagnes.
Naceur ben Hadj Ahmed, mle A.554, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Driss ben Larbi, mle A.59, sergent-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

HOMMES DE TROUPE

Mohamed ben Mekki, mle K.1879/30, 2e sapeur; 19 ans de services, 3 campagnes.
Elbadaoui ben Mohamed, mle A.912-1807, caporal; 14 ans de services, 8 campagnes.
Djelledj Mohamed ben Larbi, mle 217, maître ouvrier; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Mohamed ben Bouazza, mle A.1027/34, 1er sapeur; 15 ans de services, 8 campagnes.
Boudjema ben Mohamed, mle 4845, 2e sapeur; 15 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Lahoucine, mle A.928/34, caporal; 14 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Ali, mle 02637, 2e sapeur; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Salah ben Brahim ben Belgacem, mle A.26/35, caporal-chef; 14 ans de services, 3 campagnes. Blessé et cité.

Matériel.

EUROPÉENS

Molins (Jean), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Badey (Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Maillard (Maurice), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Malvy (Jean-Léon-Marius), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Matissart (Henri-André-Georges), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Petitfrere (Marceau-Lucien), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Fleurance (Gabriel-Paul-Camille), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Dupouy (Jean-Paul), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Braeckmans (Louis-Michel), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jalaber (Dominique-Robert), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Carre (René-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Cerisier (Gabriel-Marie-Pascal), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Ambroise (Georges-Henri), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Rabier (André), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
Julie (Roger-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Dubois (Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Poirot (René-Charles-Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Brosillon (Henri-Léon-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Bosquet (Jean-Charles-Georges), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Boidy (Roger-Maurice), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Roques (Gaston-Ernest), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Manent (Jean-Louis), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Martin (André-Eugène), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Martel (René-Louis-Benjamin), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Sanchez (José), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Cousin (René-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Marquer (Louis-Mathurin-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Cranney (Maurice-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Kauffmann (Roger-Paul-Jean), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Leffond (Jean-Emile-Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Simon (Sylvain-Benoit-Joseph), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Pannetier (Auguste-Octave-Joseph), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.
Berthou (Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Fontecave (Raoul), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Meyer (Emile-Edmond), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Pommier (Fernand-Roger), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.
Gury (Marie-Charles-Gustave), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Vuillemin (Henri-Jules-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Chancel (Jean-Dominique), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Clément (Georges-Eugène), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Joubin d'Elsuc (Georges-Jean-Jacques), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Marciteau (Raphaël-Henri-Aimé-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Dupuy (Jean-Marie), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Flotat (Marcel-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Buhour (Arsène-Pierre-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Vial (Maurice-Auguste-Marius), maréchal des logis-major; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Rumeau (René-Armand), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Beyssat (Armand-Célestin), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mariage (Fernand), aspirant; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Liaud (Yves-Georges), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Debias (Gilbert-André-Antoine), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Boccon (Maurice-Georges-Elise), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Bernadet (Joannès-René), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Guillot (Paul-Jules-Alexandre), maréchal des logis major; 18 ans de services, 4 campagnes.
Caulier (Emile-Raymond), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
Damemme (Fernand-Florimond), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Ferrand (Louis-Henri-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagne. A été cité.
Ilier (Louis-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Berger (Marcel-Eugène), adjudant-chef; 19 ans de service, 3 campagnes.
Kieffert (René), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Court (Pierre-Auguste), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.

Garrec (Yves-Marie), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Labeque (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Brunet (Maurice-Julien-Léon), adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.
Voguet (Roger), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Allan (Paul-Jules-Emile-Elie), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Leisch (Eugène-Léon), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Richaud (Léon), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Paschet (Ernest-Francis), maréchal des logis major; 17 ans de services, 5 campagnes.
Sotty (René), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Dumont (Alfred-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Pilault (René), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Mahy (Robert-Joseph), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Leroy (René-Désiré-Constant), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Mathieu (Pierre-Lucien), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes.
Molinier (Jean-Ludovic-Pierre), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Souvat (Marcel-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Maucotel (Maurice-Charles), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Monier (Eugène-Théophile), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Sacco (Eugène-Joseph-Clément), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Benion (René-Pierre-Marie-Emile), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Bouchet (Aimé-Léon), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Piéri (Henri-Georges), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Castera (André-Jean-Louis), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes.
Sentz (René-Léonard-Marius), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Reversat (Marcel-Augustin), adjuandant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Tixador (Joseph-Jean-Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Vaucouloux (Roger-Gaston), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Moulin (Etienne-Pierre-Raymond), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Fillion (Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Redon (Ferdinand-Jules), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Viala (Henri-Raymond), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Trini (Antoine-Marius), adjudant-chef, 20 ans de services; 1 campagne.
Perraudeau (René-Joseph-Louis), adjudant; 20 ans de services; 1 campagne.
Favreau (Pascal-Maurice-Victor), adjudant-chef, 20 ans de services, 1 campagne.
Sacepe (Jean-Paul), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
Beby (Armand-François-Louis-Gaston), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Sourisseau (Pierre-Jacques), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Petitfourt (Pierre-Auguste), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Cadran (Augustin), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Fabre (Henri-Auguste-Honoré), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Coubourrat (Claudius-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Chavaillon (Louis-Charles-Marie-Hubert), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cotier (Henri), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes.
Richardin (Roland-Camille-Lucien), adjudant; 17 ans de services. 4 campagnes.
Clément (Alphonse-Julien), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Faucher (André-Léonard), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Court (Raymond-Maximin-Marius), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Chauvin (Emile-Jean-Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Jouron (René-Louis-Charles), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Estrem (Jean-André), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Martinez (Julio-San-Firmin), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Léonard (Albert), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Gouget (René-Ferdinand), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Schieb (François-Xavier), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Rieubernet (Joseph-Zéphirin-Eugène), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Ormancey (Jean-Henri), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Perriolat (Arius-Xavier), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Moreau (Robert-François-Henri), adjudant; 20 ans de services, 1 campagne
Moyen (Emile-Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Herbillon (Jean-Léopold-Louis), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Alexandre (Gilbert-Georges-Eugène), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Mouilley (Robert-Jules-Arsène), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Valmage (Gustave), adjudant-chef, 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Diffre (Léonce-Paul-Ernest), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Pallot (François), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Perin (Marcel-Jules), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Garcia (François), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Azema (Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Noël (René-Auguste), adjudant; 12 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Bellard (Henri-Marcel), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Darne (Jean-Germain), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Poletti (Pierre-Jean), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Monard (Pierre-François-Clément), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Souillot (Armand-Louis-Charles), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Michel (Gaston-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Galerneau (Roger-André), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Ribes (Fernand), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Sochaud (Constant-Olivier), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Dufois (Roger-Pierre-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Menand (Elie-Rémy), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bourgoin (France-Gaston-Gilbert), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Pietri (Paul-Augustin), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Barbier (Roger-Paul-Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Charras (Hubert-Jean-Camille), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Offavi (François), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Penlou (Marcel-Louis-Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Parenteau (Marcel-Firmin), adjudant; 20 ans de services, 1 campagne
Sauvajon (Paul-Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Salvat (René-Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Teulière (Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Privat (Côme-Joseph-Jean), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Laine (Louis-Marie-Ange), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Collet (Roger-Louis-Victor), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Brocard (Lucien-Fernand-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Loriot (Paul-Marcel-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Xatart (Jean-François-Joseph-Hugues), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Ulbrich (Gustave-Guillaume), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pollet (Pierre-Julien-Marie), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Duffeix (Louis-Alexis), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne
Courtin (Roger-Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.

Cramotte (Marcel-René), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Adolphe (Clément), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Fort (Jean-Michel), aspirant; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Aucouturier (Marcel-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Bastie (René-Joseph-Justin), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Moniet (Antoine-Francisque), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Oules (Maurice-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes.
Joubert (Roger), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Quin (Henri-Georges-Alfred), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Lemaison (Fernand-Roland), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Aldebert (Emile-Gaëtan-Albert), maréchal des logis-major; 18 ans de services, 1 campagne.
Baumard (Georges-Gustave), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.
Perreard (Roger-Alexandre), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne A été cité.
Fillod (Marius-Ernest), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Bonas (Fernand-Marie), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Boulen (André-Albert-Louis-Lucien), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.
Leclair (Clément-Léon-Félicien), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Travail (François-Marius), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Forthoffer (Pierre-Guillaume), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes
Ringot (Alphonse-David-Alfred), adjudant; 11 ans de services, 2 campagnes.
Kessler (Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Guillaume (Charles-Théophile), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Fremiot (Léon-Jacques), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Husson (Raymond-Louis-Gaston), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Rivrot (Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Martin (Ernest-René), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Biance (Emile-Marie), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Shaedele (Joseph), maréchal des logis-major; 17 ans de services, 2 campagnes.
Gachadoual (André-Valmont-Marius), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Pecquet (Pierre-François-Prudent), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Jamet (Jean-Roger), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Cheval (Jean-Victor), adjudant; 17 ans de services, 1 campagne.
Voegtle (Pierre-Lucien-Emile), adjudant-chef; 17 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Jardin (Yvon-Salomon), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 1 campagne.
Devaux (René-Jean-Louis), adjudant; 17 ans de services, 1 campagne.
Lecat (Robert-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 1 campagne.
Nicolle (Jacques-Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Burfin (Georges-André-Robert), adjudant-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Carlier (Ghislain-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.

NORD-AFRICAINS

Lahoucine ben Hamadi, mle 4182, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Tahar ben Abdallah ben Chaabane, mle 1751/35, maréchal des logis; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Larbi Moklar ben Miloud, mle A. 2834, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes.
Guedouar Tayeb ben Sakri, mle 47, soldat; 15 ans de services, 5 campagnes.
M'Hamed ben Ahmed, mle A. 498/32, brigadier-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Larad Aoued ben Maki, mle 067, maréchal des logis; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Bachir ben Allal, mle A. 138; maréchal des logis chef; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Moumencha Messaoud, mle 234, adjudant; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Intendance.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Favier (René), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Avry (Marcel), sergent-major; 16 ans de services, 5 campagnes.
Bouvier (Daniel), sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes.
Saint-Martin (René), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Lamiral (Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Rougny (Hubert), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Breton (Yves), sergent-major; 15 ans de services, 5 campagnes.
Oudot (Raoul), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Chaussoy (Edmond), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Schwald (René), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Follet (Edouard), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Denechere (Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Roge (Louis), sergent-major; 15 ans de services, 5 campagnes.
Germain (Gustave), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes.
Delaitre (René), sergent-major; 15 ans de services, 5 campagnes.
Devilliers (François), sergent-major; 15 ans de services, 5 campagnes.
Daoust (Célestin), adjudant; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Desanti (Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Olivier (Pierre), sergent-major; 15 ans de services, 5 campagnes.
Pincemaille (Louis), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Werschine (Charles), sergent-chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Astolfi (Charles), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Saliou (Vincent), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Jourdan (Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Barreteau (Fernand), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Rivet (Pierre), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Jacquot (Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Lesage (René), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Gevrey (Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Arnault (Etienne), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Paindessous (Adrien), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Dubernet (Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Mavelle (Abel), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Christ (Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Rigail (Julien), sergent-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Larue (Lucien), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Dupuis (Jean-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Nicolas (Roland), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Quetel (Henri), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Coler (Achille), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Bedel (Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. Blessé et cité.
Gardessol (Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Picherit (Anatole), sergent-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Bertrand (René), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Ollet (Pierre), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes.
Schiller (Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Barthelemy (Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Baldassari (Georges), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Muracciore (Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Toureille (René), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Gaffory (Dominique), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes.
Toucix (Roger), sergent-major; 15 ans de services, 5 campagnes.
Basquin (Emile), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Vilcot (Maurice), adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Eychenne (Marcel), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Gaignard (Pierre), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Faggianelli (Paul), adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes.
Madrassi (Marius), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Gavoille (Gaston), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.
Thirion (Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes.
Dausse (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Vigneron (Paul), adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lardin (Raymond), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Sauvagnat (André), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.
Javelle (Bernard), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Binet (Henri), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.

Lecubain (Hubert), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Mourier (Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Prevot (Pierre), sergent-major; 17 ans de services, 1 campagne.
Maurice (Louis), adjudant; 14 ans de services, 3 campagnes.

MAITRES OUVRIERS

Souroux (Charles), sergent-major cordonnier; 25 ans de services, 1 campagne.
Chatelier (Georges), sergent-chef cordonnier; 25 ans de services, 1 campagne.
Sagot (Julien), sergent cordonnier; 24 ans de services, 1 campagne.
Genty (Marcel), sergent tailleur; 20 ans de services, 5 campagnes.
Lefebvre (Raoul), sergent cordonnier; 21 ans de services, 4 campagnes.
Mercadier (Norbert), sergent-chef tailleur; 20 ans de services, 2 campagnes.
Delanoe (Paul), sergent cordonnier; 23 ans de services, 1 campagne.
Cosquer (Jacques), sergent-chef tailleur; 22 ans de services, 2 campagnes.
Lafloque (Georges), sergent-chef tailleur; 22 ans de services, 2 campagnes.
Jolliot (Armand), sergent-chef tailleur; 22 ans de services, 2 campagnes.
Tourneur (Ernest), sergent-chef cordonnier; 22 ans de services, 2 campagnes.
Ferrando (Joseph), sergent-major tailleur; 22 ans de services, 1 campagne.
Despretz (Maurice), sergent-chef tailleur; 22 ans de services, 1 campagne.
Dubouloz (Camille), sergent-chef tailleur; 22 ans de services, 1 campagne.
Parena (Jean), sergent tailleur; 22 ans de services, 1 campagne.

NORD-AFRICAINS

SOUS-OFFICIERS

Abidat Abdallah, mle LM 241, sergent; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Meiili Bachir, mle A 447/34, adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Baïla Ali, mle 344, sergent; 14 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.

HOMME DE TROUPE

Driss ben Ahmed, mle A 90/35, soldat; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

EUROPÉENS

Schmitt (Albert), adjudant-chef; 16 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité. (Pour prendre rang du 13 juin 1941.)
Catzaras (Michel), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Bigot (René-Charles), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bergerot (Robert-Henri), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Le Coz (Jean-Corentin), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Gombaud (Charles-Xavier), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Jarroux (Augustin-Marcel), sergent; 13 ans de services, 11 campagnes.
Goulard (Gabriel-François), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dallera (Séraphin), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Riou (René-Paul), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Néri (Théodore), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gabard (Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Garlot (Lucien-Hubert), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Thibouville (Roger-Kléberl), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Kaiser (Paul), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Micaelli (Martin), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Decantier (Louis-Jules-Cornil), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Boulet (Maurice), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Deville (André), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. été cité.
Covez (César), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Alezan (Paul-Jacques-Marie), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Fall (Adama), mle 552, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Perusse (Edmond-Pierre), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Renault (Roger), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Gouineau (Donatien-Armand-Léon), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Mariani (Toussaint-Antoine), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Lartillot (Henry), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes.
Sobraques (Maurice), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Martinez (Carmélo), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Combes (Maurice-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Barnier (André-Gaston), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Thouvenin (Jean-Maurice), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Guillou (Joseph-Marie), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mouchet (Emile-Maurice-Adrien), adjudant-chef; 9 campagnes. Blessé et cité.
Millet (Louis-Jean-Marcel), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Moulin (Edmond), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Calamai (Mario), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mariani (Paul-François), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Micaelli (Don-Grace), caporal; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Loupot (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Marin (Auguste-Raymond), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Arcamone (Raymond-Albert-Georges), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Girod (Louis-Marius), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Blond (Marie-Joseph-Césaire), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Matuzewski (Léon), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Charraz (Noël), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Mevel (Joseph), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Lascaud (Yves), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Dutrey (Jean-Bertrand), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Gosselet (Abel-Camille-Paul), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Merand (Louis-Honoré-Julien), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Le Roux (Yves), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Larange (Georges-Auguste-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Baubant (Amédée-Henri), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Brenwer (Frédéric-Georges-André), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Corlay (Louis-Maurice), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Laporte (Emmanuel), caporal-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Citterio (Antoine), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes
Pesato (Raymond-René), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Razer (René), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Moser (Joseph), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lanier (Pierre-Roger-Henri), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Rossi (Joseph-Henri), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Pelayo (Paul), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Archenault (Emile-Louis), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Saladin (Gustave), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bouzanquet (Jean-Julien), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Delfini (Hercule-Jean-Innocent), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Lopes (Marie), sergent; 14 ans de services, 10 campagnes.

Schohn (Marcel-Jean), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Clament (Julien-André), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Acquaviva (Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Laffargue (Louis), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Jacquet (Jean-François-Joseph), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Manquat (Maurice-Jean-Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Chéron (Henri-Guy), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Galliou (Paul), sergent; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité
Odie (Eugène), sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Levêque (René-Arthur), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Devaud (Fernand-Louis-Alcide), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Rateau (Raymond), sergent musicien; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Juhel (Gaston-Armand), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bastaraud (Gérard), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Raffali (Jacques), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Courte (Aimé-Charles), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Orensanz (Dominique), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Deschamps (Georges-Armand), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Haustant (Edouard), sergent; 14 ans de services, 10 campagnes.
Collomp (Théodore-Jean), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Bienville (Mesmin-Ernest), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Barbieri (Frédéric), adjudant clairon; 15 ans de services, 10 campagnes.
Le Rest (Marius), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Meiss (Frédéric-Guillaume), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Goin (Daniel-Gustave), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Pomiers (Désiré), 1re classe; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Leca (Jean), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Eberhardt (Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Jodeau (Marc), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Nussbaumer (Auguste-Edouard), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Brunelli (Ange-Marie), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Matéo (Barthélémy), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Wetterli (Oscar), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Bragoni (Joseph-Antoine), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Jolly (Jacques-Albert), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Manodritta (Sébastien-Joachim), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Trampon (Jean-Marie), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Maysonnave (Jean), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Casanova (Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
L'Her (Jean), sergent; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Peusin (Albéric), caporal; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Pietri (François), sergent; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Caudoux (Paul), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Cante (Clément), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Gaillard (André), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Trebucq (Jean), sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Le Bras (Jules), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Maigre (Albert-Eugène), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Joyeux (Jean-Baptiste), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Leloutre (Prosper-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Enouf (Léon-François), sergent; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mariani (Antoine), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Diagne (Guirane), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Pouzolles (Eugène-Elie), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes.
Haisman (Camille-Eugène), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Dubrana (Lucien-Constant), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Pierantoni (Pascal), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Biondi (Guido-Mario), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Allouche (René), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Lemée (Bernard-René), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Biancardini (Bastien), caporal-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Jandia (Joseph), caporal-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Buchmuller (Maurice), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Rundstadler (Joseph), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Haas (Louis), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Birckicht (Edmond), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dufart (Lucien-Jean), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Brunetto (Antoine), 1re classe; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Pujol (Marcel-Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Vanel (Robert-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Bazin (Pierre-Edmond), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Sichi (Nicolas), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Belotti (Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Maudire (Alain-Auguste), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mahé (Jean), sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Marguerettaz (Jules-Ernest), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Judas (Daniel-Georges-Albert), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Stéphan (Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Luciani (Jean-Toussaint), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Stingre (Louis-Maurice), sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Schneiber (François-Emmanuel), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Beyris (Marcel), adjudant; 12 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Lecarpentier (Maurice), sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Couillon (Robert), adjudant-chef, 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Soudier (Lucien-Louis), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dauphin (André-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Montoux (Maurice-François), sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Treuille (Jean-Marie), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Bartoli (Antoine), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Mattioni (Armando), 1re classe; 14 ans de services; 10 campagnes. A été cité.

March (Joseph), sergent; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Moreau (Paul-Pierre-Emile), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Esterez (Robert), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Poiron (Fernand-Léon-Emile), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Esnault (Emile-Edmond), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Mottay (Victor), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Basso (Edouard) caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Fay (René-Eugène), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Gagnier (Robert), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Grand (Georges-Roger), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Daniel (Jacques), adjudant; 16 ans de services; 7 campagnes. A été cité.
Le Bihan (Jean), sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Vincenti (Augustin), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Vables (Albert), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Vrolant (Alexandre-Eugène), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Amilhat (Ernest-Jean), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dorey (Georges-Henri), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gonnin (Jean-Jacques), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Malpas (René), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Littaye (Paul), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lejard (Marcel), sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Corsini (Pierre-Auguste), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Kaiser (André-Georges), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lucchini (Adrien-Pierre), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Astolfi (François), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Pea (Temarii-Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Flagey (Gabriel), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Chac (Emile), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Siber (René-Antoine), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Aragon (Jean-Emmanuel), sergent-chef clairon; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Le Guern (François-César), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lemal (Marie-René), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Marcel (Etienne), caporal; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Quesnel (Julien-François), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Torasso (André-Roch), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité
Berneau (Robert), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Marc (Emile-Blaise), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Darthout (Jean-Baptiste), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bringuier (Marcel-Pascal), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Baideck (Albert-Marcel), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Valentini (Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Philibert (Marcel-Adrien), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Morelli (Paul-Félix), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Leroy (Gabriel-Alexis), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Battrel (Marcel-Alphonse), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Vade Abdoulaye, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Landry (Marcel), sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guidicelli (Pierre), sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gaspari (Ange), sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Haeflinger (Albert), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Mandoloni (Charles), sergent; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Lesenne (Henri-Robert), adjudant-chef; 8 campagnes, 14 ans de services. Blessé et cité.
Giansily (André), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Etienne (Marcel), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bertho (Yves), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Tardieux (René), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Moine (Pierre-Antoine), sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Roy (Emile-Félix), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Le Bourbasquet (Camille), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Durand (Pierre), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Montrot (Marceau-Pierre), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Auffray (Eugène-Louis), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Miannay (Gustave-André-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Heitz (Edouard), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Canouet (Gérard-Simon), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Sleitz (Jean), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Paudouille (Léon-Dominique), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Farcy (Kléber-Georges), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Coulon (Emile-Arthur), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lucenay (Georges-Casimir), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Vincent (Eugène-Lucien), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Sussmuth (Guillaume), sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Morvan (Yves), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Tarte (Jean-Baptiste-Henri), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lessirard (Amédée-Charles), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gianesello (Antoine), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. blessé et cité.
Baumann (Edmond), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Orsini (Charles-Louis-Etienne), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité
Laurent (Jean-Nicolas), sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Martin (Roger-Désiré), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Trillot (Constant-Gustave), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Yonnet (Achille-André), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gourgues (Pierre), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bois (Lucien-Gérard-André), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Laurent (Roger-Charles), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Trovalet (Antoine-Maxime), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Quinque (Henri-Jean), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Singery (Louis-Eugène), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Bebel (Arthur-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Genty (Fernand-Armand-Roger), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Barbe (Joseph-René), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Durand (Raoul-Benjamin), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Beltz (Edouard), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Le Carrour (Emile), aspirant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Briand (Henri-François), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Brun (Gabriel), adjudant-chef, 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Giovanni (Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Pouteau (Joseph), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Olivieri (François-Antoine), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Poullaouec (Albert-Jean-Alexandre), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Laporte (Marcel), adjudant-chef; 12 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Teil (Jean-François), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Perez (François), sergent-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Morlot (Armand-Georges), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Inial (Pierre-Marie), adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Matoux (Marcel-Eugène), adjudant-chef; 12 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Pigeon (Maurice), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Breugnot (Marcel-Albert), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Lombard (Max-Gaston), adjudant-chef; 11 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Renaud (Georges), sergent-chef; 10 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bourdelles (Jean), adjudant; 8 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Gaillard (Jean), adjudant; 9 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Vibert (Marcel), sergent-major; 8 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Paoli (Jacques-Paul), sergent-chef; 7 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Croquelle (Victor-Emile), sergent-chef; 8 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Blanchard (Pierre), sergent-chef; 4 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Dupuis (Paul-Joseph), caporal; 4 ans de services, 3 campagnes. Blessé et cité. Titres exceptionnels.

AUTOCHTONES

Diemhoum Kan, mle 83236, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Daouba Konde, mle 41781, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Karamoko Coulibaly, mle 8399, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Moribaly Diakite, mle 1070, 1re classe, 14 ans de services, 11 campagnes.
Sori Sidibe, mle 8492, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Kidjiham, mle 464 C. R., 1re classe, 15 ans de services, 11 campagnes.
Zoubilouye, mle 81541, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dari Da, mle 82967, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dian Oury, mle 41619, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ouo Ouo, mle 42296, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zobian Pe, mle 42316, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Saliou, mle 41519, caporal-chef clairon; 15 ans de services, 11 campagnes.
Oury Bailo, mle 41416, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Momo Camara, mle 41261, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Joanny Bazimo, mle 83923, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Niankoi, mle 42300, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zie Samake, mle 8547, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bailo Diallo, mle 41530, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Boe, mle 81975, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Kofi Kaname, mle 81039, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Daramane, mle 4379, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Antandou Ouologuem, mle 8308, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Kaman Kamara, mle 40936, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Yere Gagbo, mle 41318, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Boc Le, mle 1898, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Kounkako Tarasagaolo, mle 82909, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dogo, mle 6181, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fama Mansare, mle 42192, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bilo, mle 41525, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zama Koussoube, mle 10606, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Maliki Dienne, mle 41655, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Daou Diallo, mle 41832, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sanhoueye Kam, mle 83327, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Pham Do, mle 10758, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Nankouma Keita, mle 45336, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Adama Ouattara, mle 10137, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Oula Zia, mle 81850, caporal; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Sory Keita, mle 42005, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mamadi Kourouma, mle 40939, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sie Palmo, mle 83107, caporal clairon; 15 ans de services, 11 campagnes.
Soumaye, mle 45801, caporal; 14 ans de services, 12 campagnes.
Yasouma Douani, mle 83156, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sadiouma Camara, mle 42873, caporal-chef; 15 ans de services; 11 campagnes.
Demba Traore, mle 9507, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Moussa Diakite, mle 8694, caporal; 15 ans de services, 11 campagnes.
Vo Van Manh, mle 5398, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Tiemoko Dembele, mle 8412, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Nguyen Van Hanh, mle 9306, adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dhie N'Guessan, mle 81011, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zian Zeigbeu, mle 81947, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ce Memi, mle 42272, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Niangone Kone, mle 40914, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zonguina Kamandio, mle 10595, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Sa Koundiano, mle 41014, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ha Van An, mle 13572, caporal-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Bongouri Diakite, mle 16685, sergent; 14 ans de services, 12 campagnes.
Soriba Damba, eml 45460, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Ho Van Phu, mle 167, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.
Adama, mle 83957, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Samouro Sayaudouno, mle 42392, 1re classe; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Beira, mle 3917, caporal; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fla Kienon, mle 9086, caporal; 15 ans de services; 11 campagnes.
Dyan Traore, mle 8488, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Massingarel, mle 3993, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Noraogo Kindo, mle 9699, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Noraogo Bouda, mle 84124, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sibiri Sokande, mle 84135, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dian Male, mle 41812, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Pepe Konomou, mle 40941, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tareniande, mle 6214, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dro, mle 81736, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes
Faba Doumbia, mle 7928, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

Khim-Oung, mle 2371, caporal-chef; 18 ans de services, 7 campagnes
Seriman Traore, mle 8404, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Meneki Dosso, mle 91431, 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes
Sape Megbeu, mle 81920, caporal; 15 ans de services, 11 campagnes.
Moussa Koroma, mle 41310, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bangali Soumah, mle 41131, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Maizilio Seidou, mle 30739, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes
Kampademi, mle 8152, sergent; 14 ans de services, 12 campagnes.
Toumani Sidibe, mle 8407, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Soubouka, mle 655, 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Barke, mle 6208, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Denfaya Diallo, mle 41307, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tunguil, mle 4394, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Karfa-Konde, mle 40913, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Amadou-Konate, mle 42090, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Konde-Tambaya, mle 42233, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes
Akoua Ouled, mle 3754, 1re classe; 15 ans de services, 10 campagnes.
Sega Ouedraogo, mle 15987, 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Goma Togba, mle 42274, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Nguyen Van Chiuong, mle 14328, sergent; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Dayende (François), mle 92240, 1re classe; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Sylla Ousmane, mle 35006, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dang Van Khuyen, mle 819, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes
Morlaye Soumah, mle 41128, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Tonkele Yaro, mle 10599, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Kousso Doua, mle 81152, 1re classe; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Toubou Bi Kakou, mle 81518, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lokore-Sogo, mle 82931, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Chu Van Minh, mle 10106, sergent; 17 ans de services, 8 campagnes.
Kamai, mle 725, sergent-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Tho Ha Van, mle 17115, caporal; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Aldel Krim, mle 4090, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sogouety Kone, mle 82519, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Baba Taraore, mle 9510, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes
Sidiki Kone, mle 16288, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes
Amagono Guindo, mle 8138, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes
Issegue Dembele, mle 8967, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Namba Konde, mle 42232, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Dolie Coulibaly, mle 8888, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Homa Hongo, mle 8112, sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Do Van Cuc, mle 686, 1re classe; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Diallo Demba, mle 38551, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes
Ibrahima Maiga, mle 2646, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Pale Sambo, mle 9917, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lue Si Man, mle 9271, adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Amadou Maiga, mle 8231, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Boukary Kaila, mle 3068, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes

Djaguile Ibrahima, mle 46138, caporal-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Sana Camara, mle 41326, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bakary Konate, mle 16721, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Ypote, mle 81810, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Diabate Mamadou, mle 40937, caporal-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Kouakou Boniboro, mle 81224, caporal; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Ouo, mle 42271, caporal; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Panomgana, mle 84261, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Tamba Mara, mle 45966, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Banakoro Tiebassa, mle 10568, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Digbei Yieugbeu, mle 81918, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Mamadou M'Baye, mle 34108, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes
Sory Camara, mle 45168, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Nini Boro, mle 10609, caporal; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Boubacar Sane, mle 33842, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Mamadou Doumbia, mle 82174, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Sadiouma Balde, mle 45724, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bui Van Tram, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Tebe Farama, mle 53246, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Tran Van Thach, mle 10912, sergent; 19 ans de services, 6 campagnes, A été cité.
Tienkani Dembele, mle 10076, caporal; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Gnimouny Traore, mle 17681, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Nantan Male, mle 16915, sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Gali, mle 4523, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Son Ken, mle 292, adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Le Van Dinh, mle 1887, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gala Ouala, mle 46168, 1re classe; 14 ans de services, 9 campagnes, Blessé et cité.
Yomo (Albert), mle 91557, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Oulai (Joseph), mle 81963, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Malal, mle 45800, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Hoang Van Ket, mle 339, adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ma Van Da, mle 11088, adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Chu Van Ha, mle 10915, sergent-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Sounkalo Taraole, mle 16480, sergent-chef, 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Wasse Kone, mle 3596, 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes, Blessé et cité.
Nioma Kam, mle 83379, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes, Blessé et cité.
Yamoussa Diallo, mle 41443, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Gondo Ticoule, mle 91046, 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Loi Gip Mau, mle 14136, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes, Blessé et cité.
Nguyen Duy Tai, mle 12906, caporal; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bady Keita, mle 33977, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Y Kring, mle 4684, sergent; 17 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Y Dup, mle 5074; adjudant; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Y Diam, mle 6325, adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes, A été cité.

MILITAIRES AVENANTAIRES

Nassim Dib ben Mokhaibr, mle 281, étranger, sergent-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Antonios (Georges-Tanous), mle 255, étranger, adjudant; 20 ans de services, 3 campagnes.

Artillerie.

EUROPÉENS

Paulus (René-Jules-Aloïse-Jacques), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Belhade (Alfred), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Prelet (Henri-Prosper-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Elmalih Maklouf (Georges), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Loisel (Fernand-René-Louis), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Goset (Théodore), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Auziveau (Georges-Jean-Alexandre), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Campana (Jacques), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Rolland (Gilbert-Emile-Prosper), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Chèvre (Marcel-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Bonifay (Ernest-Fortuné), maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes.
Sage (Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Dreux (Louis-Marie-Auguste), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Nanie (Hubert), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Debeaux (Louis), brigadier-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Duforet (Abel), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Eliasnaim (Anna), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Christel (Pierre), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Corler (Roger), maréchal des logis; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Denis (Pierre), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Rayssiguier (Hubert), maréchal des logis; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Tanguy (Joseph-Julien-Pierre), maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes.
Tronville (Raymond), maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes.
Aymeric (Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Denizot (Jacques-Camille), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Leprêtre (Louis-Armand), maréchal des logis, maître maréchal-ferrand; 15 ans de services, 10 campagnes.
Rafin (Raymond), maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Delepine (Marcel), maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes.
Duclos (Louis-Antoine), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Louis (Jean), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Hoareau (Etienne), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Closse (Pierre), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Casabianca (Antoine-Jean), adjudant-chef; 14 ans de services; 10 campagnes.
Le Bec (Noël-Sévère-Paul), brigadier-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Giudicelli (Joseph), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Bonis dit Vianney (Jean-Marie), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
L'Her (Auguste-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Burgy (Auguste), brigadier-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Waechter (Paul), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bartoli (Charles), maréchal des logis maître maréchal ferrant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bardou (Auguste-Louis), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Moisson (Pierre-Julien-Henri), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Lafon (Jean-Claude), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Girand (Joseph), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Mestas (Henri), brigadier-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Majin (Paul-Albert), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Yvanoff (Lucien-Pierre), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Giraud (Emile-Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Tortora (Benoit-Marius), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Papais (Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Delacourt (Eugène-Auguste), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Rossi (Philippe), maréchal des logis maître maréchal ferrant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Ide ben Habib, brigadier-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Heinis (Robert-Jean-Lucien), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Blot (René), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Munier (Roger-Aimé-Alphonse), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Chiapello (François-Michel), adjudant; 14 ans de services; 10 campagnes. A été cité.
Thiault (Eugène-Marius), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Bouillaud (Georges-Raymond-Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Fauconneau (Gérard-Charles), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Murati (Marc-Marie-Dominique), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Visconti (Mario), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Keim (André), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Mourterou (Albert-Pierre), maréchal des logis chef; 12 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Turcot (Alphonse), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Crionnet (Pierre-Marcel), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Grenglet (René-Jean), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Dorian (René-Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Schlesser (Paul), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Savignon (Louis-Pierre), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Richard (Charles-Eugène), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

AUTOCHTONES

Abodoun Rin, mle 30739, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mamadou Koma, mle 42675, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Manatouma, mle 454, maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mamadi Kaba, mle 42703, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mamoutie Sanou, mle 92410, 1er canonnier; 14 ans de services, 13 campagnes.
Daap, mle 4009, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Oussou-Sylla, mle 42720, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tamba Kamano, mle 46095, brigadier-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Koukobo Kamanga, mle 84438, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fara Tambaya, mle 46014, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 12 campagnes.
Fara Kabadou, mle 42785, brigadier-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fode Moussa, mle 42636, brigadier-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

Saa Oulfano, mle 42740, 1er canonnier; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mamadian Konde, mle 42696, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Seriba Konate, mle 46394, 2e canonnier; 14 ans de services, 12 campagnes.
Sahou Keita, mle 46346, 1er canonnier; 14 ans de services, 12 campagnes.
Tamba Togbodino, mle 42741, maréchal des logis chef; 15 campagnes, 11 campagnes.
Ouamenete Koudougou, mle 83676, maréchal des logis; 15 ans de services; 11 campagnes.
Niouma Tolno, mle 46023, brigadier-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Tiecoura Toune, mle 42765, brigadier-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Sala Saouro, mle 46121, 1er canonnier; 14 ans de services, 12 campagnes.
Bouhoute Coulibaly, mle 83227, 1er canonnier; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tapua, mle 91065, brigadier; 14 ans de services, 12 campagnes.
Brahima Kone, mle 46111, brigadier-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Assane, mle 6350, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Brahima Camara, mle 46110, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Than Tuiang Van, mle 1482, maréchal des logis; 19 ans de services, 7 campagnes.
Balla Oulare, mle 46357, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Labila Togba, mle 46205, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Tinga Gansare, mle 15928, 1er canonnier; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Beuh Ali, mle 380, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Ali Farah, mle 1933, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Transmissions.

EUROPÉENS

Kobold (Adalbert-Charles), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Allezy (Ulysse-Louis-Ovide), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Jeannot (André-Marie-Atal), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Chapelain (René-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Poulmaire (Emile), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Drymon (Socrate-Casimir), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Wasbauer (Xavier-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Delage (Octave), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Royol (Emile-Albert-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Illy (Lucien-Maurice-Alexandre), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Dumont (Georges-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Desmarest (Georges-Ernest), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Chefiel (Louis-René), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Cordier (Pierre-Emile), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dugenet (Henry-Hubert), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.

AUTOCHTONES

Vu Dinh Thac, mle 10010, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Ngokim Lai, mle 739, adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.

Services des matériels et bâtiments coloniaux.

Teissier (Victor-Augustin), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Dilon (Robert-Pelage), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Queval (Paul), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Brel (Augustin), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Sage (Albert-Georges-Nicolas), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Marquet (Pierre-Antonin), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Nicolet (Robert-Oscar), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Goujon (Raymond-Eugène), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Donze (Charles-Eugène), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Longis (Georges-Louis), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Fournilier (Louis-Lucien), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Grasset (Roger-Georges-René), maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Requillard (Marcel), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Miquel (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Hetzel (André-Charles), maréchal des logis; 17 ans de services, 8 campagnes.
Dupuy (Louis-Maurice-Roger), brigadier; 15 ans de services, 9 campagnes.
Vincenot (Louis-Ernest), adjudant ; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ponche (René-Amédée), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Oget (Jean), maréchal des logis major; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Becel-Colombe (Henry-Albert), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Gourc (René-Jules), maréchal des logis; 19 ans de services, 5 campagnes.
Boury (Régis-Jean-Marie-François), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Lamarque (Marcel), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Serries (Emile), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Vignoli (Philippe), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Valleye (Léon-Emile), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Schmid (Georges-Charles), maréchal des logis major; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Pezieu (André-Clair-Albert), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Saliou (Raymond), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Viry (Jean-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Garceau (Jean-Henri), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Guymont (Jean-Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Rivas (Jean), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Pellon (Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Micquet (André-Lucien), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Tozzi (Edmond-Charles), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Antonini (Jean), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Perrier (Bernard-Léon), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Intendance coloniale.

EUROPÉENS

Derniaux (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Gigli (Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Malevet (Charles), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Charles (Jean-Gustave), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Cappelle (Marcel), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Frejabue (Gaston), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

AUTOCHTONES

Toke Kam, mle 83333, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Salala Camara, mle 91971, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.

MAÎTRES OUVRIERS

Lapina (François-Jean), sergent ouvrier tailleur; 17 ans de services, 10 campagnes.
Graziani (Démétrius), sergent cordonnier; 21 ans de services, 4 campagnes.

Trojani (Théodore), sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Simon (Maurice), sergent-chef maître ouvrier tailleur; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Santé.

EUROPÉENS

Gleizes (Léon-Raymond), sergent major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Boucher (Gaston-Léon), sergent major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Leccia (Antoine-Joseph), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Mialocq (Isidore-Maurice), sergent major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Barrouillet (Jean), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Preau (Fernand-Paul-Achille), sergent major; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Grosjean (Jules-André), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Debarge (François-Jules), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

AUTOCHTONES

Bari Abdoulaye, mle 16596, sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Ramena (François), mle 333, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Relika (Gaston), mle 3270, caporal; 16 ans de services, 10 campagnes.
Peue Zoumanigui, mle 42914, 1re classe; 15 ans de services; 11 campagnes
Simbe Diallo, mle 41890, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Li Soce, mle 93588, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Chancellerie.

Emmery (Jean), adjudant; 16 ans de services, 15 campagnes. Blessé et cité. (Pour prendre rang du 6 mai 1942).
Wostrowski (Jean-Marie), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
De Saint-Nicolas (Maurice-André), sergent major; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Lignon (Paulin-Charles), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lefebvre (François-Anselme-Chrétien), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Demarre (Charles-Marius), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Services administratifs des corps de troupe.

Le Gratiet (Yves-Jean-Marie), sergent major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gros (Maurice-Louis), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Legeay (Auguste-Jean-Marie), sergent major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Calendini (Ours-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Cazel (Jean-René), sergent major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Médard-Béraud (Samuel-Eugène-Achille), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Leroy (André), sergent major; 14 ans de services, 10 campagnes.
Mith (Fulbert-Antoine), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Jacques (Serge-Roland), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Daniélou (Jean-Yves), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Militaires dégagés des cadres.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Fena (Jean-François), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Le Gall (Yves), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Grimonprez (Henri-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Schmitt (Emile-Victor), aspirant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Gry (Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Prenez (Raoul-Louis-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Martin (Raymond), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Wartel (Alphonse-Germain), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bilien (Félix-Alain), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Coustali (Ferdinand), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Brodu (Marcel), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Gauthier (Emile-Gaston), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Heugue (Henri-Jules-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Marcillac (Roger-Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Salasca (Toussaint), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 29 décembre 1946.)
Girault (Yves), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Baudouin (Paul-Marie-Noël), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Heinrich (Marcel), adjudant; 21 ans de services, 3 campagnes.
Barillot (Adolphe), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bordonnex (Paul-Emile), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Denizot (Roger), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bollengier (Maurice-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Humbert (Henri-Alphonse), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes
Castel (Bernard-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Duboux (René-Alexandre), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Garrigue (Gabriel), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Fichet (René), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Crelin (Marius-Maxime-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Allmeyer (Nicolas), adjudant; 22 ans de services, 1 campagne.
Goudet (Henri-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Carlier (Georges), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Midot (Théodule-Julien), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Marly (Georges-Gabriel-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Courbet (Emile), adjudant; 23 ans de services, 1 campagne.
Lequellec (Louis-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Bourdon (Maurice-Honoré), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gerardin (Henri-Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Michel (Hubert-Alexandre), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Sevellec (Charles-Louis-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Richard (Pierre), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Fouchard (André-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Daugey (René), aspirant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Hourcade (Henri-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Menet (Henri-Albert), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Le Gars (Pierre-Jean-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Devanne (Emile-André), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Pigeon (Maurice-Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Palure (Paul-Achille), sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Auzias (René-Xavier), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Chevalier (André-Jacques), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Hiegel (Albert), aspirant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Simonin (Joseph-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Lafond (Raoul), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Letellier (Jules-Camille), sergent; 18 ans de services, 6 campagnes.
Proix (Lucien), adjudant; 22 ans de services, 2 campagnes.
Donot (Martial-Charles), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Perin (Charles), adjudant; 22 ans de services, 2 campagnes.
Rax (Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Moulet (Elie-Paul), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne. A été cité,

Javouhey (Germain-Louis-Bernard), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Hamonou (Louis-Laurent), sergent-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Feller (Edouard-Marion), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Biron (René-Pierre-Léon), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.
Palmesani (Ange-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 juillet 1916.)
Holveck (André), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Moity (Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Affre (Gustave), adjudant; 20 ans de services, 3 campagnes.
Gubry (Robert), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Duteil (Gaston-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Godillabois (Désiré-Charles-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bachotet (Raymond-Emile), sergent-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Pellier (Louis-Philogène), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lextrait (Roger), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Bidon (Raoul-Désiré-Marie), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Boret (Marcel-André), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lefebvre (Pierre-Valentin-Clément), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Stadel (Henri-Eloi), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Stefani (Marc-Marie), sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ollivier (Louis-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Grenery (Louis-Denis-Antoine), aspirant; 20 ans de services, 3 campagnes.
Simon (Marcel-Eugène), sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gomez (Salvador), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Mevellec (Jean-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lludriguez (Georges-Henri), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Albert (Marcel-Augustin), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Lassauge (Marcel-Paul-Eugène-Amédée), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Georges (André-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bourdillat (Jean-Thérence-Emile), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne.
Brossard (Baptiste), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Delbecque (Albert-Victor-Fernand), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Buscou (Eloi), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Menez (Jean-Gabriel), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Cummel (Yves-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Landreau (Pierre-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Le Neuresse (Julien), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Jambu (Raymond-Eugène), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Merelle (Eugène-Honoré-Armand), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Viard (Marcel-François), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lagneau (Léon-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Guepet (Robert-Georges-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Melquiond (Jean-Pierre), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Ramnou (Marcel-Léon-Louis), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Dine (Gilbert-Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Baheurle (René-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Colard (Pierre-Marcel), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Armand (André), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Rellen (Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Maginot (René-Lucien), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Jaguin (François), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Desbroussès (Alphonse), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Cep (Adolphe-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Damman (Marcel-Ernest-Maurice), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Richard (André), adjudant chef; 22 ans de services, 1 campagne.
Jeanclaude (Léon-Edouard), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bouygues (Edmond), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Rochel (Robert), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Pierron (Georges), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Delwal (Marius-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Denieul (Roger), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Schmilt (André), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Bontemps (Emile-Louis), sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Calvet (René), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Breton (Jean-René-Joseph), adjudant; 21 ans de services, 1 campagne.
Lemoine (Georges-Eugène), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Delecray (Maurice), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Torres (Lucien-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Letourneau (Louis), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dubois (Edmond-Gilles-Toussaint), sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Jacquemin (Raoul-André), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Besse (Roland-Charles-Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Leduc (Léon), aspirant; 20 ans de services, 3 campagnes.
Thiriat (Auguste-Mansuy-Julien), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.
Blondeel (Isaïe-Henri-Léon), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Barin (Julien-Raymon), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1916.)
Acot (Léon-Martial), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Portes (Paul-Joseph-Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gschwend (Germain-Ernest), sergent-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Eicheldinger (Georges), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Poulet (Robert-Alexandre-Rémy), adjudant-chef, 17 ans de services, 6 campagnes.
Guillet (Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Leroy (Edmond), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Thomas (Jean-Firmin), adjudant; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Hilaire (André-Pierre-Roger), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Gendrault (Henri-Louis-Jean-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Delsaux (Elisée-Hubert), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Biancamaria (Ange-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Marsat (Jacques), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Barbe (Germain), sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Paris (Maurice-Paul-Gaston), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Pillot (Roland), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Gardien (Albert), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Capet (Abel), adjudant; 22 ans de services, 1 campagne.
Martin (Ferdinand-Constant-Gabriel), adjudant; 22 ans de services, 1 campagne.
Dubos (André-Gustave), adjudant; 22 ans de services, 1 campagne.
Curtil (Claude), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Blin (Gustave-Louis-Marie), adjudant; 22 ans de services, 1 campagne.
Courrault (Olivier-Charles-Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Giraud (Léon-Henri), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Laporte (Raymond), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Deguilhem (Elisé), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.

Beaudinot (Pierre-Jean-Gabriel), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lefebvre (Marius), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Tournaire (Pierre-Marcel-Jules-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Malaise (Henri-Sylvain), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gerard (Armand), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Frochlicher (Albert-Michel), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Sutter (Alfred), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Merle (Charles-Henri-Maurice), sergent-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Leleu (Arthur), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Schoch (Joseph), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Meriaux (Louis), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Lemerour (Gaston), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Louis (Roger), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pignot (Raymond), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Chalansonnet (Jean-Marie), adjudant-chef, 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Finestre (Paul-Charles), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Louis (Georges-Jean), aspirant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Macheret (Armand-Eugène), sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Monachon (Marius-Lucien), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Guchez (Alfred), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Paillet (Albert-Joseph), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Rachel (Louis-François), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 août 1946.)
Baillette (Désiré-Jean), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Leroux (Robert-Fernand), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Enderlin (Marceau), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Gobert (Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Le Maire (Eugène-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Freudenberger (Eugène-André), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Geslin (Pierre-Yves), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Armand (Alfred), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Ferec (Pierre-Marie), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Garcia (François), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Cabanel (Robert), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Hebrard (Annet-Antoine-Jean-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Padrines (Saturnin), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Bourgeois (Eugène-André), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Noël (René), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Gomez (Simon-Antoine), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Cabane (André), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Ferron (Guy-Louis-Alphonse), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dauphin (André-Germain), aspirant; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Eckly (Georges-Jacques), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité. (Pour prendre rang du 5 août 1946.)
Linet (Jules-Edouard), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Lauzes (Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Weissler (René), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
Ferreux (Alfred-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Rivier (Raoul-Edmond), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Kestler (Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Charmel (René-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Petite (Armand-Joseph), aspirant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Mauvignant (Jean-Ernest), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Flosse (Camille), sergent-chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Sandeau (Jean-Camille), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Binet (Henri-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Moreau (Charles), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Marc (Louis-Augustin), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ulrich (Albert), adjudant-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 novembre 1947.)
Richard (Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Mouis (Gustave-Jules), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Pedrazinni (René-Joseph), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Scortator (Alexandre), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Bourseguin (Yvon-Ferdinand-Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Boy (Marcel), aspirant; 18 ans de services; 4 campagnes. A été cité.
Barthelemy (Emile-Henri-Antoine), adjudant; 21 ans de services, 1 campagne.
Aubin (René-Marcel-Julien), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Matteaccioli (Michel), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Richard (Paul-André), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Orsini (Martin-Marius), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Borias (Auguste-Antoine), adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Desjardin (Henri), sergent-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Dinand (Jacques-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mery (Roger-Jacques-René), sergent; 17 ans de services, 4 campagnes.
Metal (Raymond), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Bertrand (Joseph-Marie), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pageot (Auguste-Louis-André), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Di Rosa (Antoine-Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Paris (Jean), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Antoine (Henri-Adolphe-Auguste), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Leballeur (Francis-Armand-Emmanuel), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Krier (Jean-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes, A été blessé et cité.
Lantz (Marcel-Emile-Marie), sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lavaux (Emile-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes A été cité.
Boulangero (François-Amédée), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bevilacqua (Gaspard-Vincent), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rousselot (Irénée), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité, (Pour prendre rang du 30 juin 1946.)
Dame (Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Bompard (Gaston-Jules), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Hanot (Georges-Emile), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Palermo (François-Félix), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Faucournier (Roger-Léon), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Brunier (Pierre-Henri), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Nevière (Emile-Célestin), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Sebire (Pierre-Louis), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Roux (Julien-Georges), sergent-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Luiggi (Laurent-Renaud-Justin), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Monginod (Antoine-Elie), adjudant-chef; 14 ans de services; 6 campagnes. A été blessé et cité.
Arnaud (Lucien), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

(Supplément.)

Gevrey (Jules-Félicien), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Heintz (Bruno), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Galland (Eugène), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Rabbia (Henri-Ferdinand), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne. (Pour prendre rang du 31 octobre 1946.)
Bilde (Roland-Albert), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Gautie (Pierre-Gilbert), adjudant-chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Arrighi (Pierre-François), adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Guillemot (Camille-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Fombeur (Georges), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 28 février 1946.)
Demourisse (Roger), adjudant-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Vialaret (Eugène-Baptiste), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Finance (Charles-Joseph-Aloïse), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Vauthier (Georges-Victor), sergent-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Crespy (Firmin-Marius), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Bonnand (Robert-Marcel), adjudant; 17 ans de services, 1 campagne.
Deremetz (François), sergent-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Deydier (Emile-Louis-Clovis), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Clapie (André-Léon), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Watrin (René-Charles-Nicolas), sergent-chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Parguel (Clément), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Bihl (Edouard-François), adjudant; 18 ans de services; 2 campagnes.
Simer (Marie-Auguste-Camille-André), adjudant-chef ; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Dumont (Roland-Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 2 campagnes.
Derriey (Joseph-Victorin), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Lalleman (André-Adrien), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Christen (Joseph-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Ducret (Robert-Edouard), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Finantz (Aloyse), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Caillau (Adrien-Léon), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Faudevet (Daniel), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ahort (Georges-Jules), sergent-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Krantz (René), sergent-chef; 14 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Le Bihan (Frédéric-Louis-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Roux (Jules-Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Richter (Charles-Georges), aspirant; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 novembre 1947.)
Beauchamp (André), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Orlet (Jean-Moïse), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Debuisson (Robert-Alfred), adjudant; 15 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
Ferrant (René-Bonnony-Marius), adjudant-chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Armand (Edmond), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.
Arnould (Marcel-Camille), adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 4 novembre 1946.)
Dobelle (André-Marie), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.
Demange (Gaston), sergent-major; 16 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Lieutaud (Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Leroy (André), adjudant; 15 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Bonnafous (Robert-Paul), adjudant-chef; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. (Pour prendre rang du 30 novembre 1947.)

HOMME DE TROUPE

Croizier (François), caporal; 15 ans de services, 8 campagnes.

NORD-AFRICAINS

HOMMES DE TROUPE

Rahal ben Lhamari, mle A. 89/35, 1re classe; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rabah ben Abdallah ben Nacer, mle 586, L. 34, caporal; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Khemais ben Saad Thamallah, mle 1189/35, caporal-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Imbert (Pierre-Henri), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Chambert (Maurice-Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Suzzoni (François-Antoine), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. (Pour prendre rang du 29 décembre 1946.)
Paysant (Lucien-Ferdinand), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Jomot (Camille-Lucien), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Levain (Marie-Charles-Pierre), adjudant; 20 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Segond (André-Eugène-François), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Lapointe (Paul), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Robert (André-Louis), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Mallet (Adrien-Jean), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Roulleau (Edmond-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Haure (Jean-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gay (Alphonse), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gemtit (Régis), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Duin (Léon-André), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Malingrey (Pierre-Jean-Marie), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Pin (Bernard-Marcel), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Straboni (François-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité (Pour prendre rang du 15 août 1946.)
Monge (Albert-Auguste), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 29 décembre 1946.)
Reynoird (Louis), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Muller (Joseph-Florent), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Neveux (Noël-Gabriel), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bonfils (Claude-Maxime-Régis), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Le Tacon (Pierre-Marie), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
De Chabannes-Curton-Lapalice (Louis-Philomène-Marie), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Chiavutta (Lucien-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Simon (Jacques-François-Marcel), adjudant-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 septembre 1946.)
Figaro (Fernand), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Boulanger (Emile-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Bourlat (Gabriel-Eugène), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Darnand (Firmin-Alphonse), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Buclon (Adrien-Clément), adjudant; 18 ans de services; 1 campagne. A été blessé et cité.
Guillot (Georges-Alfred), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Condat (Jacques-Marie-Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Roy (Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

(*Supplément.* — **Fin.**)

Thibault (René-Jean-Marie), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 29 décembre 1946.)
Bazzali (Gaspard), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Lempereur (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Morel (Albert-Camille), adjudant-chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Gardet (Paul-Joseph-François), adjudant-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
D'Anchald (Hubert-Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 1 campagne. A été cité. (Pour prendre rang du 19 juillet 1946.)

HOMMES DE TROUPE

Cevaer (Nicolas), cavalier de manège; 20 ans de services, 6 campagnes.
Goepp (Albert), cavalier de manège; 22 ans de services, 1 campagne.

NORD-AFRICAINS

SOUS-OFFICIERS

Mohamed ben Salah ben Ali ben Khemissi, mle 1103/32, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Benacine Abdelmadjid, mle 358, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
S. N. P. Mostefa ben Mebarek, mle 391/L. M., maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Cherki ben Hamadi, mle A 292/32, 1re classe; 17 ans de services, 5 campagnes.
Ali ben Mohamed, mle A 314/32, 2e classe; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Ahmed Ould Bou Feldja, mle A 310/32, brigadier-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Mohamed ben Maachi, mle A 284/32, 1re classe; 17 ans de services, 4 campagnes.

Artillerie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Lechevin (Emile), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Verloingne (Casimir-Charles), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Martin (Marcel-Gaston), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Veron (Paul-Louis), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne.
Devaux (Maurice-Aimé), adjudant; 23 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Geniez (Henri-Pierre), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Frenot (Marcel-Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Dubois (Eugène-Julien), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Schlienger (Léon-Léopold), adjudant; 21 ans de services, 3 campagnes.
Leroy (René-Charles), adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Trouillot (Robert-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bouvart (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Guénard (Joseph-Maurice), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Allery (René-Abel), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gallon (Auguste-Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Steinmetz (François-Emile), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 30 juillet 1946.)
Jolibois (Jean-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Cadoret (Alban), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Blaise (Landry-Lucien), aspirant; 22 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Barrau (Georges-René), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. (Pour prendre rang du 31 août 1946.)
Thubet (Maurice-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Dolard (Eugène-Henri), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Guillot (Alexandre-Louis), adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.
Emery (Georges-Désiré), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Loth (Laurent-Joseph), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lamarre (Henri-Victor), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Rietsch (Charles-Roger), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Marce (Henri-Marie), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Maurey (Raymond-Auguste), aspirant; 21 ans de services, 2 campagnes.
Neveux (André-Fernand), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 17 août 1946.)
Mailiou (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Ratier (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Finance (Paul-Marcel), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Renouleau (Maurice-Daniel), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Mercier (André-Noël), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Thomas (André-Edmond), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Rousse (Auguste-Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Hugot (Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Chauchon (Louis-François), adjudant-chef; 18 ans de services; 4 campagnes.
Martin (Raymond-Clément), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Levy (Roger-Paul), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Grillet (Georges-Charles), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 novembre 1946.)
Dubois (Louis-Alphonse), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Albo (André-Pierre), maréchal des logis chef; 22 ans de services, 1 campagne.
Compas (Roch-Roger), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Deland (Marcel-Emile), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Herail (André), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Baisez (Bernard-Charles), adjudant-chef; 17 ans de services; 6 campagnes. A été cité.
Devaud (Henri), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Voitot (Siméon-Emile), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Bonnaud (Pierre-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 septembre 1946.)
Jacquot (Pierre-Robert), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Alibert (Lucien), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Humbert (Georges), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Barbier (Paul-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Vachez (René), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bonnot (Robert-Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Aubert (Maurice-Robert), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Nicod (Marius-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Sion (Marcel-Charles), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Muslin (Pierre-Jean), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pradat (Paul-Antoine), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 novembre 1947.)
Poudou (Louis-Jean), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes.
Morlot (Jean-Claude-Charles), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Ruffie (Louis-Clément), maréchal des logis chef; 21 ans de services, 1 campagne.
Viguier (Louis-Auguste), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Rolet (Edmond-Henri), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Clément (Arnould-Albert), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Le Denn (Yves-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dravigny (Gaston-Jules), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.

Savalle (Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Hamelin (René-André), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Desclaux (Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 29 décembre 1946.)
Havard (Baptiste-Emile), maréchal des logis chef; 21 ans de services, 1 campagne.
Besrest (André-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Kuhn (Maurice-Lucien), adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.
Thenail (Désiré-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Servat (Ernest), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 18 août 1946.)
Buhot (Edmond-Léopold), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Mougel (Maurice), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cloarec (François-Guillaume), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Hograindleur (Louis-Pierre), adjudant; 21 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Landerneau (Georges), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Hinigen (Henri-Maurice), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Barthelemy (Gaston-Léon), adjudant; 19 ans de sercices, 3 campagnes.
Manque (Guillaume-Jules), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Partarrieu (Raymond), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Delobel (Marcel-Julien), adjudant; 20 ans de services, 1 campagne.
Labonnaire (Pierre), adjudant; 20 ans de services, 1 campagne.
Georges (Maurice-Paul), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Lemasson (Marcel-Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Koerher (Georges-Albert), aspirant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Garnier (Armand-Jules), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Dusang (Daniel-Albert), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Aubert (Georges-Joseph), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Klein (Paul-Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Normand (Henri-Olympe), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Malhomme (Léon-Albert), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.

Train.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Duprey (François-Maurice-André), adjudant-chef; 24 ans de services, 2 campagnes
Seneque (Charles-Louis), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Faux (Jean), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.
Daru (Maurice-Ernest), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Precheur (Alexis-Constant), maréchal des logis; 16 ans de services, 6 campagnes.
Compagnon (Robert-Eugène-Honoré), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes.
Jeunet (André-Alexis), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Pardieu (Georges), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Costa (Pierre-Paul), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé. (Pour prendre rang du 31 décembre 1946.)
Brichard (Emile-Joseph-Antoine-Jean), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Joannis (Jean-Léon), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

NORD-AFRICAINS

SOUS-OFFICIER

Ali Ould Habji ben Razel, mle A. 333/32, adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Kabbour ben Abderrahman ben X, mle 566/32, 1re classe; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lahoussine ben Hamida, mle K. 2070, 1re classe; 17 ans de services, 6 campagnes.
Abdelaziz ben Larbi, mle 901/31, 1re classe; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Transmissions.

SOUS-OFFICIERS

Vallee (Maurice-Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Thuillier (Robert-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ouradou (René-Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Pinson (Emile-Pierre), aspirant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Miroufe (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ravaux (Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Barbe (André-Alexandre), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Lavanceau (Jean-Marie), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Cadre des agents de chancellerie.

SOUS-OFFICIERS

Junqua (Pierre-Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Sonrier (Pierre-Yvon), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes A été cité.
Herbaut (Victor-Antoine), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 29 décembre 1946.)
Perrot (Louis-Henri), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 juillet 1946.)
Thomas (Gérard), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Delamare (Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ballereau (André-Raymond), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Caruana (Carmel-Michel), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Verleyren (André-Villars), adjudant-chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Zeimet (Pierre-Maurice), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Reilhac (Alain), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes A été cité.
Grangier (Armand-Georges), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Marrot (Raymond), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Bergeon (Paul), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guiblais (Raymond-Auguste), aspirant; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Le Coustumer (Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Legrand (Raymond-Francis), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.

Cadre des agents des corps de troupe.

Tailleur (Michel-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Mansois (Louis-Georges), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.
Guillemin (Marcel-Stanislas), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Cosson (Henri-Alexandre), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Sautier (Léon-Ghislain), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Schaeffer (Paul), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Bruhy (Jean-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Milan (Marcel-Lucien), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Charasse (René-Pierre), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mailhe (Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.

Quivogne (Maurice-Léon), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Barneoud-Rousset (Félix-Barthélémy), adjudant-chef; 17 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Moriens (Anselme-Pierre), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Barbier (Raymond-Léon), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Hubert (Roger-Louis), adjudant; 20 ans de services, 2 campagnes.
Blaise (André-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Charles (Marcel-Alphonse), sergent-major; 18 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Verdier (Clément-Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Brule (Marc), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Sompayrac (Alphonse-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Couprie (Roger-Victor), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Minodier (Louis-Jean), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Michel (Abel-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Saint-Dizier (André-Lucien), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Duthel (Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne.

Recrutement et statistique.

Plessix (Alfred-Pierre-Emile), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Faure (Jean-Louis), adjudant; 24 ans de services, 1 campagne.
Wery (Charles-Louis), adjudant; 22 ans de services, 3 campagnes.
Guinot (Albert-René), adjudant; 24 ans de services, 1 campagne.
Boureur (Paul-Louis), sergent-major; 19 ans de services, 6 campagnes.
Lestienne (Nestor), sergent-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Barberousse (Hubert-Robert), aspirant; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Bonnet (Antoine-Gabriel), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.
Trividic (Albert-Joseph-Marie), adjudant; 20 ans de services, 1 campagne.

Génie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Laurent (Ernest-Pierre), adjudant; 23 ans de services, 1 campagne.
Kachler (Joseph-Louis-André), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Chevry (Pierre-Isidore-Louis), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Blanc (Germain-Auguste-Laurent), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Danne (Marcel-Gabriel), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Sarda (Jean-Simon-Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Brichet (Manuel-Constant-Jean), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.

NORD-AFRICAINS

HOMMES DE TROUPE

Djilali ben Cherradi ben Ahmed, mle A 606/32, 1er sapeur; 17 ans de services, 7 campagnes.
Said ben Lahcen, mle 366/33, 1er sapeur; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

Matériel.

Renson (Gabriel-Robert), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gérard (Marius-Alfred-Lucien), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Auzias (Pierre-Honoré), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne.
Richard (Edmond), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne.
Le Toux (Pierre-Marie), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Capoduro (François-Marie-Jacques), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 21 septembre 1916.)
Blattes (Georges-Gilbert), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Rey (Ferdinand), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lerch (René-Armand), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Sadosky (Fernand-Roger), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Godard (Charles-Léon), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Crouzet (Kléber-Emile), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Jeanjacquot (Marie-Léon-Raymond), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Patrouix (Sylvestre-Joan-François), maréchal des logis major; 20 ans de services, 3 campagnes.
Richard (Pierre-Emile-Arsène), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Guiton (Antoine-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Granjux (Max-Gustave), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Texier (Louis-Félix Jean-Marie), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Barbier (Jean-Marcel), adjudant; 21 ans de services, 1 campagne.
Peltan (François), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. (Pour prendre rang du 29 décembre 1946.)
Bourliaud (Marcel-Eugène), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Blin (Ollivier-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Bauchet (Gabriel-Emile-Fernand), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Quemard (Georges-Gaston-Marie), adjudant; 21 ans de services, 1 campagne.
Goire (Amédée-Jean-Baptiste), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Brun (Philippe), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Rochet (Ernest-Joseph-Camille), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Guinot (Jean-Marie), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
Duby (Guillaume), adjudant; 21 ans de services, 1 campagne.
Schirmeyer (Georges-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Perez (François-Georges), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Lafitte (Lucien-Achille-Antoine) adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Parage (Aimé), adjudant; 20 ans de services, 1 campagne.
Pharisien (Gabriel-Julien), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Morel (Fernand-Paul), adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.
Daguse (René-Louis-Gustave), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Goetmen (Mathias-Julien), adjudant; 20 ans de services, 1 campagne.
Comby (Emilien-Robert), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Lavaux (Emile-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Le Doeuff (Charles-Alain), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Bottin (André-Léon-Victorin), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Vuillemin (Georges-Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Legendre (Maurice-Alphonse), adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Duchesne (François-Joseph-Lucien), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Etienne (Max-Jean-Albert), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Boulin (René-Marcel-Elie), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Aynie (René-Adolphe), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Arrighi (Jean-André), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes
Rapp (Nicolas), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Lize (Robert-Jules), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes, A été cité.
Lereboullet (Jean-Edmond), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Coffrand (André-Henri), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Michaux (Raymond-Emile-Fernand), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Feydy (Pierre-Prosper-Camille), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Humbert (Albert-Emile), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Adiasse (Lucien-Florimond-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.
Parat (Georges-Léon-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.

Rousseau (Pierre-Jean-Jacques), maréchal des logis-major; 17 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Thiechart (Paul-Octave-Hector), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Hirtzmann (Paul-Jean), aspirant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Pierrat (Yvon-Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Renard (Joffre-Nicolas-Franck), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Intendance.

SOUS-OFFICIERS.

Roblet (Henri), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Greuez (Marceau), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Nicolas (Charles), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Ansaldi (Jean-Baptiste), sergent-major; 19 ans de services, 3 campagnes.
Taiclet (Gaston), sergent-major; 17 ans de services, 4 campagnes.
Saulnier (René), sergent-major; 15 ans de services, 6 campagnes.
Vial (Robert), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Swal (Jules), sergent-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Leroy (René-Jules), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 30 juillet 1946.)
Bourdil (Frédéric), sergent-major; 17 ans de services, 4 campagnes
Flourac (Marius), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Coulon (André), sergent-major; 19 ans de services, 2 campagnes.
Rene (Fortuné), sergent-chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Jardel (Maurice), adjudant; 19 ans de services, 1 campagne.
Bacci (Jean), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Ordioni (Joseph), sergent-major; 18 ans de services, 2 campagnes.
Lefresne (Roger), adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Lombard (Marcel), sergent-major; 18 ans de services, 2 campagnes.
Thomassin (Noël), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Jaumes (Hervé-Emile-Charles), adjudant-chef; 18 ans de services, 2 campagnes. (Pour prendre rang du 15 août 1946.)
Thomère (Yves), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Bonne (André), adjudant; 18 ans de services, 1 campagne.
Faivre (René), adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Perrin (Symphorien-Jean-Marius), sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Fiegeau (Pierre-Marie-François-Joseph), sergent; 17 ans de services, 9 campagnes.
Dennet (Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Broussier (Edmond), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Demailly (Maurice-Auguste-Léon), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Mannarini (Jean), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Baudin (Charles-Jean-Louis), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Scholl (Othon-Armand), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Charron (Henri-René), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Petit (André), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ben (Louis), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Gaubert (Robert-Eloi-Jean), sergent-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Oberti (Joseph-Dominique), sergent; 17 ans de services, 8 campagnes.
Lallouette (Henri-Emile), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Brunel (Henri), sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Lecuyer (Arsène-Joseph), sergent-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Couton (Jean), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mercadier (Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Virot (Georges-Louis-Camille), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Moreau (Marceau), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Cornu (Pierre-Charles), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Tharon (Alexandre), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mary (Jean-Marie-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lozach (François-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Rossimoni de Ramiro (René-Simon-Philippe), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lacourt (Jean), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Delfaux (Jean), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Rocchi (Louis-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ruant (Alphonse-Léon), sergent-major; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Bresson (Albert-Constant), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Ruby (Georges), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Meffre (Julien-Paulin), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Wasicek (Antoine), sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Lepain (Jean-Jacques), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Aime (Raymond-Vincent), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Bigot (Raoul-Lucien), sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Leffondre (Joseph-Jean), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Capdecomme (Lucien-Joseph-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Aillard (Maurice), adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Brenkle (Blaise), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

AUTOCHTONES

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

Mamadou Kamara, mle 9/033, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Noumori Kamara, mle 8/501, caporal; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ramasizanabola, mle 10759, caporal; 20 ans de services, 6 campagnes.
Lansana Bangoura, mle 41122, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Pete, mle 41551, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Beoroum O/Gol, mle 3746, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Nobila Nakanabo, mle 15799, sergent; 14 ans de services, 12 campagnes.
Sangare Bakou, mle 10793, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mamadou Demba, mle 35574, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Terna Sano, mle 42189, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Indrokaky, mle 6334, adjudant; 21 ans de services, 5 campagnes.
Francois Diadniou, mle 27570, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Donti Coulibaly, mle 83461, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Beledigui, mle 3687, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Barry Abdoul, mle 31255, sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Kanfori Kamara, mle 41062, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Fali Kamara, mle 42463, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Edodifioky, mle 17587, sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ratavilaby (Simon), mle 13882, adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Ravokatra, mle 8793, adjudant; 21 ans de services, 4 campagnes.
Seri Kone, mle 40988, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Vassery Taraore, mle 41011, sergnt-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Doro Kore, mle 10605, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Yalete (Joseph), mle 3659, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Kone Moussa, mle 41019, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Raboba, mle 6342, sergent-chef; 22 ans de services, 3 campagnes.
Tsikizaby, mle 17992, sergent; 17 ans de services, 8 campagnes.

Razanajatovo, mle 11461, adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.
Ratsimbazafy, mle 11372, adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
N'Garo, mle 3713, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ouensana, mle 3412, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Dougouss, mle 4065, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Moaky, mle 188, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

EUROPÉENS

SOUS-OFFICIERS

Hautenauve (Maurice-Henri), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Sirot (Maurice), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Gourguillon (Ernest-Roger), maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes.
Moreau (Pierre-Auguste), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Gerard (Pierre-Jean-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Rousseau (Marcel), maréchal des logis chef; 15 ans de services. 11 campagnes.
Paris (Jean-André-Marie), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Guillioux (Louis), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Raffier (Alexandre-Charles), adjudant-chef ; 20 ans de services, 4 campagnes.
Saniez (Michel-Raymond-Georges), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Reffler (Raymond), adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Pompa (Camille), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Lecoq (Maximilien), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

AUTOCHTONES

Amadou Diallo, mle 42672, maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes.
Rainibialahy, mle 20744, maréchal des logis; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ravoavy, mle 20782, maréchal des logis; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ranaivo (Gilbert), mle 20837, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Intendance.

AUTOCHTONES

Tangary, mle 6316, 1re classe; 21 ans de services, 8 campagnes.

Transmissions.

EUROPÉEN

Paget (Julien-Alphonse), adjudant; 46 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Service de santé.

EUROPÉEN

Jean-Baptiste (Raphaël), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.

AUTOCHTONES

Rapiera, mle 13513, 1re classe; 18 ans de services, 8 campagnes.
Ratadiavina, mle 9179, sergent; 21 ans de services, 5 campagnes.
Rakotozafy, mle 9/977, sergent; 21 ans de services, 5 campagnes.
Bevokara, mle 2791, sergent; 18 ans de services, 7 campagnes.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

EUROPÉEN

Colonna (Titus), maréchal des logis; 16 ans de services, 9 campagnes.

Services administratifs des corps de troupe.

Saulet (Jean-Blaise), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Bazin (Louis-Victor), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 20 février 1950 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 20 février 1950, rendu sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques), et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a été promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. Brune (Paul), administrateur directeur général adjoint de la société Alsthom. Chevalier du 26 février 1938.

Décret du 20 février 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 20 février 1950, rendu sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques) et vu les déclarations du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Borie (Maurice-Joseph), président directeur général de la Compagnie électroindustrielle à Fourchambault (Nièvre). Chevalier du 10 novembre 1938.

Boucherit (Edouard-Jean), président directeur général de la société anonyme Edouard Boucherit. Chevalier du 28 février 1936.

Fain (Gaël-Joseph-Xavier), ancien chef du service de l'assurance-crédit d'Etat. Chevalier du 5 janvier 1939.

Clerc (Jean-Marie-André), commissaire expert économique d'Etat. Chevalier à titre militaire du 16 juin 1920.

Michel (André), ancien directeur et liquidateur de la caisse autonome de recouvrement des comités d'organisation. Chevalier du 19 novembre 1938.

Au grade de chevalier.

MM.

Dayne (Marcel-Albert-René), tanneur corroyeur; 28 ans de services civils et militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 29 annuités.

Lespinasse (Albert-Jean-Louis), administrateur et directeur général de la société Banania; 29 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 2 ans de mobilisation, au total 31 annuités.

Badolle (Maurice-Claude-François), directeur commercial des Automobiles Peugeot; 30 ans de services civils, d'activité professionnelle et de services militaires, dont 2 ans de mobilisation, au total 32 annuités.

Baileyguier (André-Marie-Jules), président délégué du Chocolat Poulain, président fondateur de la société nationale d'exportation des chocolatiers et confiseurs; 33 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 4 ans de mobilisation, au total 37 annuités.

Galland (René-Henri-Jacques), délégué de la chambre française des Etats-Unis, président de l'union des chambres de commerce françaises à l'étranger; 49 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 50 annuités.

Gaulon (Roger-Jean), cogérant et directeur général du service de documentation économique (agence de presse); 27 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 28 annuités.

Jammes (Roger-Auguste-Adolphe), président du conseil d'administration de sociétés; 30 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 31 annuités.

Lyon (Abraham-Jules), expert arbitre près le tribunal de commerce de Marseille; 65 ans d'activité professionnelle, 65 annuités.

Musso (Paul-Delphin), négociant en huiles d'olives; 48 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 4 ans de mobilisation, au total 52 annuités.

Robichez (Louis-Alfred-Marie-Joseph), directeur du comité central de la laine; 28 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 29 annuités.

Huot (Jean-François-Emile), administrateur de la Société nouvelle des Etablissements Huot, à Saint-Mihiel; 66 ans d'activité professionnelle et de services militaires, 66 annuités.

Varin (Marie-Achille-René), notaire, directeur de la caisse d'épargne de Commercy; 61 ans d'activité professionnelle et de services militaires, 61 annuités.

Veron (Pierre-Jean), président directeur général de la Séquanaise; 38 ans d'activité professionnelle, 38 annuités.

Barbier (Henri-Cyrille), conseiller commercial de 2e classe; 25 ans d'activité professionnelle et de services civils, dont 2 ans 4 mois de services hors d'Europe, au total 26 annuités.

Dreux (Raymond-André-René), conseiller commercial de classe exceptionnelle; 22 ans 4 mois d'activité professionnelle, de services civils et militaires, dont 4 ans de services hors d'Europe et 1 an de mobilisation, au total 29 annuités.

Devize (Julien-Etienne), administrateur civil de 2e classe; 22 ans 8 mois d'activité professionnelle, de services civils et militaires, dont 1 an de mobilisation et 2 ans de résistance, au total 26 annuités.

Tricas (Jean-Gilbert), contrôleur d'Etat; 16 ans de services civils et militaires, dont 1 an de mobilisation et 3 ans de captivité, au total 20 annuités.

Montarnal (Jean-Henri-Robert), inspecteur des finances, directeur financier de la compagnie nationale Air France; 20 ans de services civils et militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 21 annuités.

Chauvet (Louis-Casimir), expert économique d'Etat; 30 ans de services civils et militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 31 annuités.

Regis (Marcel-André), directeur du contrôle économique à Montpellier; 39 ans de services civils et militaires, dont 6 ans de mobilisation, au total 45 annuités.

Dessolies (Pierre), administrateur à l'institut national de la statistique et des études économiques, directeur régional à Reims; 26 ans de services civils et militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 27 annuités.

Depoid (Pierre-Albert-Auguste-Alexandre), administrateur à l'institut national de la statistique et des études économiques; 20 ans de services civils et militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 23 annuités.

Décret n° 50-207 portant création d'une commission nationale d'économies.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 février 1950: page 1704, 1re colonne, 49e ligne, au lieu de: « à l'article 31 », lire: « à l'article 33 ».

Décret portant nomination des représentants des assurés dans les conseils d'administration des sociétés d'assurances nationalisées et de la caisse centrale de réassurance.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 février 1950: page 1662, 1re colonne, alinéa 7e, au lieu de: « Weil », lire: « Weill »; 2e colonne, 17e ligne, au lieu de: « Ithurbide (Jean) », lire: « Ithurbide (René) ».

Attribution à la direction générale des prix et du contrôle économique de l'exercice des attributions transférées au ministère des finances et des affaires économiques par le décret n° 50-84 du 18 janvier 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),

Vu le décret n° 49-1527 du 30 novembre 1949 portant suppression du haut commissariat au ravitaillement;

Vu le décret n° 50-84 du 18 janvier 1950 portant, en matière de ravitaillement, transfert d'attributions à différents ministères,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est confié à la direction générale des prix et du contrôle économique au secrétariat d'Etat aux finances (affaires économiques) l'exercice des attributions transférées au ministère des finances et des affaires économiques par le décret n° 50-84 du 18 janvier 1950 et relatives:

1° A la gestion des caisses de péréquation de prix des produits alimentaires;

2° A la liquidation des opérations administratives, financières ou contentieuses afférentes aux comptes spéciaux du ravitaillement, compte « Transports routiers nécessaires à l'approvisionnement », compte « Ravitaillement général de la nation en temps de guerre », compte « Approvisionnement en produits et denrées alimentaires ».

Art. 2. — Le directeur général des prix et du contrôle économique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 février 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
PHILIPPE DE MONTRÉMY.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
ROBERT BURON.

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),

Vu le décret n° 50-84 du 18 janvier 1950 portant, en matière de ravitaillement, transfert d'attributions à différents ministères;

Vu l'arrêté du 7 juin 1945 relatif à la gestion des caisses de péréquation par les services financiers de l'administration centrale du ravitaillement;

Vu l'arrêté du 17 février 1950 confiant à la direction générale des prix et du contrôle économique l'exercice des attributions transférées au ministère des finances et des affaires économiques par le décret n° 50-84 du 18 janvier 1950,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Rosenstock-Franck, directeur général des prix et du contrôle économique, à l'effet de signer:

1° Tous actes, décisions, ordonnances de payement, de virement, ou de délégation, tous avis d'ordonnance, tous avis de recettes ainsi que tous états exécutoires prévus par l'article 54 de la loi du 13 avril 1898, et tous arrêtés de débet prévus par la loi du 12 vendémiaire an VIII, en ce qui concerne les comptes spéciaux et les comptes de péréquation;

2° Tous mémoires adressés au conseil d'Etat en vue de lui communiquer les observations sur les pourvois formés par les particuliers.

Art. 2. — M. Rosenstock-Franck, directeur général des prix et du contrôle économique, reçoit délégation permanente à l'effet de gérer et d'administrer les caisses de péréquation et fonds de garantie, et notamment de:

a) Recevoir ou payer toutes sommes qui peuvent être dues aux différentes caisses ou par elles en principal, intérêts et accessoires, pour quelque cause que ce soit, de toutes sommes reçues ou payées, donner en retour toutes quittances et décharge, payer et recevoir tous mandats, traites, bons de payements sur tous particuliers et caisses, notamment sur le Trésor public, la Banque de France, l'administration des postes, tous établissements de crédits et toutes banques privées, déposer ou retirer tous titres et sommes, donner ou recevoir quittance ou décharge, prendre tous coffres-forts en location, en retirer le contenu, en donner décharge;

b) Retirer de l'administration des postes, de tous ses bureaux, tous plis chargés et recommandés, lettres, mandats et valeurs déclarées à destination des caisses de péréquation et de garantie, en donner quittance et décharge, demander à ladite administration l'ouverture au nom du service central des péréquations, de tous comptes courants de chèques postaux que bon lui semblera, soit à Paris, soit dans toutes autres villes, faire ouvrir au nom du service central des péréquations, à la paierie générale de la Seine ou dans les trésoreries générales, et dans toutes banques, notamment à la Banque de France, tous comptes-courants, faire usage desdits comptes, se faire délivrer à cet effet tous carnets de chèques, opérer à ces comptes tous retraits, virements et dépôts de fonds, signer tous reçus, chèques de payement ou de virement au débit desdits comptes, ainsi que tous acquits et pièces quelconques nécessaires au fonctionnement de ces comptes;

c) Exercer toutes actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, devant tous juges et tribunaux compétents, obtenir tous jugements et arrêtés, les faire lever et signifier et exécuter par toutes voies et tous moyens de droit; représenter le service central des péréquations dans toutes faillites et liquidations judiciaires ou amiables, poursuivre et affirmer toutes créances, obtenir tous bordereaux de collocation et mandats de payement, en toucher le montant;

d) Aux effets ci-dessus, passer, signer tous actes et pièces, élire domicile, substituer une ou plusieurs personnes dans tout ou partie des présents pouvoirs, mais seulement pour un ou plusieurs objets, et généralement pour faire tout ce qui est nécessaire pour l'administration courante des affaires du service central des péréquations et l'exécution des décisions du secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques).

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 février 1950.

ROBERT BURON.

Composition, compétence et mode de fonctionnement de la commission des marchés du secrétariat d'Etat aux finances (affaires économiques).

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 février 1950: page 1709, 1re colonne, 3e ligne, au lieu de: « M. Rosenstock-Frank, inspecteur général des prix et du contrôle économique, ou son représentant », lire: « M. Rosenstock-Franck, directeur général des prix et du contrôle économique, ou son représentant; 1re colonne, 7e ligne, après: « M. Rey, chef du service de contrôle économique », ajouter: « ou son représentant »; 2e ligne, après: « M. Rey, chef du service de contrôle économique », ajouter: « ou son représentant ».

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Cyril Frank Wilton Andrews en qualité de consul général de Grande-Bretagne à Alger avec juridiction sur les départements d'Alger, d'Oran et de Constantine.

L'exequatur est accordé à M. Alfred Kempler en qualité de consul de la république de Nicaragua à Paris.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Annulation de la concession d'outillage public au port Saint-Antoine à Lyon, accordée à la chambre de commerce de cette ville.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 février 1950, page 1594, 1re colonne, 27e ligne, au lieu de: « l'exécution du présent décret », lire: « l'exécution du présent arrêté ».

Nomination d'un membre du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne.

Par arrêté du 3 février 1950, M. Renvoise (Ange-Jean-Louis), ingénieur en chef de la navigation aérienne (1e échelon), est nommé, à titre permanent, membre du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne.

Désignation de membres titulaires et d'un membre suppléant auprès de commissions régionales des frets et d'exploitation.

Par arrêté du 17 février 1950:

M. Marche (Irénée), chef des services commerciaux de la fluviale Lecocq, est désigné pour faire partie, en qualité de membre titulaire, au titre de représentant des entreprises de transport par navigation intérieure, de la commission régionale des frets et d'exploitation près la direction régionale de la navigation de Lille (zone côtière), en remplacement de M. Jean Lecocq, administrateur du syndicat patronal de la navigation intérieure, démissionnaire.

M. André Nanin, directeur de l'office des transports et des postes, télégraphes et téléphones, des 1re et 2e régions économiques, est désigné pour faire partie, en qualité de membre titulaire, au titre de représentant des usagers des transports par eau, de la commission régionale des frets et d'exploitation près la direction régionale de la navigation de Lille (zone côtière), en remplacement de M. Jacques Hausser, directeur des établissements Kuhlmann, démissionnaire.

Par arrêté du 17 février 1950, M. Marcel Chabance, patron batelier, est désigné pour faire partie, en qualité de membre suppléant, au titre de représentant des patrons bateliers, de la commission régionale des frets et d'exploitation près la direction régionale de la navigation de Nevers, en remplacement de M. Maurice Repicant, patron batelier, démissionnaire.

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 31 janvier 1950, M. Wendling (Alfred), ingénieur en chef de 1re classe des ponts et chaussées, en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères (commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes), est, à compter du 5 mars 1950, réintégré dans les cadres de l'administration des travaux publics, des transports et du tourisme, et chargé, à la résidence de Belfort, des services ci-après désignés: service ordinaire des ponts et chaussées et service vicinal du territoire de Belfort.

Par arrêté du 14 février 1950, M. Occhiminuti (Jean-Baptiste), ingénieur ordinaire de 3e classe des ponts et chaussées à Montpellier, a été chargé, à compter du 1er décembre 1949, à la même résidence, de l'arrondissement de Montpellier-Sud, du service ordinaire des ponts et chaussées et du service vicinal du département de l'Hérault, en remplacement de M. Coyne, appelé à une autre destination.

Il reste chargé du service du contrôle des V. F. I. L. du département.

Par arrêté du 14 février 1950, M. Parant (Jacques), ingénieur ordinaire de 1re classe des ponts et chaussées à Montpellier, a été chargé, à compter du 1er décembre 1949, en sus de ses fonctions actuelles, de l'intérim de l'arrondissement de Montpellier-Nord du service ordinaire des ponts et chaussées et du service vicinal du département de l'Hérault.

Approbation de décisions de la confédération des industries de traitement des produits de la pêche maritime.

Par décision du 8 février 1950, en application de l'article 2 de l'arrêté du 21 avril 1947, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme a approuvé la décision n° 34 de la confédération des industries de traitement des produits des pêches maritimes, modifiant la décision n° 9 sur les normes de préparation et de fabrication pour les produits de transformation tirés du hareng.

Par décision du 13 février 1950, en application de l'article 2 de l'arrêté du 21 avril 1947, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme a approuvé la décision n° 35 de la confédération des industries de traitement des produits des pêches maritimes, modifiant la décision n° 31 sur les normes de préparation et de fabrication des conserves.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Cabinet du ministre du travail et de la sécurité sociale.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 7 février 1950 portant nominations des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu les arrêtés des 10 et 16 février 1950 portant nominations de membres du cabinet du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre du travail et de la sécurité sociale:

Directeur du cabinet.

M. Alain Barjot, maître des requêtes au conseil d'Etat.

Chef de cabinet.

M. Guy Houist, chef de bureau au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Conseiller technique.

M. Raymond Peyredieux, receveur des finances,

Chef adjoint du cabinet.

M. Maurice Neuville.

Chargés de mission.

M. François Delaplanche, sous-inspecteur à la Société nationale des chemins de fer français (Conseil de la République).

M. Jean Rochet, administrateur civil au ministère de l'intérieur (Assemblée nationale).

Attachés de cabinet.

Mlle Joanine Roy, journaliste.

M. Georges Mercier, agent contractuel au ministère du travail et de la sécurité sociale.

Chef du secrétariat particulier.

Mlle Marie-Thérèse Pezet, diplômée d'études supérieures de droit.

Art. 2. — Les arrêtés susvisés des 10 et 16 février 1950 sont abrogés.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 février 1950.

PAUL RAMADIER.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Désignation du secrétaire adjoint de la commission des marchés des Charbonnages de France.

Par arrêté en date du 18 février 1950, Mme Sartin (Pierrette), administrateur civil de 3e classe au ministère de l'industrie et du commerce (direction des mines et de la sidérurgie), est nommée, à compter du 1er février 1950, secrétaire adjoint de la commission des marchés des Charbonnages de France.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Eaux et forêts.

Par arrêté en date du 1er février 1950, les gardes généraux des eaux et forêts dont les noms suivent sont nommés inspecteurs adjoints des eaux et forêts de 4e classe, à compter du 1er février 1950, et maintenus, en cette qualité, dans leurs affectations actuelles, savoir:

MM. Palisson, à Bourges (Cher); Ducrocq, à Mézières (Ardennes); Bernardon, au Puy (Haute-Loire); Jourdain, à Saint-Laurent (Jura).

Par arrêté en date du 1er février 1950, M. Ducreux (Pierre), inspecteur adjoint des eaux et forêts de 3e classe, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie pour le service forestier algérien, est réintégré, à compter de la date du présent arrêté, dans les cadres du service forestier de la métropole et affecté, avec ses grade et classe actuels, à Evreux (Eure) (nouvelle organisation).

Génie rural.

Par arrêté en date du 11 février 1950, M. Rhuere-Dawson, ingénieur du génie rural, démissionnaire, a été rayé des cadres à compter du 1er octobre 1949.

Circulaire du 15 février 1950 relative à la coloration et à l'aromatisation de la margarine.

Le ministre de l'agriculture à Messieurs les inspecteurs principaux, inspecteurs et agents de la répression des fraudes, à Messieurs les directeurs de laboratoires agréés.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le décret du 11 août 1947 a été, par arrêt du conseil d'Etat en date du 28 octobre 1949, annulé, dans la mesure où ce décret autorisait la coloration de la margarine.

Sauf en ce qui concerne l'exportation et les territoires de l'Union française, ce produit ne doit pas, selon l'article 2 (§ 4) de la loi du 16 avril 1897, modifiée et complétée, être additionné de substances colorantes.

En vue de permettre l'écoulement des stocks constitués sous le régime du décret précité, j'estime équitable qu'aucune infraction ne soit retenue de ce chef avant le 1er avril prochain contre les fabricants ou commerçants qui détiendraient de la margarine colorée antérieurement à la publication de la présente circulaire.

De plus, rien ne s'oppose à ce que, parmi les corps gras entrant dans la fabrication de la margarine, figure une matière première comme l'huile de palme qui suffit, à elle seule, à donner au produit une certaine coloration.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur le fait que le décret susvisé demeure en vigueur à titre provisoire et exceptionnel, en tant qu'il permet, par dérogation à l'article 22 de la loi du 2 juillet 1935, l'aromatisation de la margarine; je vous rappelle qu'en application du même décret, l'adjonction du diacétyle à la margarine a été rendue licite.

Il importe, toutefois, lorsque cette adjonction sera opérée, que, sur les étiquettes prescrites par la loi et indiquant la composition de la marchandise, apparaisse, à dater du 1er avril 1950, la mention « aromatisée », en caractères apparents.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN EHRHARD.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Fonds de concours.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 février 1950: page 1677, 1re colonne, Fonds de concours, 1re section, chapitre 316, Travaux et cessions à titre remboursable, au lieu de: « 115.115.000 », lire: « 116.115.000 ».

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Liste des camps situés en territoire exclusivement administré par l'ennemi, considérés comme camps de concentration.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés de la résistance;

Vu le décret n° 49-427 du 25 mars 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi, notamment l'article 3 aux termes duquel « pour l'attribution du titre de déporté résistant, la liste des prisons et camps de concentration situés, d'une part dans les territoires exclusivement administrés par l'ennemi, à l'exception de l'Indochine, et d'autre part, dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, sera fixée par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, pris sur l'avis de la commission nationale prévue à l'article 12 »;

Vu l'avis de la commission nationale des déportés et internés de la résistance en date des 4 novembre 1949 et 2 décembre 1949,

Arrête:

Art. 1er. — Sont considérés comme camps de concentration les camps, situés en territoire exclusivement administré par l'ennemi, figurant sur la liste annexée (1).

Art. 2. — Le directeur du contentieux, de l'état civil et des recherches est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 décembre 1949.

LOUIS JACQUINOT.

(1) NOTA. — La liste prévue à l'article 1er du présent arrêté a fait l'objet d'une publication à part, mise en vente par la direction des Journaux officiels au prix de 10 F.

Délégation de signature.

Le ministre des affaires étrangères et le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu l'article 82 du décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;

Vu l'arrêté du 19 janvier 1918 portant désignation d'ordonnateurs secondaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mersier, sous-directeur du budget, de l'ordonnancement et de la comptabilité, ordonnateur primaire, délégué du commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes (Allemagne), ordonnateur secondaire du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, la délégation sera exercée par M. Longe, administrateur, adjoint au sous-directeur du budget, de l'ordonnancement et de la comptabilité du C. G. A. A.

Art. 2. — Le commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes et le directeur de l'administration générale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 février 1950.

Pour le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre:
Le directeur du cabinet,
HUGUES VINEL.

Le ministre de la santé publique et de la population, ministre des affaires étrangères par intérim,
PIERRE SCHNEITER.

NOMINATIONS A DES EMPLOIS RÉSERVÉS

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Par arrêté en date du 3 février 1950, M. Perrier (Bernard) est nommé adjoint technique stagiaire de la météorologie, au titre des emplois réservés, à compter du 1er janvier 1950.

La nomination de l'intéressé est prononcée sous réserve des résultats des examens médicaux prévus par la réglementation en vigueur.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1950

Ordre du jour du mardi 21 février 1950.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion d'urgence de la proposition de loi de M. Lamine-Guèye et plusieurs de ses collègues tendant à fixer les conditions d'attribution des soldes et indemnités des fonctionnaires civils et militaires relevant du ministère de la France d'outre-mer, les conditions de recrutement, de mise en congé ou à la retraite de ces mêmes fonctionnaires. (Nos 8935-9106 — M. Lamine-Guèye, rapporteur.)

2. — Demande d'arbitrage de la commission de l'éducation nationale sur l'avis défavorable donné par M. le président du conseil sur la discussion d'urgence des conclusions du rapport fait par ladite commission sur les propositions de résolution: 1° de M. Triboulet et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à obtenir pour les étudiants à l'université de Paris une réduction de 50 p. 100 sur les transports de la région parisienne; 2° de M. Cayol et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faire bénéficier les élèves de l'enseignement supérieur de l'université de Paris d'une réduction de 50 p. 100 sur les transports en commun de la région parisienne; 3° de M. Raymond Guyot et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions utiles pour que soit attribuée aux étudiants de l'université de Paris et des grandes écoles, une réduction de 50 p. 100 sur les transports de la région parisienne. (Nos 6101-6155-6204-7825 — Mlle Lambin, rapporteur.)

3. — Discussion: I. des propositions de loi: 1° de M. Joseph Denais tendant à réprimer la vente spéculative des immeubles à usage d'habitation; 2° de M. Citerne et plusieurs de ses collègues tendant à réprimer la vente spéculative des appartements, à annuler les promesses de vente consenties et à accorder un droit de priorité d'achat aux locataires occupant les locaux mis en vente; 3° de M. Joseph Denais tendant à freiner les manœuvres spéculatives auxquelles donne lieu la vente des immeubles par appartements; 4° de M. Joseph Denais tendant à réglementer les ventes par appartements; 5° de M. René Pleven et plusieurs de ses collègues tendant à réprimer la spéculation sur les ventes d'immeubles par appartements; 6° de M. Louis Rollin ayant pour objet de compléter la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers; 7° de Mme Francine Lefebvre et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 20 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers; 8° de M. Louis Rollin ayant pour objet de modifier la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers des locaux d'habitation ou à usage professionnel; 9° de M. Ramarony tendant à modifier l'article 20 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 sur les loyers; II. de la proposition de résolution de M. Citerne et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à déposer d'urgence un projet de loi concernant la constitution et l'activité des sociétés et groupements s'occupant de ventes et reventes d'appartements, locaux et immeubles à usage d'habitation. (Nos 5619-5762-6060-6167-6550-7246-8297-8310-8391-5765-6084-8658. — M. Minjoz, rapporteur.)

4. — Discussion: 1° du projet de loi instituant une aide financière au profit des personnes définies à l'article 40 de la loi du 1er septembre 1948 en vue de leur permettre de couvrir leurs dépenses de déménagement et de réinstallation; 2° de la proposition de loi de M. Marrane, sénateur, et plusieurs de ses collègues tendant à atténuer la crise du logement par une meilleure répartition, en accordant des indemnités aux locataires désirant se retirer à la campagne ou acceptant un logement plus petit que celui qu'ils occupent actuellement. (Nos 6863-7018-8836-9066. — M. Yves Péron, rapporteur.)

5. — Discussion des propositions de loi portant modification et codification de la législation relative aux rapports entre bailleurs et locataires d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (Nos 42-128-129-130-131-132-217-309-384-637-761-922-1095-2617-2993-3148-3449-3450-3451-3908-4161-4998-5068-5229-5605 (rectifié)-5791-7069-7071-1255-3481-8412-9127. — M. Chautard, rapporteur.)

6. — Discussion du projet de loi portant statut général des entreprises publiques. (Nos 6027-8572. — M. Maurice Guérin, rapporteur.)

A seize heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacance, d'un membre de commission.

2. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête présentée par la commission de l'éducation nationale.

3. — Suite de la discussion des interpellations:

1° De M. Legendre, sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour accorder effectivement « la garantie de prix pour les produits agricoles de base » promise dans sa déclaration ministérielle par M. le président du conseil, en particulier aux planteurs de betteraves sucrières, victimes de la sécheresse;

2° De M. Waldeck Rochet: *a*) sur les conséquences désastreuses que les mesures acceptées par les représentants du Gouvernement français à la réunion de l'O.E.C.E. et tendant à la suppression du contingentement des importations et à la destruction de notre protection douanière sont susceptibles d'avoir pour l'agriculture française; *b*) sur la politique économique du Gouvernement, notamment sur les mesures que celui-ci compte prendre pour rétablir un juste équilibre entre les prix agricoles à la production et les prix industriels par une baisse substantielle de ces derniers;

3° De M. Desjardins, sur la fixation par le Gouvernement de certaines denrées agricoles, notamment le blé, à des prix égaux à ceux fixés pour l'année 1948, alors que les prix des différents produits industriels n'ont pas cessé d'augmenter;

4° De M. Legendre, sur: *a*) les conditions dans lesquelles M. Pflimlin, ministre de l'agriculture, a été amené à donner sa démission par fidélité aux engagements pris à l'égard de la paysannerie; *b*) l'interprétation qu'il convient de donner à son remplacement par M. Valay, notamment quant à l'abandon par le Gouvernement de la politique du prix garanti de la betterave, dans le cadre des textes réglementaires, réaffirmée par l'unanimité de l'Assemblée nationale dans sa séance du 10 novembre dernier;

5° De M. Desjardins, sur les conditions dans lesquelles vient d'être fixé le prix de la betterave;

6° De M. Jean Masson, sur la politique de garantie des prix agricoles, les conséquences des engagements pris dans le cadre de l'organisation économique européenne et les mesures que le Gouvernement compte prendre pour promouvoir l'équipement de l'agriculture dans le but d'abaisser les prix de revient et d'affronter la concurrence internationale;

7° De M. René Charpentier, sur la politique économique du Gouvernement;

8° De M. Moussu, sur la politique agricole du Gouvernement et spécialement sur la garantie de prix des produits agricoles;

9° De M. Albert Rigal, sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement a fixé le prix de la tonne de betterave industrielle.

4. — Discussion des propositions de loi: 1° de M. Yves Péron et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation de certaines dispositions de l'ordonnance n° 45-1810 du 14 août 1945 modifiant le décret organique du 2 février 1852 relatif à l'élection des députés au Corps législatif et à l'amnistie de certaines condamnations; 2° de M. André Marty et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer certaines mesures de radiations des listes électorales édictées par l'ordonnance n° 45-1810 du 14 août 1945 aggravant le décret organique du 2 février 1852 de Louis-Napoléon Bonaparte. (Nos 5847-8293-8375. — M. Minjoz, rapporteur.)

Séances du mardi 21 février 1950.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

Galeries. — Depuis M. Forcinal, jusques et y compris M. Gallet.

Tribunes — Depuis Mme Braun, jusques et y compris M. Capitant.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 21 février 1950.

N° 8652. — Proposition de loi de M. Meck relative à la sécurité sociale des ouvriers forestiers (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 9117. — Proposition de résolution de M. Médecin tendant à inviter le Gouvernement à accorder un nouveau délai aux parents des victimes de la guerre pour la restitution et le rapatriement des corps (renvoyée à la commission des pensions).

N° 9147. — Proposition de résolution de M. Bour tendant à inviter le Gouvernement à prévoir un programme de construction de matériel de transport ferroviaire (renvoyée à la commission des moyens de communication).

N° 9148. — Proposition de résolution de M. Robert Lecourt tendant à amender certaines dispositions de la Constitution (renvoyée à la commission du suffrage universel).

N° 9183. — Proposition de loi de M. Bichet tendant à compléter le troisième alinéa de l'article 20 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers (renvoyée à la commission de la justice).

N° 9188. — Proposition de loi de M. Beugniez tendant à assurer le droit intégral aux allocations prénatales, prévu par le chapitre IV de la loi du 22 août 1946 (renvoyée à la commission du travail).

N° 9189. — Proposition de loi de M. Duquesne tendant à préciser certains termes du chapitre III de la loi du 22 août 1946 relative au salaire unique (renvoyée à la commission du travail).

N° 9191. — Proposition de loi de M. Frédéric-Dupont modifiant les conditions d'octroi des prêts effectués par le Crédit foncier de France aux pères de famille achetant leur appartement (renvoyée à la commission de la reconstruction).

N° 9200. — Proposition de loi de M. Bour tendant à modifier la loi n° 48-1279 du 17 août 1948 relative aux indemnités de fonctions des membres du conseil général de la Seine (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 9201. — Rapport par M. Cayol, au nom de la commission de la marine marchande, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à fixer le statut du personnel des trésoreries des invalides de la marine.

N° 9206. — Rapport, par M. Midol, au nom de la commission des moyens de communication, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre, d'urgence, les mesures nécessaires pour la construction du pont de chemin de fer des Andelys (Eure).

N° 9120. — Proposition de loi de M. Deixonne tendant à modifier le décret-loi du 29 octobre 1936 relatif aux cumuls d'une pension de retraite avec un traitement d'activité en ce qui concerne les houillères de bassin (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 9214. — Proposition de loi de M. Yves Péron tendant à modifier l'article 399 du code général des impôts directs, pour empêcher que s'exerce le privilège du Trésor en matière de contributions directes et taxes assimilées concernant les planteurs de tabac (renvoyée à la commission des finances).

N° 9216. — Proposition de loi de Mme Claeys tendant à accorder le bénéfice de la pension vieillesse à régime plein, de l'allocation aux vieux travailleurs salariés et de l'allocation aux femmes ayant élevé cinq enfants, à l'âge de soixante ans pour les hommes et de cinquante-cinq ans pour les femmes (renvoyée à la commission du travail).

N° 9217. — Proposition de loi de M. Poumadère tendant à la suppression de l'article 7 de la loi n° 49-871 du 5 juillet 1949 relative à diverses dispositions d'ordre économique et financier afin que l'Assemblée nationale, en application de la loi du 3 septembre 1947, puisse légiférer en matière de coordination du rail et de la route (renvoyée à la commission des moyens de communication).

N° 9218. — Proposition de loi de M. Barthélémy tendant à porter de 6.000 à 30.000 F le chiffre limite prévu par le décret du 25 août 1937, modifié par l'acte dit loi du 6 août 1941, de la procédure de recouvrement simplifiée des petites créances commerciales (renvoyée à la commission de la justice).

N° 9219. — Proposition de loi de M. Minjoz tendant à modifier l'article 335 du code civil relatif à la non reconnaissance des enfants adultérins (renvoyée à la commission de la justice).

N° 9233. — Proposition de résolution de M. Albert Rigal tendant à inviter le Gouvernement à maintenir le plan betteravier relatif aux superficies prévu par le plan Monnet et à respecter ses engagements (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 9243 (1). — Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (renvoyée à la commission des immunités parlementaires).

N° 9259. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, portant réorganisation du régime de l'émission à Madagascar (renvoyé à la commission des territoires d'outre-mer).

N° 9260. — Avis de M. Aubry, au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 8 de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance.

N° 9265 (1). — Proposition de résolution de M. Garaudy tendant à inviter le Gouvernement à accorder un premier secours de 5 millions aux victimes de la catastrophe ferroviaire de Gaillac (renvoyée à la commission des finances).

N° 9266. — Proposition de loi de M. Pouyet tendant à compléter l'article 3 de la loi du 31 juillet 1949, modifiant en ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole le décret du 9 décembre 1948 portant réforme fiscale (renvoyée à la commission des finances).

N° 9267. — Proposition de loi de M. Hamani Diori tendant à fixer les conditions d'attribution de soldes et indemnités des fonctionnaires civils et militaires relevant du ministère de la France d'outre-mer, les conditions de recrutement, de mise en congé ou à la retraite de ces mêmes fonctionnaires (renvoyée à la commission des territoires d'outre-mer).

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Convocations de commissions.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 22 février 1950, à dix heures (local du 7e bureau) :

I. — Rapport d'information de M. Terrenoire sur le Maroc.

II. — Rapport de M. Marc Scherer sur: 1° la proposition de résolution (n° 8691 rectifié) de M. d'Aragon et plusieurs de ses collègues relative au dépôt devant les Nations Unies d'une proposition de convention internationale tendant à proclamer comme coupables d'un crime contre l'humanité ceux qui, les premiers, auront utilisé l'arme atomique; 2° la proposition de résolution (n° 8727) de M. Paul Boulet relative au dépôt devant les Nations Unies d'une proposition de convention internationale tendant à proclamer comme coupables d'un crime contre l'humanité ceux qui, les premiers, auront utilisé les armes atomique, chimique ou bactériologique, les bombardements massifs de villes, ou, d'une façon générale, tout procédé de nature à terroriser les populations.

III. — Questions diverses.

La commission de l'agriculture se réunira le mercredi 22 février 1950, à neuf heures trente (local de la commission n° 232) :

Suite de la revision du statut du fermage et du métayage (Titre IV de l'ordonnance du 17 octobre 1945. — Conversion des baux à colonat partiaire en baux à ferme).

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 22 février 1950, à neuf heures quarante-cinq (local de la commission n° 213) :

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 9138) de M. Joinville tendant à ouvrir le droit à solde mensuelle aux militaires non officiers accomplissant une période de réserve;

La proposition de loi (n° 9139) de M. Joinville tendant à rapatrier immédiatement les anciens prisonniers de guerre servant dans le corps expéditionnaire;

La proposition de loi (n° 9143) de Mme Lambert tendant à mettre fin immédiatement au recrutement féminin pour le corps expéditionnaire en Indochine et à rapatrier les femmes et jeunes filles dont le contrat est en cours;

L'avis (n° 9239) du Conseil de la République tendant à étendre l'application des majorations de service aux médecins, pharmaciens et vétérinaires de réserve intégrés dans les cadres actifs;

Le projet de loi (n° 9242) concernant l'appel en 1950 des jeunes gens sous les drapeaux.

II. — Examen de l'avis de M. Emile-Louis Lambert sur la proposition de loi (n° 8935) de M. Lamine-Guèye concernant les soldes des fonctionnaires civils et militaires relevant du ministère de la France d'outre-mer (rapport n° 9106).

III. — Rapport supplémentaire de M. Bartolini sur la proposition de résolution (n° 7255) de M. Cherrier concernant le taux des salaires des ouvriers et ouvrières de l'Etat (rapport rectifié n° 7879).

IV. — Rapport de M. Billat sur sa proposition de loi (n° 7724) modifiant l'article 24 de la loi du 31 mars 1928, relatif aux allocations des militaires soutiens de famille.

V. — Rapport de M. Billat sur la proposition de loi (n° 8091) de M. Césaire portant désaffectation et cession de terrain et locaux militaires à Fort-de-France.

VI. — Eventuellement, rapport de M. Mélayer sur le projet de loi (n° 8704) relatif à la reconstitution des listes d'ancienneté des officiers des différents corps et cadres de l'armée de l'air.

VII. — Questions diverses.

La commission de l'éducation nationale se réunira le mercredi 22 février 1950, à quinze heures (local de la commission n° 262) :

I. — Examen du rapport de M. Cayol sur les propositions de loi de M. Albert Masson et de M. Cayol tendant à assurer le versement d'une rémunération aux étudiants (n°s 5388 et 6418).

II. — Examen du rapport de M. Deixonne sur la proposition de résolution (n° 8844) de M. Pierre-Olivier Lapie relative à la commémoration de la victoire de Narvik.

III. — Eventuellement examen du rapport de Mlle Weber sur sa proposition de loi (n° 8896) tendant à exonérer tous les pupilles de la nation des droits d'inscription et d'examen.

IV. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 9018) de M. Signor: transformation des classes d'application temporaires en classes permanentes;

La proposition de résolution (n° 9088) de M. Gosset: allocations familiales pour les enfants fréquentant une école à l'étranger;

La proposition de résolution (n° 9163) de M. Binot: création des postes indispensables dans l'enseignement primaire;

La proposition de loi (n° 9172) de M. Rosenblatt: transformation de l'ancien camp de Struthof en musée national;

La proposition de résolution (n° 9178) de M. Garaudy: réintégration du professeur Teissier.

V. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour la proposition de résolution (n° 8998) de M. Deixonne concernant le respect du statut des fonctionnaires en matière de droit au logement.

VI. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 22 février 1950, à neuf heures trente (local de la commission n° 249) :

I. — Suite du rapport de M. Barrot sur la proposition de loi (n° 8651), dont il est l'auteur, tendant à reconnaître la coopération dans la pharmacie d'officine et à organiser son statut.

II. — Rapport de Mme Poinso-Chapuis sur le projet de loi (n° 8562) portant modification de l'article 1er de la loi du 2 septembre 1941 sur la protection de la naissance et constatation de nullité de la loi du 18 décembre 1941.

III. — Rapport supplémentaire de M. Mazuez sur le projet de loi modifiant l'ordonnance du 11 septembre 1945 relative à l'exercice et à l'organisation des professions de médecin, de chirurgien dentiste et de sage-femme.

IV. — Avis de M. Cordonnier sur la proposition de loi (n° 9063) de M. Gosset tendant à réglementer la publicité des boissons autorisées (rapport n° 9095).

V. — Rapport de M. Cayeux sur la proposition de résolution (n° 6723) de M. Poumadère tendant à inviter le Gouvernement à porter la limite d'âge des enfants à vingt et un ans pour bénéficier des réductions de transport par chemins de fer, au titre des familles nombreuses lorsqu'ils poursuivent leurs études.

VI. — Rapport de Mme Roca sur la proposition de loi (n° 7419) de M. Patinaud tendant à l'application de la Constitution de la République française qui garantit aux économiquement faibles des moyens convenables d'existence.

VII. — Questions diverses.

VIII. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 9097) de M. Cordonnier portant modification de la loi n° 49-1094 du 2 août 1949 sur les aveugles et infirmes;

La proposition de loi (n° 9144) de M. Greffier sur les économiquement faibles;

La proposition de loi (n° 9167) de M. Dutard sur la pratique des soins infirmiers par les sages-femmes;

La proposition de loi (n° 9151) de M. Robert Prigent sur la situation démographique.

IX. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 9077) de M. Cayeux sur le libre choix du praticien;

La proposition de loi (n° 9098) de M. Coffin sur le remboursement des frais médicaux.

La commission de l'intérieur se réunira (local de la commission n° 207):

1° Le mercredi 22 février 1950, à seize heures.

I. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 9156) relatif au régime électoral des chambres de commerce d'Algérie;

La proposition de loi (n° 8831) de M. Louis Rollin ayant pour objet la revision des sanctions disciplinaires prononcées au titre de l'épuration administrative;

La proposition de loi (n° 8999) de M. Moktari relative à la gratuité des transports des fonctionnaires originaires des départements ou territoires d'outre-mer exerçant leurs attributions en France;

La proposition de loi (n° 9071) de M. Deixonne tendant à modifier le taux de la redevance sur le charbon;

La proposition de loi (n° 9121) de M. Kriegel-Valrimont tendant à modifier le taux de la redevance sur le minerai de fer;

La proposition de loi (n° 9164) de M. Rabier relative à l'élection et au fonctionnement des conseils de prud'hommes en Algérie;

La proposition de résolution (n° 8699) de M. Moktari tendant à inviter le Gouvernement à réglementer les maisons closes en Algérie;

La proposition de résolution (n° 9000) de M. Moktari tendant à établir la parité de traitement entre les juges de paix algériens et leurs collègues métropolitains;

La proposition de résolution (n° 9074) de M. Rabier tendant à établir la parité de traitement entre les juges de paix algériens et leurs collègues métropolitains.

II. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour les propositions de loi de M. Jean-Raymond Guyon, de Mme Reyraud et de M. Audeguil tendant à assimiler les victimes des incendies de forêts aux bénéficiaires des lois concernant les victimes civiles de la guerre (n°s 8265, 8269 et 8318).

III. — Rapport de M. Ballanger sur la proposition de loi (n° 9225) de M. Auguet tendant à modifier le tarif de la taxe sur les spectacles applicable aux music-halls et spectacles de variétés.

IV. — Suite de l'avis de M. Raymond Badiou sur le projet de loi et la proposition de loi de M. Pierre Ségelle relatifs aux bureaux d'aide sociale (n°s 6349 et 4952).

V. — Rapport de M. Raoul Borra sur le projet de loi (n° 8459) portant élévation des plafonds fixés par l'article 2 du décret du 9 août 1947 fixant les conditions d'application en Algérie de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre.

VI. — Rapport de M. Jean Wagner sur sa proposition de loi (n° 7729) tendant: 1° à l'aménagement d'un régime transitoire en application des nouvelles limites d'âge en matière d'admission à la retraite; 2° à l'organisation d'un régime provisoire de désignation pour remédier partiellement à l'arrêt quasi total de l'avancement de grade.

VII. — Rapport de M. Ginestet sur le projet de loi (n° 8882) portant relèvement des pensions de sapeurs-pompiers.

VIII. — Rapports de M. Maurice Rabier:

Sur la proposition de loi (n° 8341) de M. Denis Cordonnier tendant à appliquer aux agents retraités des collectivités locales le régime de sécurité appliqué aux fonctionnaires retraités de l'Etat;

Sur le projet de loi (n° 8551) relatif à la composition de la justice de paix de Colomb-Béchar;

Sur la proposition de loi (n° 1151) de M. Paul Valentino et la proposition de résolution (n° 8966) de M. Aimé Césaire tendant à prendre des mesures immédiates pour l'amélioration de la condition faite aux fonctionnaires des départements d'outre-mer;

Sur les propositions de loi de M. Benchennouf et de M. Borra (n°s 8961 et 8960) tendant à appliquer à l'Algérie la loi du 2 août 1949 majorant les indemnités lues au titre des législations sur les accidents du travail.

IX. — Rapport de M. Schaff sur le projet de loi (n° 8815) portant attribution d'un édifice cultuel au directoire d'Alsace et de Lorraine de l'église évangélique de la confession d'Augsbourg.

2° Le jeudi 23 février 1950, à quinze heures.

Examen du rapport de M. Raymond Badiou sur le projet de loi (n° 8065) et la proposition de loi (n° 6302) de M. Denis Cordonnier relatifs à la réforme des finances locales.

La commission de la justice et de législation se réunira le mercredi 22 février 1950, à quatorze heures trente (local de la commission n° 250):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 9160): acquisition de la nationalité française par le mariage;

La proposition de loi (n° 9175) de M. Gosset accordant la double nationalité française et belge à certaines catégories de nationaux belges résidant en France;

La proposition de loi (n° 9067) de M. André Mercier: article 25 de la loi du 1er septembre 1948;

La proposition de loi (n° 9094) de M. Mazier: droit au renouvellement du bail des coopératives agricoles;

La proposition de loi (n° 9046) de M. Gabriel Paul exonérant du payement de leur loyer les sinistrés logés en baraques;

La proposition de loi (n° 9142) de Mme Rabaté: sursis à l'expulsion de locataires ayant des enfants mineurs;

Le projet de loi (n° 9086) contre les malfaiteurs d'habitude;

La proposition de loi (n° 9186) de M. Lafay, sénateur, modifiant l'article 10 de l'ordonnance du 18 novembre 1944 sur la haute cour de justice;

La proposition de loi (n° 9134) de M. Louis Rollin modifiant la loi Grammont;

La proposition de loi (n° 9185) de M. Pierrard rendant au jury la connaissance des infractions à la loi sur la presse;

La proposition de résolution (n° 9044) de M. Jean-Paul David invitant le Gouvernement à réglementer l'usage du qualificatif national dans l'énoncé des raisons sociales des sociétés;

La proposition de loi (n° 9010) de M. Boivin-Champeaux, sénateur, abrogeant l'article 3 de l'ordonnance du 13 octobre 1945 relative aux spectacles.

II. — Nomination de rapporteurs: 1° en remplacement de M. Mondon, pour:

La proposition de résolution (n° 4777) de M. Pierre Chevallier: tables décennales d'état civil;

La proposition de loi (n° 1179) de M. Aubry: liquidation de communauté après divorce;

La proposition de loi (n° 403) de M. de Félice, sénateur: dévolution successorale des exploitations agricoles;

La proposition de loi (n° 2768) de M. Minjoz: réintégration de certains locataires;

La proposition de loi (n° 1171) de M. Minjoz: réintégration de certains locataires;

Le projet de loi (n° 4639): modification de l'ordonnance du 21 avril 1945 relative à la nullité des actes de spoliation;

La proposition de loi (n° 6721) de M. Schaff: modification de l'ordonnance du 21 avril 1945 relative à la nullité des actes de spoliation;

La proposition de loi (n° 6214) de M. Fonlupt-Esperaber: modification de l'ordonnance du 21 avril 1945 relative à la nullité des actes de spoliation;

La proposition de loi (n° 4863) de M. Joseph Denais: modification de la loi du 19 juin 1947 sur les spoliations;

Le projet de loi (n° 4239): modification de l'article 26 du code pénal;

La proposition de loi (n° 2637) de M. Pflimlin: répression du trafic des véhicules automobiles;

L'avis du Conseil de la République (n° 6947): modification de l'article 380 du code pénal;

Le projet de loi (n° 5587): procédure de revision exceptionnelle à l'égard des personnes exécutées sans jugement;

La proposition de loi (n° 3407) de M. Louis Rollin: abrogation des dispositions supprimant ou limitant le sursis;

La proposition de loi (n° 6484) de M. Schaff: grâce amnistiante au profit de certaines personnes condamnées dans le département de la Moselle;

L'avis du Conseil de la République: modification de l'article 378 du code d'instruction criminelle;

Le projet de loi (n° 8198): pouvoirs des juges d'instruction et procureurs de la République;

La proposition de loi (n° 5424) de M. Tony Révillon: assimilation des juges de paix aux juges des tribunaux de première instance;

La proposition de résolution (n° 6693) de M. Mondon: modification de l'organisation judiciaire en Sarre;

Le projet de loi (n° 3172): organisation du notariat dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle;

La proposition de loi (n° 517) de M. Kuehn: application aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle des lois relatives à la représentation des justiciables devant les cours et tribunaux;

Le projet de loi (n° 7948): biens et intérêts sarrois mis sous séquestre en France;

La proposition de résolution (n° 886) de M. Jean-Paul David: publication au *Journal officiel* des titres des personnes promues depuis la libération dans l'ordre de la Légion d'honneur;

La proposition de résolution (n° 3610) de M. Lareppe: action de justice sur les responsabilités de la tragédie du maquis des Manises, à Revin (Ardennes);

En remplacement de Mme Rabaté, pour:

La proposition de loi (n° 6311) de M. Palewski: modification des articles 344 et 348 du code civil relatifs à l'adoption;

La proposition de loi (n° 3700) de M. Frédéric-Dupont: modification de l'article 1421 du code civil;

La proposition de loi (n° 417) de M. Frédéric-Dupont: facilités pour la femme seule abandonnée d'obtenir des subsides pour ses enfants adultérins;

La proposition de loi (n° 7440) de M. Jaquet: annulation des lois de l'Etat français sur la réquisition d'urgence des locaux de la zone des anciennes fortifications de Paris;

La proposition de résolution (n° 6554) de Mme Rose Guérin: expulsions arbitraires et prix abusifs pratiqués par la direction du Palais de la femme.

III. — Nomination de rapporteurs pour avis:

En remplacement de M. Mondon, pour:

Le projet de loi (n° 6862): modification de l'article 33 de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre;

La proposition de loi (n° 4089) de M. Mondon: nullité des actes de spoliation.

En remplacement de Mme Rabaté, pour:

La proposition de loi (n° 502) de M. Arthaud: renforcement des sanctions infligées à certains praticiens des professions médicales pour faits de collaboration;

La proposition de loi (n° 1243) de M. Raymond-Guyot: sanctions à l'encontre des loueurs de voitures se livrant au trafic de location d'autorisations de circuler.

IV. — Demande éventuelle de discussion d'urgence du rapport supplémentaire (n° 9127) de M. Chautard sur les propositions de loi relatives aux baux commercieux.

V. — Rapport de M. Delahoutre sur l'avis (n° 8449) du Conseil de la République relatif au projet de loi (n° 2695) relatif aux modifications du nom patronymique et du prénon.

VI. — Rapport de M. Chautard sur l'avis (n° 8901) du Conseil de la République concernant la proposition de loi (n° 1004) relative aux locations-gérances de fonds de commerce.

VII. — Examen du projet de loi (n° 9221) maintenant en vigueur au delà du 1er mars 1950 certaines dispositions législatives et réglementaires du temps de guerre, prorogées par la loi du 26 février 1949. — Nomination du rapporteur.

VIII. — Rapport de M. Chautard sur la proposition de loi (n° 7405) de M. Hutin-Desgrées portant modification de la loi du 23 juin 1886 relative aux membres des familles ayant régné sur la France.

IX. — Rapport de M. Minjoz sur sa proposition de loi (n° 8756) portant reconduction de l'article 10 de la loi n° 49-507 du 14 avril 1949 et modification de l'article 79 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 sur les loyers.

X. — Rapport de M. Defos du Rau sur le projet de loi (n° 8559) tendant à instituer un article 320 *bis* et modifiant l'article 434 du code pénal.

XI. — Suite du rapport de M. Péron sur la proposition de résolution (n° 1247) de M. Marty tendant à inviter le Gouvernement à procéder à la mise au travail des condamnés pour faits de collaboration.

XII. — Rapport de M. Minjoz sur le projet de loi (n° 8561) modifiant l'article 248 du code pénal.

XIII. — Suite du rapport de M. Minjoz sur le projet de loi (n° 3938) relatif au fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature et à l'exercice de ses attributions.

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira (local de la commission n° 220):

1° Le mercredi 22 février 1950, à seize heures.

I. — Nomination du rapporteur du projet de loi (n° 9192) portant modification de la loi du 4 décembre 1913 réorganisant le crédit maritime mutuel.

II. — Nomination d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

III. — Rapports de M. Cance:

Sur la proposition de loi (n° 8324) de M. Hamon tendant à porter à 120.000 F par an l'allocation spéciale pour tierce personne des grands mutilés, pensionnés de la caisse de prévoyance des inscrits maritimes;

Sur l'avis (n° 834) du Conseil de la République concernant le projet de loi (n° 2802) modifiant l'article 121 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime.

IV. — Rapport de M. Yvon sur la question des pensions des inscrits maritimes.

2° Le jeudi 23 février 1950, à neuf heures trente.

Rapport de M. Henneguelle sur le projet de loi (n° 2587) relatif aux comités d'entreprise des dockers.

La commission des moyens de communication et du tourisme se réunira le mercredi 22 février 1950, à seize heures (local de la commission n° 211):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 9039) de M. Minjoz tendant à mettre l'ensemble des moyens de transports sous la direction d'un organisme unique;

La proposition de résolution (n° 9147) de MM. Bour, Abelin et Beauquier tendant à prévoir un programme de construction de matériel de transport ferroviaire;

La proposition de loi (n° 9166) de M. Gautier portant suppression de la majoration du prix des cartes hebdomadaires de travail sur la Société nationale des chemins de fer français;

La proposition de résolution (n° 9179) de M. Dufour tendant à maintenir le trafic des voyageurs et des messageries sur la ligne de chemin de fer de Saint-Georges-de-Commiers à la Mûre (Isère);

La proposition de loi (n° 9217) de M. Poumadère tendant à la suppression de l'article 7 de la loi n° 49-871 du 5 juillet 1949 relative à diverses dispositions d'ordre économique et financier afin que l'Assemblée nationale, en application de la loi du 3 septembre 1947, puisse légiférer en matière de coordination du rail et de la route.

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 8895) de M. Penoy tendant à permettre la vente à crédit d'engins propres à l'exécution de transports combinés rail-route;

La proposition de résolution (n° 9187) de M. Leenhardt tendant à organiser l'exposition internationale de 1957 suivant une conception qui associe toutes les régions de France à son succès et favorise l'équipement touristique du pays;

La proposition de loi (n° 9097) de M. Cordonnier portant modification de la loi n° 49-1094 du 2 août 1949 ayant pour objet de venir en aide à certaines catégories d'aveugles et de grands infirmes.

III. — Désignation de deux commissaires pour faire partie de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne.

IV. — Désignation d'un commissaire pour siéger au conseil supérieur des transports, en remplacement de M. Jean-Paul David, démissionnaire.

V. — Examen du rapport de M. Marcel Noël sur la proposition de résolution (n° 7638) de M. Barthélémy tendant à faire bénéficier les receveurs et chefs de centre des postes, télégraphes et téléphones des dispositions des articles 3 et 6 du décret n° 49-742 du 7 juin 1949 fixant le régime d'occupation de logements par les personnels civils de l'Etat.

VI. — Examen du rapport de M. Morand sur la proposition de résolution (n° 6290) de M. Dutard tendant à remettre en vigueur les lignes de chemin de fer dites lignes secondaires les plus utiles et notamment les lignes Angoulême-Brive et Ribérac-Parcoul.

VII. — Examen de l'avis de M. Morand sur la proposition de résolution (n° 7858) de M. Dufour tendant à permettre aux travailleurs bénéficiaires des congés payés d'avoir accès dans tous les trains de voyageurs quelle que soit la date de départ.

VIII. — Examen du rapport de M. Morand sur la proposition de résolution (n° 8327) de M. Signor tendant à maintenir la ligne de chemin de fer Quimper-Penmarch, et à compléter sur cette ligne le trafic marchandise par le trafic voyageurs.

IX. — Avis de M. Dufour sur la proposition de résolution (n° 8543) de M. Mora tendant à accorder à tous les tuberculeux la carte de priorité pour les transports.

X. — Avis de M. Dutard sur la proposition de loi (n° 8541) de M. Savard tendant à modifier l'article 12 de la loi du 2 août 1949 ayant pour objet de venir en aide à certaines catégories d'aveugles et de grands infirmes.

XI. — Examen du rapport de M. Beauquier sur le projet de loi (n° 8888) relatif à la procédure de fixation des conditions d'admission des objets de correspondance dans le service postal.

XII. — Questions diverses.

La commission des pensions se réunira le mercredi 22 février 1950, à quinze heures trente (local de la commission n° 206):

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de loi (n° 9220) de M. Genest tendant à étendre aux familles des anciens déportés du travail le bénéfice de la loi n° 46-2213 du 16 octobre 1946.

II. — Audition d'une délégation de la fédération nationale des fils de tués.

III. — Examen de l'urgence pour les rapports:

De Mme Péri, sur la proposition de loi (n° 6879), dont elle est l'auteur, tendant à accorder aux orphelins de guerre dont le père et la mère sont décédés une pension au taux fixé par l'article 51 du code des pensions;

De M. Le Coutaller, sur la proposition de résolution (n° 9012) tendant à verser à tous les retraités dont la pension n'est pas revisée par péréquation un versement trimestriel supplémentaire.

IV. — Examen des rapports:

De M. Darou, sur la proposition de loi (n° 7853) de M. Marty concernant les ayants cause des Français morts dans les rangs de l'armée républicaine espagnole;

De M. Durroux, sur la proposition de résolution (n° 8222) de Mme Duvernois tendant à la restitution aux familles des corps des soldats morts en Indochine.

V. — Questions diverses.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 22 février 1950, à dix heures trente (local de la commission n° 261):

I. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 9173) de M. Gresa tendant à accélérer les travaux d'aménagement hydraulique de la Montagne-Noire (Haute-Garonne).

II. — Avis de M. André Denis sur le projet de loi (n° 6027) portant statut général des entreprises publiques.

III. — Désignation d'un commissaire pour faire partie de la sous-commission de contrôle des entreprises nationalisées, en remplacement de M. Louvel.

IV. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mercredi 22 février 1950, à quatorze heures et à quinze heures (local de la commission n° 208):

A quatorze heures.

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 1867) de M. Gosset tendant à inviter le Gouvernement à prévoir un programme d'ensemble de construction de logements, en remplacement de M. Greffier;

La proposition de loi (n° 8968) de M. Wolff tendant à indemniser certains commerçants et artisans alsaciens et lorrains;

La proposition de loi (n° 9005) de M. Toublanc tendant à abroger la loi du 20 avril 1949 et à compléter l'article 6 de la loi du 28 octobre 1946;

La proposition de loi (n° 9015) de M. Gros tendant à modifier l'article 23 de la loi du 28 octobre 1946;

La proposition de loi (n° 9082) de M. Jean Masson tendant à faire bénéficier de la législation sur les dommages de guerre les enfants mineurs français dont l'un des auteurs de nationalité française est mort pour la France;

Les propositions de loi (n° 9122) de M. Gautier, (n° 9132) de M. Crouzier et (n° 9154) de M. Bruyneel concernant la revision des cessions de droits à indemnité des sinistres immobiliers.

II. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour la proposition de résolution (n° 2034) de M. Pierre Chevallier concernant l'attribution de la carte de sinistrés aux officiers et fonctionnaires coloniaux sinistrés, en remplacement de M. Eugène Petit.

III. — Examen de la proposition de loi (n° 9176) de M. Siefridt tendant à fixer le taux du prélèvement sur les loyers encaissés à partir du 1er janvier 1949.

IV. — Examen des rapports:

De M. Siefridt, sur le projet de loi (n° 8181) portant aménagement du prélèvement sur les loyers;

De M. Thiriet, sur l'avis (n° 9237) émis par le Conseil de la République sur le projet de loi relatif au financement de la construction de logements à Strasbourg.

V. — Questions diverses.

A quinze heures.

Audition de M. Claudius Petit, ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, sur le projet de loi (n° 8581) relatif au développement des dépenses d'investissement (réparation des dommages de guerre).

La commission des territoires d'outre-mer se réunira le mercredi 22 février 1950, à quinze heures (local de la commission n° 254):

I. — Examen, en deuxième lecture, du projet de loi relatif au régime de l'émission à Madagascar (rapporteur: M. Castellani).

II. — Examen, en deuxième lecture, du projet de loi relatif au régime de l'interdiction de séjour en Afrique équatoriale française, aux Etablissements français d'Océanie et aux Etablissements français dans l'Inde (rapporteur: M. July).

III. — Eventuellement, examen du rapport de M. Senghor sur les textes tendant à instituer un code du travail dans les territoires d'outre-mer..

IV. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 9155) étendant aux territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun les dispositions de la loi du 27 août 1948 complétant l'article 161 du code pénal;

Le projet de loi (n° 9158) étendant aux territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun les dispositions de la loi n° 48-1979 du 31 décembre 1948 modifiant l'article 13 de la loi du 22 juillet 1867 sur la contrainte par corps;

Le projet de loi(n° 9159) rendant applicables dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo les dispositions des lois du 11 avril 1946 et du 22 septembre 1948 modifiant l'article 412 du code pénal, relatif aux entraves apportées à la liberté des enchères;

La proposition de résolution (n° 9195) de M. Paul Coste-Floret, tendant à inviter le Gouvernement à étendre immédiatement aux territoires d'outre-mer les mesures de libération des échanges intervenues dans la métropole.

V. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 22 février 1950, à seize heures trente (local de la commission n° 261):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 8796) de M. Patinaud: reçu pour solde de tout compte;

La proposition de loi (n° 8803) de M. Cordonnier: vieux travailleurs salariés;

La proposition de loi (n° 8841) de M. Patinaud: fonctionnaires de la sécurité sociale;

La proposition de loi (n° 8847) de M. Jean-Paul David: travail noir;

La proposition de résolution (n° 8849) de M. Béné: victimes du travail;

La proposition de loi (n° 8873) de M. Signor: chômage partiel et entreprises de conserves;

La proposition de résolution (n° 8875) de Mme Nautré: charbon aux chômeurs;

La proposition de résolution (n° 8877) de Mme François: colis mensuel de vivres aux chômeurs;

Le projet de loi (n° 6885): convention avec la république de Saint-Marin;

La proposition de loi (n° 8913) de M. Penoy: caisse de compensation des frontaliers;

La proposition de loi (n° 8914) de M. Penoy: caisse de compensation des frontaliers;

La proposition de loi (n° 8927) de M. Gabriel Paul: droits des ouvriers libérés du service militaire aux congés payés;

La proposition de loi (n° 8963) de M. Viatte: assurance-décès dans les professions artisanales;

La proposition de loi (n° 8985) de M. Bardoux: travail noir;

La proposition de loi (n° 8987) de Mme Devaud: accords de salaires;

La proposition de loi (n° 8988) de M. Maurice Schumann: vieux travailleurs salariés;

La proposition de loi (n° 8989) de M. Robert Schmidt: revalorisation des dettes contractées par certaines entreprises à l'égard de leurs salariés;

La proposition de loi (n° 8993) de M. Moisan: élections prud'homales;

La proposition de loi (n° 9014) de M. Capitant: accords de salaires;

La proposition de loi (n° 9077) de M. Cayeux: remboursement des frais médicaux aux assurés sociaux;

La proposition de loi (n° 9098) de M. Coffin: remboursement des frais médicaux aux assurés sociaux;

La proposition de loi (n° 9140) de M. Gabriel Paul: limite d'âge pour les allocations familiales;

La proposition de loi (n° 9145) de M. Bouxom: salaire de base des prestations familiales;

La proposition de résolution (n° 9149) de M. Anxionnaz: examen des dossiers de sécurité sociale;

La proposition de loi (n° 9174) de M. Billoux: création d'une école de rééducation professionnelle à Marseille;

La proposition de loi (n° 9203) de M. Deixonne: indemnisation des agents et courtiers d'assurances;

La proposition de loi (n° 9211) de Mme Claeys: allocation aux vieux.

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 7404) de M. Desjardins: assurances sociales agricoles et cadres;

La proposition de résolution (n° 7437) de M. Pierre Chevallier: orphelins de guerre et assurances sociales;

La proposition de loi (n° 7614) de M. Cordonnier: maires et assurances sociales;

Le projet de loi (n° 8563): services médicaux du travail dans les mines;

La proposition de loi (n° 8657) de M. Frédéric-Dupont: placement des artistes de variétés;

La proposition de loi (n° 8671) de M. Fonlupt-Esperaber: assurances sociales agricoles dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle;

La proposition de loi (n° 8691) de M. Benchennouf: accidents du travail en Algérie.

III. — Nomination de rapporteurs:

En remplacement de M. Amiot, pour:

La proposition de résolution (n° 573) de M. Vée: allocation d'assistance;

La proposition de loi (n° 877) de M. Ségelle: allocation temporaire aux vieux;

La proposition de résolution (n° 955) de M. Jean-Paul David: taxe sur les postes de T. S. F.;

La proposition de loi (n° 2836) de M. Delachenal: allocation d'assistance;

La proposition de loi (n° 4079) de M. Henri Meck: allocation d'assistance;

La proposition de résolution (n° 4397) de M. Jean-Paul David: médaille du travail;

La proposition de loi (n° 6208) de M. Gérard Duprat: commission cantonale d'assistance;

Le projet de loi (n° 6833): accord franco-italien d'établissement;

La proposition de loi (n° 7276) de M. Gabriel Paul: contrat de travail et service militaire;

En remplacement de Mme Denise Bastide, pour:

La proposition de loi (n° 1662) de Mme Vermeersch: allocations de maternité;

La proposition de loi (n° 1921) de Mme Rose Guérin: contrat de travail et allaitement;

La proposition de loi (n° 2296) de Mme Roca: prestations de la sécurité sociale et allaitement;

La proposition de loi (n° 4062) de M. Meck: journée du 14 juillet;

La proposition de loi (n° 4117) de Mme Rose Guérin: personnel des services domestiques;

Le projet de loi (n° 4145): convention O.I.T. n° 3;

La proposition de loi (n° 4558) de M. Livry-Level: allocations de maternité;

La proposition de loi (n° 5827) de Mme Darras: encaissement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales;

La proposition de loi (n° 5969) de Mme Denise Bastide: notion d'enfant à charge;

La proposition de loi (n° 6360) de Mme Devaud: notion d'enfant à charge;

La proposition de résolution (n° 7555) de Mme Rose Guérin: centre d'apprentissage féminin de Puteaux;

La proposition de résolution (n° 7831) de Mme Denise Bastide: journée du 14 juillet;

La proposition de loi (n° 8283) de M. Genest, argent de poche des hospitalisés;

La proposition de résolution (n° 8669) de M. Marty: heures perdues par suite de coupures de courant;

En remplacement de M. Valentino, pour:

La proposition de loi (n° 122) de M. Lussy: rémunération d'entreprise;

La proposition de loi (n° 5558) de M. Temple: réforme de l'entreprise;

La proposition de loi (n° 5559) de M. Temple: rémunération du travail;

Le projet de loi (n° 7974): nouveau délai pour les courtiers et agents d'assurances;

En remplacement de M. Gazier, pour:

La proposition de loi (n° 8462) de M. Triboulet: placement des travailleurs.

IV. — Rapport supplémentaire de M. Bouxom sur les propositions de loi de M. Besset et de M. Duquesne: congés payés des jeunes travailleurs (n°s 6850, 7751 et 8919).

V. — Suite du rapport de M. Mazier sur la proposition de loi (n° 5239) de M. Dagain: mutilés de guerre et sécurité sociale.

VI. — Suite du rapport de M. Ninine sur la proposition de loi (n° 7139) de M. Leenhardt: restaurants sociaux.

VII. — Communication de M. Mazier sur le projet de loi (n° 7037) relatif à la formation professionnelle.

VIII. — Rapports:

De M. Duquesne sur le projet et la proposition de loi de Mme Roca: allocations prénatales (n°s 4956 et 5713);

De M. Mazier sur la proposition de loi (n° 9810) de M. Garcia: prestations familiales des travailleurs indépendants;

De M. Gazier sur la proposition de loi (n° 8006) de M. Henri Meck: durée du mandat des membres des comités d'entreprises;

De M. Gabriel Paul sur sa proposition de loi (n° 8195): prime de 3.000 F aux jeunes;

De M. Boutavant sur la proposition de loi (n° 7271) de M. Rosenblatt: cumul des pensions du régime local et du régime général;

De M. Gérard Duprat sur la proposition de loi (n° 4263) de M. Henri Meck: institution du tiers payant;

De M. Besset sur les propositions de loi et de résolution de M. Allonneau, de M. Morand, de M. Besset et de Mme Darras: silicose professionnelle (n°s 6223, 6680, 7719 et 7811).

IX. — Questions diverses.

La commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 se réunira le mardi 21 février 1950, à vingt et une heures (local n° 262):

I. — Audition de M. Boivin-Champeaux, sénateur.

II. — Communication de M. Charles Serre, rapporteur général.

La commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950 se réunira (local n° 255):

1° Le mardi 21 février 1950, à quinze heures.

Audition de M. Léon Pignon, haut commissaire de France en Indochine.

2° Le mercredi 22 février 1950, à quinze heures.

I. — Audition de M. le lieutenant-colonel Bonnefous, du service de la sécurité des forces armées.

II. — Audition de M. le commandant Malplatte, chef du B. T. L. C au ministère de la France d'outre-mer.

3° Le jeudi 23 février 1950, à quinze heures.

Audition de M. le général Mast.

4° Le vendredi 24 février 1950, à quinze heures.

Audition de M. Paul Coste-Floret, ancien ministre de la France d'outre-mer, et de M. le général Revers.

Réunions de commissions du mardi 21 février 1950.

Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945, à vingt et une heures. — Local n° 262.

Commission d'enquête sur les faits relatés dans la déclaration du président du conseil du 17 janvier 1950, à quinze heures. — Local n° 255.

Commission d'enquête sur le vin, à seize heures trente. — Local n° 232.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1950

Ordre du jour du mardi 21 février 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponse des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Léo Hamon demande à M. le ministre des affaires étrangères quelles démarches le Gouvernement français compte entreprendre devant l'importance de la production allemande d'acier, au cours des derniers mois, pour empêcher l'aggravation de la surproduction européenne d'acier. (N° 110.)

II. — M. Mamadou Dia expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques qu'alors que le prix des farines américaines s'établit aux environs de 100 dollars, soit 35.000 F la tonne, fob, le prix des farines françaises importées par les territoires d'outre-mer est de l'ordre de 50.500 F la tonne par suite de différentes taxes que ces territoires sont seuls à supporter, sans aucun soutien; que le premier résultat de ces mesures de taxation est de provoquer une hausse considérable du prix du pain, qui va être porté à 75 F le kilogramme; et demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour concilier une politique de stabilité des prix et des

salaires dans les territoires d'outre-mer avec cette hausse officielle du prix d'une denrée de consommation dont les besoins pour l'année 1950 sont de l'ordre de 95.000 tonnes. (N° 112.)

III. — M. Clavier expose à M. le ministre de l'industrie et du commerce que les services nationaux « Gaz de France » et « Electricité de France » réclament aux communes des sommes destinées à couvrir les déficits d'exploitation des services, à titre d'indemnité pour les charges extra-contractuelles subies au cours des exercices 1946 et 1947; et demande qu'il soit précisé sur quelles bases juridiques se fondent de telles réclamations destinées à rétablir une situation à laquelle les communes sont totalement étrangères, et quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour défendre les communes de France contre des prétentions budgétairement insupportables. (N° 108.)

IV. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le ministre de l'intérieur s'il a eu connaissance des agissements de certains inspecteurs de la préfecture de police qui, au mépris de la liberté de la presse, se font remettre régulièrement, depuis plusieurs mois, par des imprimeurs, en violation du secret professionnel, les morasses d'hebdomadaires et de publications, avant leur parution; si, comme il y a lieu de le croire, ces policiers ont agi sans instructions, et de leur propre initiative, il lui demande de mettre fin sans tarder à ces agissements indignes d'une démocratie et quelles sanctions il compte prendre contre les fonctionnaires coupables de tels procédés. (N° 111.)

V. — M. Thorradin demande à M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme pour quelles raisons il a été amené à obtenir une promesse de vente concernant la propriété Emonin, à Maiche (Doubs), en vue d'y installer une colonie de vacances maison de repos, malgré les avis défavorables du conseil municipal de cette ville et des commissions départementale et nationale compétentes. (N° 109.)

2. — Vérification de pouvoirs:

5e bureau:

Département du Bas-Rhin: élection de M. Wehrung, en remplacement de M. Ehm, démissionnaire. — M. Gustave, rapporteur.

3. — Discussion des conclusions du rapport de M. Bernard Lafay au nom du 2e bureau sur l'élection de M. Armengaud, au titre de la représentation des citoyens français résidant à l'étranger, en remplacement de M. Viple, décédé.

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant création d'un contingent exceptionnel de croix du mérite maritime en faveur des états-majors et des équipages de la marine militaire ayant participé aux dragages. (Nos 876, année 1949, et 66, année 1950. — M. Jean de Gouyon, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au mode d'application des surtaxes locales temporaires sur les transports de marchandises et d'animaux par chemin de fer, pour tenir compte des propositions de la Société nationale des chemins de fer français, homologuées par décisions du ministre des travaux publics et des transports en date des 8 avril 1944 et 1er août 1945 portant aménagement des tarifs généraux et spéciaux et concernant: d'une part, la réduction de 6 à 3 des séries de la classification générale des marchandises; d'autre part, la création de nouveaux régimes des transports substitués aux régimes de grande et de petite vitesse. (Nos 878, année 1949, et 62, année 1950. — M. Bertaud, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à organiser la publicité à l'égard des tiers des soumissions pour insuffisance de prix. (Nos 911, année 1949, et 88, année 1950. — M. Delalande, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Boivin-Champeaux, jusques et y compris M. Carcassonne.

Tribunes. — Depuis Mme Marie-Hélène Cardot, jusques et y compris M. Mamadou Dia.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 21 février 1950.

N° 83. — Proposition de résolution tendant à mettre les bénéfices réalisés sur la vente des stocks de café à la disposition des territoires d'outre-mer producteurs de cette denrée.

N° 87. — Rapport de M. Longchambon sur le projet de loi tendant à ratifier la convention franco-sarroise en matière de propriété industrielle.

N° 86 (1). — Rapport de M. Delalande sur la proposition de loi tendant à organiser la publicité à l'égard des tiers des soumissions pour insuffisance de prix.

N° 89. — Rapport de M. Michel Madelin sur la proposition de loi tendant à compléter l'article 3 de la loi portant application aux militaires du régime de la sécurité sociale.

N° 91. — Projet de loi relatif aux élections aux conseils d'administration des organismes de sécurité sociale.

(1) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les sénateurs le 20 février 1950.

Convocation de commission.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 22 février 1950, à dix heures quinze (local n° 213):

I. — Examen du projet de loi (n° 91, année 1950), adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif aux élections des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales. — Désignation d'un rapporteur.

II. — Examen du rapport de M. Thorradin sur la proposition de loi (n° 5, année 1950) tendant à modifier les conditions dans lesquelles sont institués les comités d'entreprises.

III. — Questions diverses.

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 21 février 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution présentée par la commission du règlement et des pétitions, tendant à modifier les articles 23 et 24 du règlement de l'Assemblée de l'Union française. (N° 41, année 1950. — M. Antonini, rapporteur.)

2. — Suite de la discussion: *a*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une assemblée représentative territoriale à la Nouvelle-Calédonie; *b*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi, présentée par M. Colardeau, les membres du groupe d'union républicaine et résistante pour l'Union française et les membres du groupe communiste du Conseil de la République, tendant à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence du conseil général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, *c*) de la proposition de résolution de M. Gaignard et des membres du groupe M. R. P., conseillers de l'Union française, tendant à inviter l'Assemblée nationale à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence de l'assemblée représentative territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, dénommée conseil général; *d*) de la proposition de résolution de M. le lieutenant-colonel Bichon et des membres du groupe Union-métropole-outre-mer (indépendants), conseillers de l'Union française, tendant à inviter l'Assemblée nationale à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence du conseil général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances. (Nos 117, 106, 460 et 495, année 1948, et 185, année 1949. — M. Gaignard, rapporteur.)

3. — Discussion d'urgence de la proposition de MM. Egretaud, Boubou Hama et des membres des groupes communiste et du rassemblement démocratique africain et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence toutes dispositions propres à faire cesser la grave menace de mévente et de chômage que fait peser sur les populations d'outre-mer la récente mesure de « libération des échanges » visant de nombreux produits coloniaux. (Nos 40 et 49, année 1950. — M. Gueye Momar Djim, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 21 février 1950.

N° 41 (1). — Proposition de résolution, présentée au nom de la commission du règlement, tendant à modifier les articles 23 et 24 du règlement de l'Assemblée de l'Union française (renvoyée à la commission du règlement et des pétitions).

N° 46. — Rapport par M. Paul Catrice, au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de résolution (n° 230, année 1949) de M. Paul Catrice, tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi améliorant, pour les travailleurs algériens en France et leurs familles demeurées en Algérie, les prestations des assurances sociales et des allocations familiales.

N° 49. — Rapport par M. Gueye Momar Djim, au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition (n° 40, année 1950) de M. Egretaud, tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence toutes dispositions propres à faire cesser la grave menace de mévente et de chômage que fait peser sur les populations d'outre-mer la récente mesure de « libération des échanges » visant de nombreux produits coloniaux.

NOTA. — Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les conseillers et des services de l'Assemblée de l'Union française.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation).

La direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e), a fait paraître dans la semaine du 13 au 20 février 1950:

1° *Notes et études documentaires.*

N° 1264 L'industrie des conserves en France	100 F.
N° 1265 Chronologie internationale du 16 au 31 janvier	60
N° 1267 Rapport annuel sur l'état de l'alimentation et de l'agriculture (27e partie: Afrique du Nord)	105
N° 1268 Rapport annuel sur l'état de l'alimentation et de l'agriculture (3e partie: Territoires d'outre-mer de l'Union française)	80
N° 1269 Rapport annuel sur l'état de l'alimentation et de l'agriculture (4e partie: Départements d'outre-mer)	50
N° 1272 L'enseignement en France (l'enseignement de la musique: I)	40
N° 1273 L'enseignement en France (l'enseignement de la musique: II)	25
N° 1274 La politique agricole en France de 1947 à 1949 (1re partie. la production)	35
N° 1279 Les élections générales de 1950 en Grande-Bretagne (1re partie)	35

Abonnement aux « Notes et études documentaires »: six mois, 2.800 F; un an, 5.500 F.

2° *Chroniques étrangères.*

N° 105 Italie	50 F.
N° 144 Etats-Unis	60

Abonnement à chacune des six chroniques: six mois, 200 F; un an, 380 F.

3° *Articles et documents.*

N° 1780 Yougoslavie	20 F.
N° 1781 Allemagne	25
N° 1782 Inde	20
N° 1783 Sarre	20
N° 1784 Grèce	20
N° 1785 Italie	20

Abonnement aux « Articles et documents »: six mois, 1.600 F; un an, 3.000 F.

4° *Problèmes économiques.*

(Sélection de presse française et étrangère.)

N° 111 du 15 février 1950 présente notamment: Premier bilan des opérations monétaires de septembre 1949; la puissance industrielle russe vue des Etats-Unis:

Le numéro ..... 30 F.

Abonnement aux « Problèmes économiques »: six mois, 775 F; un an, 1.800 F.

5° *Documentation photographique.*

N° 26 Habitations rurales dans la France d'outre-mer (II) (12 planches en héliogravure)	40 F.
N° 27 La région du Nord (I) (12 planches en héliogravure)	40

Abonnement à la documentation photographique: six mois, 420 F; un an, 800 F.

6° *Bulletin hebdomadaire de statistique.*

N° 94 du 18 février 1950 présente notamment les prix de détail pour l'ensemble des chefs-lieux de départements (sauf Paris) et villes de plus de 10.000 habitants.

Abonnement au « Bulletin hebdomadaire de statistique »: six mois, 520 F; un an, 1.000 F.

Vente au numéro et par abonnement à la direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e).

Versements au régisseur des recettes, 16, rue Lord-Byron, Paris (C. C. P. 9060-98).

Ministère de la défense nationale.

Avis de concours concernant l'admission à l'école de l'air (élèves officiers de l'air, cadre navigant) en 1950.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 février 1950, page 1567, 2e colonne:

II. — Inscription au concours.

Au lieu de:

« Les candidats non incorporés ou libérés du service militaire doivent se faire inscrire avant le 10 mars 1950 au soir, à la préfecture du département où ils font leurs études »,

Lire:

« Les candidats non incorporés ou libérés du service militaire doivent se faire inscrire avant le 20 mars 1950 au soir, à la préfecture du département où ils font leurs études ».

(Le reste sans changement.)

Ministère de l'industrie et du commerce.

Contingent de benzol pour la carburation.

Par décision de répartition du directeur des industries chimiques en date du 10 janvier 1950, il a été mis à la disposition de la direction des carburants, au titre du premier trimestre 1950, un contingent de 5.000 tonnes de benzol destiné à la fabrication du supercarburant.

Les fabricants de ce supercarburant ne pourront percevoir leur attribution de benzol auprès de leurs fournisseurs que contre remise d'un certificat émanant du service des alcools établissant qu'ils ont pris livraison d'une certaine quantité d'alcool, sur la base de 1 mètre cube de benzol pour 1,5 mètre cube d'alcool déshydraté.

Les vendeurs de benzol devront justifier à tout contrôle de la remise par leurs clients des certificats susvisés.

Ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de moutons et de porcs en provenance des territoires de l'Afrique du Nord.

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du 13 juillet 1945, prohibant l'importation en France de tous animaux sur pied des espèces bovine, ovine, caprine et porcine provenant de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, les importations dans la métropole de moutons et de porc vivants de cette provenance sont autorisées par le port de la Rochelle et de Rouen.

Les conditions à respecter lors de ces importations sont celles déjà précisées dans l'avis aux importateurs de moutons et de porcs en provenance des territoires de l'Afrique du Nord, avis paru au *Journal officiel* du 19 août 1949.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Sociétés étrangères.

La Compagnie franco-espagnole du chemin de fer de Tanger à Fez, société ayant son siège à Meknès (Maroc), est, à partir du 20 octobre 1949, abonnée à la taxe proportionnelle sur le revenu des personnes physiques (actions, parts et obligations) pour 12.000 obligations 5 p. 100 (1re série), d'une valeur nominale de 10.000 F chacune, nos 1 à 12000.

Avis relatif au tirage de la huitième tranche de la loterie nationale 1950.

Le tirage de la huitième tranche de la loterie nationale 1950 aura lieu le mercredi 22 février 1950, à vingt heures trente, en présence du public.

MINISTÈRE DES FINANCES ET

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS. — CONTRIBUTIONS

RELEVÉ PAR

STATISTIQUE MEN

CAMPAGNE 1949-1950. —

NUMÉROS d'ordre.	DÉPARTEMENTS	QUANTITÉS DE VINS SORTIES DES CHAIS DES RÉCOLTANTS								
		Vins à A. O. C. et vins d'Alsace.			Vins de consommation courante.			Total.		
		Janvier.	Antérieurs.	Total.	Janvier.	Antérieurs.	Total.	Janvier.	Antérieurs.	Total.
1	Ain	»	175	175	1.904	6.979	8.883	1.904	7.154	9.058
2	Aisne	116	8.638	8.754	22	1.156	1.178	138	9.794	9.932
3	Allier	»	»	»	1.679	12.820	14.499	1.679	12.820	14.499
4	Alpes (Basses-)	»	»	»	895	3.606	4.501	895	3.606	4.501
5	Alpes (Hautes-)	»	»	»	724	1.265	1.989	724	1.265	1.989
6	Alpes-Maritimes	»	»	»	21	581	602	21	581	602
7	Ardèche	69	391	460	23.568	95.713	119.281	23.637	96.104	119.741
8	Ardennes	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Ariège	»	»	»	132	1.828	1.960	132	1.828	1.960
10	Aube	252	1.284	1.536	32	241	273	284	1.525	1.809
11	Aude	153	985	1.138	228.480	1.027.396	1.255.876	228.633	1.028.381	1.257.014
12	Aveyron	»	»	»	1.134	2.879	4.013	1.134	2.879	4.013
13	Bouches-du-Rhône	1.841	682	2.523	28.420	184.100	212.520	30.261	184.782	215.043
14	Calvados	»	»	»	»	»	»	»	»	»
15	Cantal	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16	Charente	»	»	»	92.350	69.659	162.009	92.350	69.659	162.009
17	Charente-Maritime	»	»	»	118.921	188.920	307.841	118.921	188.920	307.841
18	Cher	557	1.224	1.781	1.309	3.534	4.843	1.866	4.758	6.624
19	Corrèze	»	»	»	45	194	239	45	194	239
21	Côte-d'Or	7.119	25.028	32.147	5.896	17.663	23.559	13.015	42.691	55.706
22	Côtes-du-Nord	»	»	»	»	»	»	»	»	»
23	Creuse	»	»	»	»	»	»	»	»	»
24	Dordogne	10.240	55.754	65.994	18.006	87.784	105.790	28.246	143.538	171.784
25	Doubs	»	»	»	2	51	53	2	51	53
26	Drôme	2.127	8.122	10.249	5.581	36.360	41.941	7.708	44.482	52.190
27	Eure	»	»	»	»	»	»	»	»	»
28	Eure-et-Loir	»	»	»	»	»	»	»	»	»
29	Finistère	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30	Gard	1.478	5.163	6.641	182.333	941.161	1.123.494	183.811	946.324	1.130.135
31	Garonne (Haute-)	»	»	»	9.864	56.698	66.562	9.864	56.698	66.562
32	Gers	»	»	»	43.997	275.201	319.198	43.997	275.201	319.198
33	Gironde	78.987	366.675	445.662	132.109	793.380	925.489	211.096	1.160.055	1.371.151
34	Hérault	535	2.299	2.834	449.202	2.174.077	2.623.279	449.737	2.176.376	2.626.113
35	Ille-et-Vilaine	»	»	»	»	»	»	»	»	»
36	Indre	6	111	117	5.750	23.266	29.016	5.756	23.377	29.133
37	Indre-et-Loire	7.997	20.637	28.634	36.975	124.390	161.365	44.972	145.027	189.999
38	Isère	1	»	1	3.769	8.312	12.081	3.770	8.312	12.082
39	Jura	190	2.280	2.470	462	4.965	5.427	652	7.245	7.897
40	Landes	»	»	»	22.336	78.991	102.327	23.336	78.991	102.327
41	Loir-et-Cher	559	1.459	2.018	48.968	283.907	332.875	49.527	285.366	334.893
42	Loire	1	18	19	1.779	15.513	17.292	1.780	15.531	17.311
43	Loire (Haute-)	»	»	»	16	232	248	16	232	248
44	Loire-Inférieure	6.476	24.410	30.886	51.136	167.355	218.491	57.612	191.765	249.377
45	Loiret	»	»	»	3.160	12.642	15.802	3.160	12.642	15.802
46	Lot	»	»	»	3.557	26.025	29.582	3.557	26.025	29.582
47	Lot-et-Garonne	253	481	734	17.669	103.053	120.722	17.922	103.534	121.456
48	Lozère	»	»	»	23	250	273	23	250	273

DES AFFAIRES ECONOMIQUES

INDIRECTES. — 2e DIVISION. — 3e BUREAU

DÉPARTEMENT

SUELLE DES VINS

MOIS DE JANVIER 1950

QUANTITES DE VINS SOUMISES AU DROIT DE CIRCULATION									STOCK commercial.
Vins à A. O. C.			Vins de consommation courante.			Total.			
Janvier.	Antérieurs.	Total.	Janvier.	Antérieurs.	Total.	Janvier.	Antérieurs.	Total.	
427	1.188	1.615	15.111	85.143	100.254	15.538	86.331	101.869	38.635
968	2.186	3.154	18.828	96.774	115.602	19.796	98.960	118.756	48.263
343	1.587	1.930	24.857	150.449	175.306	25.200	152.036	177.236	44.504
22	76	98	2.759	16.050	18.809	2.781	16.126	18.907	3.700
51	96	147	5.020	28.004	33.024	5.071	28.100	33.171	6.000
808	2.316	3.154	39.324	144.486	183.810	40.162	146.802	186.964	40.011
144	3.140	3.284	5.213	64.061	69.274	5.357	67.201	72.558	26.755
284	1.127	1.411	10.167	49.315	59.482	10.451	50.442	60.893	22.912
137	5.916	6.053	8.192	54.346	62.538	8.329	60.262	68.591	7.075
574	3.656	4.230	12.569	88.094	100.663	13.143	91.750	104.893	53.013
222	1.395	1.617	25.441	113.659	139.100	25.663	115.054	140.717	97.072
105	322	427	15.216	81.680	96.896	15.321	82.002	97.323	21.500
1.249	3.989	5.238	44.838	359.778	404.616	46.087	363.767	409.854	137.668
1.579	4.402	5.981	14.694	63.156	77.850	16.273	67.558	83.831	27.805
58	298	356	13.496	109.533	123.029	13.554	109.331	123.385	17.811
352	1.099	1.451	15.225	62.544	77.769	15.577	63.643	79.220	23.493
312	1.054	1.366	18.219	98.418	116.637	18.531	99.472	118.003	41.982
293	1.527	1.820	16.779	92.173	108.952	17.072	93.700	110.772	27.512
153	519	672	14.834	86.303	101.137	14.987	86.822	101.809	20.490
8.442	28.378	36.820	27.161	140.892	168.053	35.603	169.270	204.873	330.648
363	1.586	1.949	9.847	75.523	85.370	10.210	77.109	87.319	23.647
27	124	151	8.001	91.286	99.287	8.028	91.410	99.438	21.128
916	3.834	4.750	14.507	70.897	85.404	15.423	74.731	90.154	27.445
1.163	1.454	2.617	44.490	142.914	187.404	45.653	144.368	190.021	63.217
293	1.993	2.286	7.377	43.107	50.484	7.670	45.100	52.770	45.534
416	1.000	1.416	8.434	31.221	39.655	8.850	32.221	41.071	13.842
341	1.076	1.417	12.456	72.063	84.519	12.797	73.139	85.936	26.534
761	3.022	3.783	43.793	223.119	266.912	44.554	226.141	270.695	79.070
350	1.103	1.453	24.352	123.834	148.186	24.702	124.937	149.639	49.414
741	2.394	3.135	28.229	126.151	154.380	28.970	128.545	157.515	27.372
35	119	154	5.255	20.933	26.188	5.290	21.052	26.342	29.692
12.651	56.024	68.675	66.394	304.731	371.125	79.045	360.755	439.800	764.947
1.153	2.156	3.309	59.010	160.061	219.071	60.163	162.217	222.380	362.375
1.991	2.001	3.992	17.284	40.360	57.644	19.275	42.361	61.636	28.998
111	332	443	9.567	55.995	65.562	9.678	56.327	66.005	16.559
1.426	7.111	8.537	14.797	75.705	90.502	16.223	82.816	99.039	66.177
562	1.614	2.176	32.893	183.184	216.077	33.455	184.798	218.253	55.300
370	2.277	2.647	11.451	74.083	85.234	11.521	76.360	87.881	34.465
68	249	317	11.868	58.470	70.338	11.936	58.719	70.655	17.789
228	1.153	1.381	16.195	75.689	91.884	16.423	76.842	93.265	66.814
1.091	5.520	6.611	48.025	336.048	384.073	49.116	341.568	390.684	98.700
62	209	271	16.359	109.385	125.744	16.421	109.594	126.015	27.277
2.603	9.892	12.495	40.231	195.808	236.039	42.834	205.700	248.534	111.566
532	2.006	2.538	20.088	111.939	132.027	20.620	113.945	134.565	34.141
61	277	338	5.545	28.580	34.125	5.606	28.857	34.463	6.884
264	733	997	9.260	43.379	52.639	9.524	44.112	53.636	30.566
8	35	43	5.954	31.973	37.927	5.962	32.008	37.970	7.901

NUMÉROS d'ordre	DÉPARTEMENTS	QUANTITÉS DE VINS SORTIES DES CHAIS DES RÉCOLTANTS								
		Vins à A. O. C et vins d'Alsace			Vins de consommation courante			Total		
		Janvier.	Antérieure.	Total.	Janvier.	Antérieure.	Total.	Janvier.	Antérieure.	Total.
49	Maine-et-Loire	10.063	46.160	56.223	33.333	157.657	190.990	43.396	203.817	247.213
50	Manche	»	»	»	»	»	»	»	»	»
51	Marne	6.517	135.190	141.707	258	1.762	2.020	6.775	136.952	143.727
52	Marne (Haute-)	»	»	»	29	259	288	29	259	288
53	Mayenne	»	»	»	»	32	32	»	32	32
54	Meurthe-et-Moselle	»	»	»	95	585	680	95	585	680
55	Meuse	»	»	»	240	903	1.143	240	903	1.143
56	Morbihan	»	»	»	»	»	»	»	»	»
57	Moselle	»	»	»	517	158	675	517	158	675
58	Nièvre	301	1.253	1.557	16	439	455	320	1.692	2.012
59	Nord	»	»	»	»	»	»	»	»	»
60	Oise	»	»	»	»	»	»	»	»	»
61	Orne	»	»	»	»	»	»	»	»	»
62	Pas-de-Calais	»	»	»	»	»	»	»	»	»
63	Puy-de-Dôme	»	»	»	423	5.222	5.645	423	5.222	5.645
64	Pyrénées (Basses-)	279	2.910	3.189	4.075	20.687	24.762	4.354	23.597	27.951
65	Pyrénées (Hautes)	»	»	»	»	2.151	2.151	»	2.151	2.151
66	Pyrénées-Orientales	7.062	39.905	46.967	137.990	566.719	704.709	145.052	606.624	751.676
67	Rhin (Bas-)	8.082	56.418	64.530	344	3.591	3.935	8.426	60.009	68.465
68	Rhin (Haut-)	16.387	80.257	96.644	115	1.419	1.534	16.502	81.676	98.178
69	Rhône	26.122	89.085	115.207	8.119	33.605	41.724	34.241	122.690	156.931
70	Saône (Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
71	Saône-et-Loire	14.924	53.664	68.588	10.784	75.236	86.020	25.708	128.900	154.608
72	Sarthe	»	130	130	22	3.194	3.216	22	3.324	3.346
73	Savoie	»	»	»	2.129	10.193	12.322	2.129	10.193	12.322
74	Savoie (Haute-)	1	932	933	56	809	865	57	1.741	1.798
75	Seine	»	»	»	»	»	»	»	»	»
76	Seine-Inférieure	»	»	»	»	»	»	»	»	»
77	Seine-et-Marne	»	»	»	»	»	»	»	»	»
78	Seine-et-Oise	»	»	»	»	»	»	»	»	»
79	Sèvres (Deux-)	209	221	430	1.906	12.199	14.105	2.115	12.420	14.535
80	Somme	»	»	»	»	»	»	»	»	»
81	Tarn	5.980	16.619	22.599	32.976	154.182	187.158	38.956	170.801	209.757
82	Tarn-et-Garonne	»	»	»	9.703	34.828	44.531	9.703	34.828	44.531
83	Var	34	600	634	131.641	389.326	520.967	131.675	389.926	521.601
84	Vaucluse	10.735	34.111	44.846	40.865	119.628	160.493	51.600	153.739	205.339
85	Vendée	5	9	14	15.130	66.943	82.073	15.135	66.952	82.087
86	Vienne	310	935	1.245	21.359	83.198	104.557	21.669	84.133	105.802
87	Vienne (Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
88	Vosges	»	»	»	»	26	26	»	26	26
89	Yonne	3.743	5.449	9.192	1.241	10.723	11.964	4.984	16.172	21.156
	Sarre	»	»	»	»	25	25	»	25	25
	Total pour la métropole et la Sarre	(1) 220.714	1.089.694	(2) 1.310.408	1.996.592	8.587.849	10.584.441	2.226.306	9.677.543	11.903.849
	Alger	»	»	»	353.863	1.808.217	2.162.080	353.863	1.808.217	2.162.080
	Constantine	»	»	»	60.599	349.099	409.698	60.599	349.099	409.698
	Oran	»	»	»	365.249	3.690.337	4.055.586	365.249	3.690.337	4.055.586
	Total pour l'Algérie	»	»	»	779.711	5.847.653	6.627.364	779.711	5.847.653	6.627.364
	Résultat général	220.714	1.089.694	1.310.408	2.776.303	14.435.502	17.211.805	3.006.017	15.525.196	18.531.213

(1) Y compris 24.460 hectolitres de vins d'Alsace.
(2) Y compris 161.171 hectolitres de vins d'Alsace.

STATISTIQUE MENSUELLE DES CIDRES

Quantités imposées { Mois de janvier 1950.....
Antérieurs .....

Total pour la campagne 1949-1950.....

Stock commercial.....

QUANTITÉS DE VINS SOUMISES AU DROIT DE CIRCULATION

Vins à A. O. C.			Vins de consommation courante.			Total.			STOCK commercial.
Janvier.	Antérieurs.	Total.	Janvier.	Antérieurs.	Total.	Janvier.	Antérieurs.	Total.	
2.702	11.533	14.236	22.716	92.799	115.547	25.511	104.332	129.843	152.893
775	3.223	3.998	7.997	40.702	48.719	8.712	43.995	52.707	48.006
42.389	31.031	42.320	56.433	234.630	291.063	67.722	265.654	333.373	1.062.723
587	727	914	12.640	58.616	71.256	12.827	59.343	72.170	21.933
208	1.160	1.428	2.456	12.918	15.074	2.424	14.078	16.502	7.308
2.403	5.068	6.521	52.359	259.670	312.029	53.822	264.738	318.530	103.606
374	2.929	3.294	16.529	76.506	93.035	16.900	79.486	96.386	22.323
284	1.507	1.898	14.798	69.989	84.787	15.189	71.496	86.685	23.299
666	2.009	2.529	21.516	142.087	163.603	21.976	144.156	166.132	51.892
545	2.784	3.369	14.096	108.830	122.526	15.281	111.614	126.895	32.780
21.687	32.464	63.551	65.016	421.793	486.809	76.103	474.257	550.360	235.329
80	1.376	1.456	16.633	98.388	115.081	16.773	99.764	116.537	21.534
306	2.243	2.747	4.290	20.176	24.466	4.794	22.419	27.213	9.889
4.394	17.616	21.956	34.982	193.196	228.178	39.316	210.812	250.128	97.088
909	2.902	3.811	41.312	199.007	240.319	42.221	201.909	244.130	53.452
585	2.923	3.508	26.889	137.917	164.806	27.474	140.840	168.314	33.554
59	748	767	12.663	63.732	75.735	12.022	64.480	76.502	12.721
2.128	9.688	11.816	11.005	68.572	79.577	13.133	78.260	91.393	75.921
543	1.470	1.933	24.783	131.341	156.124	25.296	132.811	158.107	97.658
390	1.114	1.494	37.537	175.072	212.609	37.917	176.186	214.103	125.368
6.880	25.034	31.914	106.745	467.699	574.444	113.625	492.733	606.358	228.379
460	1.131	1.591	21.441	92.496	113.937	21.901	93.627	115.528	29.403
1.554	13.443	16.097	22.278	183.507	205.785	25.532	196.950	222.482	130.975
1.857	3.700	4.757	10.163	50.744	60.907	11.220	51.444	65.664	21.220
429	1.261	1.693	17.720	97.024	114.744	18.149	98.288	116.437	35.462
304	876	1.080	11.533	64.108	75.641	11.737	64.984	76.721	23.594
28.797	122.272	161.069	600.331	2.629.432	3.229.763	639.128	2.751.704	3.390.832	1.511.772
4.005	16.568	20.603	52.211	214.752	266.963	56.246	231.320	287.566	111.267
1.570	1.877	3.453	16.332	95.778	112.110	17.908	97.655	115.563	26.514
2.891	9.915	12.806	61.647	314.727	376.374	61.538	324.642	389.180	122.986
304	495	699	13.535	69.173	82.708	13.739	69.668	83.407	20.483
1.686	4.493	6.379	18.490	97.664	116.154	20.376	102.457	122.533	39.804
672	1.753	2.325	14.938	67.011	81.949	15.510	68.764	84.274	42.177
96	1.517	1.613	4.959	15.648	20.607	5.055	17.165	22.220	8.861
336	1.009	1.345	32.745	118.348	151.093	33.681	119.357	153.038	43.668
1.023	3.511	4.535	10.451	51.628	62.062	11.458	55.139	66.597	81.671
94	360	454	10.012	55.752	65.764	10.106	56.112	66.218	17.891
141	403	544	8.297	48.579	56.876	8.438	48.982	57.420	18.974
287	1.040	1.327	23.090	119.218	172.818	23.887	150.258	174.145	41.487
919	1.398	2.317	26.786	136.084	162.870	27.705	137.482	165.187	30.276
1.057	3.045	4.102	11.989	69.400	81.339	12.996	72.445	85.441	32.476
546	1.367	1.913	6.820	22.097	28.917	7.366	23.464	30.830	12.967
130.356	514.602	695.358	2.538.606	12.638.216	15.176.819	2.689.330	13.152.818	15.872.377	8.131.149
»	»	»	34.542	146.350	180.892	34.542	146.350	180.892	468.963
»	»	»	16.882	65.583	82.465	16.882	65.583	82.465	50.621
»	»	»	28.429	114.384	142.813	28.429	114.384	142.813	1.934.901
»	»	»	79.853	326.317	406.170	79.853	326.317	406.170	2.473.695
130.356	514.602	695.358	2.618.456	12.964.533	15.582.989	2.769.412	13.509.135	16.278.547	10.607.235

CAMPAGNE 1949-1950. — **MOIS DE JANVIER 1950**

	Hectolitres.
.....	286.538
.....	1.910.917
.....	2.227.455
.....	1.310.865

NUMÉROS d'ordre	DÉPARTEMENTS	QUANTITÉS DE VINS SORTIES DES CHAIS DES RÉCOLTANTS								
		Vins à A. O. C. et vins d'Alsace			Vins de consommation courante			Total.		
		Janvier.	Antérieurs.	Total.	Janvier.	Antérieurs.	Total.	Janvier.	Antérieurs.	Total.
49	Maine-et-Loire	10.063	46.160	56.223	33.333	157.657	190.990	43.396	203.817	247.213
50	Manche	»	»	»	»	»	»	»	»	»
51	Marne	6.517	135.190	141.707	258	1.762	2.020	6.775	136.952	143.727
52	Marne (Haute-)	»	»	»	29	259	288	29	259	288
53	Mayenne	»	»	»	»	32	32	»	32	32
54	Meurthe-et-Moselle	»	»	»	95	585	680	95	585	680
55	Meuse	»	»	»	240	903	1.143	240	903	1.143
56	Morbihan	»	»	»	»	»	»	»	»	»
57	Moselle	»	»	»	517	158	675	517	158	675
58	Nièvre	304	1.253	1.557	16	439	455	320	1.692	2.012
59	Nord	»	»	»	»	»	»	»	»	»
60	Oise	»	»	»	»	»	»	»	»	»
61	Orne	»	»	»	»	»	»	»	»	»
62	Pas-de-Calais	»	»	»	»	»	»	»	»	»
63	Puy-de-Dôme	»	»	»	423	5.222	5.645	423	5.222	5.645
64	Pyrénées (Basses-)	279	2.910	3.189	4.075	20.687	24.762	4.354	23.597	27.951
65	Pyrénées (Hautes)	»	»	»	»	2.154	2.154	»	2.154	2.154
66	Pyrénées-Orientales	7.062	39.905	46.967	137.990	566.719	704.709	145.052	606.624	751.676
67	Rhin (Bas-)	8.082	56.418	64.530	344	3.591	3.935	8.426	60.039	68.465
68	Rhin (Haut-)	16.387	80.257	96.644	115	1.419	1.534	16.502	81.676	98.178
69	Rhône	26.122	89.085	115.207	8.119	33.605	41.724	34.241	122.690	156.931
70	Saône (Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
71	Saône-et-Loire	14.924	53.664	68.588	10.784	75.236	86.020	25.708	128.900	154.608
72	Sarthe	»	130	130	22	3.194	3.216	22	3.324	3.346
73	Savoie	»	»	»	2.129	10.193	12.322	2.129	10.193	12.322
74	Savoie (Haute-)	1	932	933	56	809	865	57	1.741	1.798
75	Seine	»	»	»	»	»	»	»	»	»
76	Seine-Inférieure	»	»	»	»	»	»	»	»	»
77	Seine-et-Marne	»	»	»	»	»	»	»	»	»
78	Seine-et-Oise	»	»	»	»	»	»	»	»	»
79	Sèvres (Deux-)	209	221	430	1.906	12.199	14.105	2.115	12.420	14.535
80	Somme	»	»	»	»	»	»	»	»	»
81	Tarn	5.980	16.619	22.599	32.976	154.182	187.158	38.956	170.801	209.757
82	Tarn-et-Garonne	»	»	»	9.703	34.828	44.531	9.703	34.828	44.531
83	Var	34	600	634	131.641	389.326	520.967	131.675	389.926	521.601
84	Vaucluse	10.735	34.111	44.846	40.865	119.628	160.493	51.600	153.739	205.339
85	Vendée	5	9	14	15.130	66.943	82.073	15.135	66.952	82.087
86	Vienne	310	935	1.245	21.359	83.198	104.557	21.669	84.133	105.802
87	Vienne (Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
88	Vosges	»	»	»	»	26	26	»	26	26
89	Yonne	3.743	5.449	9.192	1.241	10.723	11.964	4.984	16.172	21.156
	Sarre	»	»	»	»	25	25	»	25	25
	Total pour la métropole et la Sarre	(1) 229.714	1.089.694	(2) 1.319.408	1.996.592	8.587.849	10.584.441	2.226.306	9.677.543	11.903.849
	Alger	»	»	»	353.863	1.808.217	2.162.080	353.863	1.808.217	2.162.080
	Constantine	»	»	»	60.599	349.099	409.698	60.599	349.099	409.698
	Oran	»	»	»	365.249	3.690.337	4.055.586	365.249	3.690.337	4.055.586
	Total pour l'Algérie	»	»	»	779.711	5.847.653	6.627.364	779.711	5.847.653	6.627.364
	Résultat général	229.714	1.089.694	1.319.408	2.776.303	14.435.502	17.211.805	3.006.017	15.525.196	18.531.213

(1) Y compris 24.469 hectolitres de vins d'Alsace.
(2) Y compris 161.174 hectolitres de vins d'Alsace.

STATISTIQUE MENSUELLE DES CIDRES. —

Quantités imposées { Mois de janvier 1950.....
Antérieurs .....

Total pour la campagne 1949-1950.....

Stock commercial.....

QUANTITÉS DE VINS SOUMISES AU DROIT DE CIRCULATION									STOCK commercial.
Vins à A. O. C.			Vins de consommation courante.			Total.			
Janvier.	Antérieurs.	Total.	Janvier	Antérieurs	Total.	Janvier.	Antérieurs.	Total.	
2.763	11.533	14.296	22.748	92.799	115.547	25.511	104.332	129.843	153.823
755	3.233	3.988	7.957	40.762	48.719	8.712	43.995	52.707	48.006
11.289	31.031	42.320	56.433	234.620	291.053	67.722	265.651	333.373	1.062.723
187	727	914	12.640	58.616	71.256	12.827	59.343	72.170	21.933
268	1.160	1.428	2.156	12.918	15.074	2.424	14.078	16.502	7.308
1.463	5.058	6.521	52.359	259.670	312.029	53.822	264.728	318.550	102.608
374	2.920	3.294	16.529	76.566	93.095	16.900	79.486	96.386	22.323
391	1.507	1.898	14.798	69.989	84.787	15.189	71.496	86.685	23.299
460	2.069	2.529	21.516	142.087	163.603	21.976	144.156	166.132	51.492
585	2.784	3.369	14.096	108.830	123.526	15.281	111.614	126.895	32.780
11.087	52.464	63.551	65.016	421.793	486.809	76.103	474.257	550.360	235.529
80	1.376	1.456	16.693	98.388	115.081	16.773	99.764	116.537	31.554
504	2.243	2.747	4.290	20.176	24.466	4.794	22.419	27.213	9.899
4.334	17.616	21.950	34.982	193.196	228.178	39.316	210.812	250.128	97.088
909	2.902	3.811	41.312	199.007	240.319	42.221	201.909	244.130	53.159
585	2.923	3.508	26.889	137.917	164.806	27.474	140.840	168.314	33.554
19	748	767	12.003	63.732	75.735	12.022	64.480	76.502	12.731
2.128	9.688	11.816	11.005	68.572	79.577	13.133	78.260	91.393	75.921
513	1.470	1.933	24.783	131.341	156.124	25.296	132.811	158.107	97.658
380	1.114	1.494	37.537	175.072	212.609	37.917	176.186	214.103	125.368
6.880	25.034	31.914	106.745	467.699	574.444	113.625	492.733	606.358	238.379
460	1.131	1.591	21.441	92.496	113.937	21.901	93.627	115.528	29.403
3.254	13.443	16.697	22.278	183.507	205.785	25.532	196.950	222.482	130.975
1.057	3.700	4.757	10.163	50.744	60.907	11.220	54.444	65.664	21.220
429	1.264	1.693	17.720	97.024	114.744	18.149	98.288	116.437	35.462
204	876	1.080	11.533	64.108	75.641	11.737	64.984	76.721	33.594
38.797	122.272	161.069	600.331	2.629.432	3.229.763	639.128	2.751.704	3.390.832	1.511.772
4.035	16.568	20.603	52.211	214.752	266.963	56.246	231.320	287.566	111.267
1.576	1.877	3.453	16.332	95.778	112.110	17.908	97.655	115.563	36.514
2.891	9.915	12.806	61.647	314.727	376.374	64.538	324.642	389.180	122.926
204	495	699	13.535	69.173	82.708	13.739	69.668	83.407	20.483
1.886	4.493	6.379	18.490	97.664	116.154	20.376	102.157	122.533	39.804
572	1.753	2.325	14.938	67.011	81.949	15.510	68.764	84.274	42.177
96	1.517	1.613	4.959	15.648	20.607	5.055	17.165	22.220	8.864
336	1.009	1.345	32.745	148.348	181.093	33.081	149.357	182.438	43.668
1.024	3.511	4.535	10.434	51.628	62.062	11.458	55.139	66.597	81.671
94	360	454	10.012	55.752	65.764	10.106	56.112	66.218	17.831
141	403	544	8.297	48.579	56.876	8.438	48.982	57.420	18.974
287	1.040	1.327	23.600	149.218	172.818	23.887	150.258	174.145	41.487
919	1.398	2.317	26.786	136.084	162.870	27.705	137.482	165.187	59.276
1.057	3.045	4.102	11.989	69.400	81.339	12.996	72.445	85.441	32.476
546	1.367	1.913	6.820	22.097	28.917	7.366	23.464	30.830	12.967
150.956	544.602	695.558	2.538.603	12.638.216	15.176.819	2.689.559	13.182.818	15.872.377	8.131.140
»	»	»	34.542	146.350	180.892	34.542	146.350	180.892	488.163
»	»	»	16.882	65.583	82.465	16.882	65.583	82.465	50.031
»	»	»	28.429	114.384	142.813	28.429	114.384	142.813	1.934.901
»	»	»	79.853	326.317	406.170	79.853	326.317	406.170	2.473.095
150.956	544.602	695.558	2.618.456	12.964.533	15.582.989	2.769.412	13.509.135	16.278.547	10.607.235

CAMPAGNE 1949-1950. — MOIS DE JANVIER 1950

	Hectolitres.
.....	286.538
.....	1.940.917
.....	2.227.455
.....	1.310.865

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

TARIFS DE TRANSPORT
SUR LES CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

1° *Propositions de tarifs de transport présentées à l'homologation ministérielle.*

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à la modification des prix applicables sur la section de ligne de Lyon-Perrache à Saint-Etienne—Châteauroux figurant au paragraphe 9 de l'annexe I aux tarifs généraux applicables aux voyageurs, bagages et chiens accompagnés.

Les bases kilométriques proposées sont les suivantes:

1re classe: 6,138 F; 2e classe: 3,935 F; 3e classe: 2,525 F.

(*Paris, le 16 février 1950.*)

L'administration du chemin de fer de la Mure a l'honneur d'informer le public qu'elle soumet à l'homologation ministérielle une proposition tendant à modifier:

Les tarifs généraux voyageurs, bagages et chiens;
L'annexe A aux tarifs généraux, bagages et chiens.

Les nouveaux tarifs proposés ne pouvant, en raison de leur développement, être publiés par voie d'affiches, sont déposés:

Au service de l'exploitation du chemin de fer, à la Mure;
A l'administration du chemin de fer, 9, quai Créqui, à Grenoble,

où le public est admis, sur sa demande, à en prendre connaissance.

(*Grenoble, le 14 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition concernant le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et l'Italie (y compris le territoire libre de Trieste), édition du 1er juillet 1948, et tendant:

A établir une réglementation séparée pour les transports échangés entre la France et l'Italie, d'une part, entre la France et le territoire libre de Trieste, d'autre part;

A supprimer, pour le trafic entre la France et l'Italie, les dispositions complémentaires spéciales aux articles 5 et 21 de la C. I. M. et à modifier celles relatives aux articles 6 et 17 de la C. I. M.;

A supprimer pour le trafic entre la France et le territoire libre de Trieste les dispositions complémentaires spéciales aux articles 5, 6, 17 et 21 de la C. I. M.

Les nouveaux règlements provisoires auront la teneur suivante:

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE PAR TOUTE VOIE FRANCO-ITALIENNE, EN TRANSIT PAR LA SUISSE

Administrations participantes:

Société nationale des chemins de fer français.
Chemins de fer suisses.
Chemins de fer italiens de l'Etat.

Les administrations précitées acceptent, dans les relations entre la France et l'Italie, par les points frontières ouverts au trafic, le transport direct des marchandises aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, des dispositions complémentaires spéciales ci-après:

Article 6 de la C. I. M.

Teneur et forme de la lettre de voiture.

Pour les envois expédiés sur un port italien pour être embarqués à destination d'un pays au delà de l'Italie et pour les envois en provenance d'un pays au delà de l'Italie débarqués dans un port italien et expédiés au départ de ce port, l'expéditeur est tenu de porter dans la lettre de voiture, selon le cas, l'une des deux mentions suivantes:

« Envoi à destination d'un pays au delà de l'Italie » ou « Envoi en provenance d'un pays au delà de l'Italie ».

Article 17 de la C. I. M.

Payement des frais de transport.

Pour les envois en provenance ou à destination d'un port italien, lorsque la lettre de voiture porte l'une des mentions visées sous « article 6 de la C. I. M. », la totalité des frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais survenant en cours de route) afférents au transport de la gare expéditrice jusqu'à la gare de destination doit être payée:

Par l'expéditeur, pour les envois expédiés sur un port italien pour être embarqués à destination d'un pays au delà de l'Italie (toutefois les frais accessoires afférents au parcours italien sont perçus du destinataire à l'arrivée);

Par le destinataire, pour les envois en provenance d'un pays au delà de l'Italie débarqués dans un port italien et expédiés au départ de ce port.

Article 19 de la C. I. M.

Remboursements et débours.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

NOTA. — Les envois expédiés d'une gare française à destination de la gare de Vintimille ou inversement, ainsi que ceux expédiés d'une gare italienne à destination de la gare de Modane ou inversement, doivent obligatoirement être remis avec une lettre de voiture du modèle prévu par la C. I. M.

Ce règlement annule et remplace celui du 1er juillet 1948.

(*20 février 1950.*)

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE ET LE TERRITOIRE LIBRE DE TRIESTE EN TRANSIT PAR L'ITALIE, EN TRANSIT PAR LA SUISSE ET L'ITALIE

Administrations participantes:

Société nationale des chemins de fer français;
Chemins de fer suisses;
Chemins de fer italiens de l'Etat;
Chemins de fer du territoire libre de Trieste.

Les administrations précitées acceptent, dans les relations entre la France et le territoire libre de Trieste, par les points frontières ouverts au trafic, le transport direct des marchandises aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, de la disposition complémentaire spéciale ci-après:

Article 19 de la C. I. M.

Remboursements et débours.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

NOTA. — Les envois expédiés d'une gare du territoire libre de Trieste à destination de la gare de Modane ou inversement doivent obligatoirement être remis avec une lettre de voiture du modèle prévu par la C. I. M.

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer, dans le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et la Tchécoslovaquie (édition du 1er septembre 1949), les dispositions complémentaires spéciales aux articles 5, 6, 17, 21 et 35 de la C. I. M.

Le nouveau règlement provisoire aura la teneur suivante:

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE EN TRANSIT: PAR L'ALLEMAGNE; PAR LA BELGIQUE ET L'ALLEMAGNE; PAR LA SUISSE, L'AUTRICHE ET L'ALLEMAGNE; PAR LA SUISSE ET L'AUTRICHE; PAR LA SUISSE ET L'ALLEMAGNE

Administrations participantes:

Société nationale des chemins de fer français;
Chemins de fer fédéraux allemands (zones d'occupation américaine, britannique et française);
Société nationale des chemins de fer belges;
Chemins de fer suisses;
Chemins de fer fédéraux autrichiens;
Chemins de fer tchécoslovaques de l'Etat.

Les administrations précitées acceptent, dans les relations entre la France et la Tchécoslovaquie, par les points frontières ouverts au trafic, le transport des marchandises aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, de la disposition complémentaire spéciale ci-après:

Article 19 de la C. I. M.

Remboursements et débours.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

Ce règlement annule et remplace celui du 1er septembre 1949.

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer, dans le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et la Pologne (édition du 1er juillet 1948), les dispositions complémentaires spéciales aux articles 5, 6, 21 et 35 de la C. I. M.

Le nouveau règlement provisoire aura la teneur suivante:

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE ET LA POLOGNE EN TRANSIT: PAR L'ALLEMAGNE ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE; PAR LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE; PAR LA SUISSE, L'ALLEMAGNE ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE; PAR LA SUISSE, L'AUTRICHE, L'ALLEMAGNE ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE; PAR LA SUISSE, L'AUTRICHE ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Administrations participantes:

Société nationale des chemins de fer français;
Chemins de fer suisses;
Société nationale des chemins de fer belges;
Chemins de fer fédéraux allemands (zones d'occupation américaine, britannique et française);
Chemins de fer fédéraux autrichiens;
Chemins de fer tchecoslovaques de l'Etat;
Chemins de fer polonais de l'Etat.

Les administrations précitées acceptent, dans les relations entre la France et la Pologne, par les points frontières ouverts au trafic, le transport direct des marchandises aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, des dispositions complémentaires spéciales ci-après:

Payement des frais de transport.

Article 17 de la C. I. M.

Les frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais survenant en cours de route) jusqu'au point frontière de sortie du pays expéditeur doivent être payés par l'expéditeur et, depuis ce point frontière jusqu'à la gare de destination, par le destinataire.

Toutefois, pour les transports de combustibles minéraux expédiés de la Pologne sur la France et sur la demande de l'expéditeur en lettre de voiture, les frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais survenant en cours de route) jusqu'au point frontière d'entrée en Allemagne peuvent être payés par l'expéditeur et, depuis ce point frontière jusqu'à la gare de destination, par le destinataire.

Remboursement et débours.

Article 19 de la C. I. M.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

Ce règlement annule et remplace celui du 1er juillet 1948.

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer, dans le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et la Roumanie (édition du 1er janvier 1949), les dispositions complémentaires spéciales aux articles 5, 6, 21 et 35 de la C.I.M.

Le nouveau règlement provisoire aura la teneur suivante:

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE ET LA ROUMANIE EN TRANSIT: PAR L'ALLEMAGNE, L'AUTRICHE ET LA HONGRIE; PAR LA SUISSE, L'AUTRICHE ET LA HONGRIE; PAR L'ITALIE, LE TERRITOIRE LIBRE DE TRIESTE ET LA YOUGOSLAVIE

Administrations participantes:

Société nationale des chemins de fer français;
Chemins de fer suisses;
Chemins de fer fédéraux allemands (zones d'occupation américaine et française);
Chemins de fer fédéraux autrichiens;
Chemins de fer hongrois de l'Etat;
Chemins de fer italiens de l'Etat;
Administration provisoire des chemins de fer du territoire libre de Trieste;
Chemins de fer yougoslaves de l'Etat;
Chemins de fer roumains de l'Etat.

Les administrations précitées acceptent, dans les relations entre la France et la Roumanie, par les points frontières ouverts au trafic, le transport direct des marchandises aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C.I.M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, des dispositions complémentaires spéciales ci-après:

Article 17 de la C.I.M.

Payement des frais de transport.

Les frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais survenant en cours de route) jusqu'au point frontière de sortie du pays expéditeur doivent être payés par l'expéditeur et, depuis ce point frontière jusqu'à la gare de destination, par le destinataire.

Article 19 de la C.I.M.

Remboursements et débours.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

Ce règlement annule et remplace celui du 1er janvier 1949.

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer, dans le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et l'Espagne (édition du 1er décembre 1948), la disposition complémentaire spéciale à l'article 21 de la C.I.M.: « Droit de modifier le contrat de transport ».

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et la Sarre (édition du 1er juillet 1948).

Dans les relations entre la France et la Sarre, le trafic des marchandises est soumis aux dispositions du tarif international pour le transport des marchandises entre la France et la Sarre et *vice versa* (édition du 15 septembre 1949).

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer, dans le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France, d'une part, le Danemark, la Norvège et la Suède, d'autre part (édition du 1er juillet 1948), les dispositions complémentaires spéciales aux articles 5, 6, 17, 21 et 35 de la C. I. M.

Le nouveau règlement provisoire aura la teneur suivante:

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE, D'UNE PART, LE DANEMARK, LA NORVÈGE ET LA SUÈDE, D'AUTRE PART, EN TRANSIT: PAR L'ALLEMAGNE; PAR LA SARRE ET L'ALLEMAGNE; PAR LA BELGIQUE, LES PAYS-BAS ET L'ALLEMAGNE; PAR LA BELGIQUE ET L'ALLEMAGNE; PAR LE LUXEMBOURG, LA BELGIQUE ET L'ALLEMAGNE

Administrations participantes:

Société nationale des chemins de fer français;
Société nationale des chemins de fer belges;
Société nationale des chemins de fer luxembourgeois;
Société anonyme des chemins de fer néerlandais;
Chemins de fer fédéraux allemands (zones d'occupation américaine, britannique et française);
Chemins de fer de la Sarre;
Chemins de fer de l'Etat danois;
Chemins de fer de l'Etat norvégien;
Chemins de fer de l'Etat suédois.

Les administrations précitées acceptent, dans les relations susvisées, par les points frontières ouverts au trafic, le transport direct des marchandises aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemin de fer (C. I. M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, de la disposition complémentaire spéciale ci-après:

Article 19 de la C. I. M.

Remboursements et débours.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

Ce règlement annule et remplace celui du 1er juillet 1948.

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer, dans le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et la Yougoslavie (édition du 1er décembre 1948), les dispositions complémentaires spéciales aux articles 5, 6, 21 et 35 de la C. I. M.

Le nouveau règlement provisoire aura la teneur suivante:

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE ET LA YOUGOSLAVIE EN TRANSIT; PAR L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE; PAR L'ALLEMAGNE, L'AUTRICHE ET LA HONGRIE; PAR LA SUISSE ET L'AUTRICHE; PAR LA SUISSE, L'ITALIE ET LE TERRITOIRE LIBRE DE TRIESTE; PAR L'ITALIE ET LE TERRITOIRE LIBRE DE TRIESTE.

Administrations participantes:
Société nationale des chemins de fer français;
Chemins de fer suisses;
Chemins de fer fédéraux allemands (zones d'occupation américaine et française);
Chemins de fer fédéraux autrichiens;
Chemins de fer hongrois de l'Etat;
Chemins de fer italiens de l'Etat;
Administration provisoire des chemins de fer du territoire libre de Trieste;
Chemins de fer yougoslaves de l'Etat.

Les administrations précitées acceptent, dans les relations entre la France et la Yougoslavie, par les points frontières ouverts au trafic, le transport direct des marchandises aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, des dispositions complémentaires spéciales ci-après:

Article 17 de la C. I. M.

Payement des frais de transport.

Les frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais survenant en cours de route), jusqu'au point frontière de sortie du pays expéditeur doivent être payés par l'expéditeur et, depuis ce point frontière jusqu'à la gare de destination, par le destinataire.

Article 19 de la C. I. M.

Remboursements et débours.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

Ce règlement annule et remplace celui du 1er décembre 1948.

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer, dans le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et la Hongrie (édition du 1er juillet 1948), les dispositions complémentaires spéciales aux articles 5, 6, 21 et 35 de la C. I. M.

Le nouveau règlement provisoire aura la teneur suivante:

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE ET LA HONGRIE EN TRANSIT; PAR LA SUISSE ET L'AUTRICHE; PAR L'ALLEMAGNE ET LA THÉCOSLOVAQUIE; PAR L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE; PAR L'ITALIE, LE TERRITOIRE LIBRE DE TRIESTE ET LA YOUGOSLAVIE

Administrations participantes:
Société nationale des chemins de fer français;
Chemins de fer suisses;
Chemins de fer fédéraux autrichiens;
Chemins de fer fédéraux allemands (zones d'occupation américaine et française);
Chemins de fer tchécoslovaques de l'Etat;
Chemins de fer italiens de l'Etat;
Administration provisoire des chemins de fer du territoire libre de Trieste;
Chemins de fer yougoslaves de l'Etat;
Chemins de fer hongrois de l'Etat.

Les administrations précitées acceptent, dans les relations entre la France et la Hongrie par les points frontières ouverts au trafic, le transport direct des marchandises, aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, des dispositions complémentaires spéciales ci-après:

Article 17 de la C. I. M.

Payement des frais de transport.

Les frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais survenant en cours de route) jusqu'au point frontière de sortie du pays expéditeur doivent être payés par l'expéditeur et depuis ce point frontière jusqu'à la gare de destination, par le destinataire.

Article 19 de la C. I. M.

Remboursements et débours.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

Ce règlement annule et remplace celui du 1er juillet 1948.

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer, dans le supplément au « Règlement Continent-Grande-Bretagne », relatif au trafic des marchandises échangées entre la France et la Grande-Bretagne (édition du 1er juillet 1949), les dispositions complémentaires spéciales aux articles 9 et 12 dudit règlement.

Le nouveau supplément aura la teneur suivante:

REGLEMENT APPLICABLE

AU TRANSPORT DES MARCHANDISES ENTRE LE CONTINENT ET LA GRANDE-BRETAGNE

Supplément contenant les dispositions complémentaires spéciales au trafic échangé entre la France et la Grande-Bretagne:

Via les ports français;
Via les ports belges en transit par la Belgique, le Luxembourg et la Belgique;
Via les ports néerlandais en transit par la Belgique et les Pays-Bas; le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas.

Les marchandises sont acceptées au transport direct dans les relations susvisées par les lignes de navigation et par les points frontières ouverts au trafic, aux conditions du règlement désigné ci-dessus, sous réserve de la disposition complémentaire spéciale suivante:

Article 11.

Remboursements et débours.

Les débours ne sont pas admis.

Ce supplément annule et remplace celui du 1er juillet 1949.

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à modifier comme suit le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et la Suisse (édition du 1er janvier 1949):

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE

Administrations participantes:
Société nationale des chemins de fer français;
Chemins de fer suisses.

Les administrations précitées acceptent, dans les relations entre la France et la Suisse, le transport direct des marchandises aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, des dispositions complémentaires spéciales ci-après:

Article 6 de la C. I. M.

Teneur et forme de la lettre de voiture.

Pour les envois expédiés sur un port français pour être embarqués à destination d'un pays d'outre-mer (1) et pour les envois en provenance d'un pays d'outre-mer (1), débarqués dans un port français et expédiés au départ de ce port, l'expéditeur est tenu de porter dans la lettre de voiture, selon le cas, l'une des deux mentions suivantes:

« Envoi à destination d'outre-mer »
ou
« Envoi en provenance d'outre-mer ».

Article 17 de la C. I. M.

Payement des frais de transport.

Transports en provenance ou à destination effective d'un pays d'outre-mer autre que la Corse, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc (zone française) et les colonies françaises en transit par un port de mer français et pour lesquels la lettre de voiture porte l'une des mentions visées ci-dessus sous « Article 6 de la C. I. M. ».

(1) Pays autres que la Corse, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc (zone française) et les colonies françaises.

La totalité des frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais survenant en cours de route) afférents au transport de la gare expéditrice jusqu'à la gare de destination doit être payée:

Par le destinataire, pour les envois à destination de la Suisse;
Par l'expéditeur, pour les envois en provenance de la Suisse.

Article 19 de la C. I. M.

Remboursements et débours.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

Ce règlement annule et remplace celui du 1er janvier 1949.

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer dans le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France, d'une part, les Pays-Bas, la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, d'autre part (édition du 1er juillet 1948), les dispositions complémentaires spéciales aux articles 5, 6, 17, 21 et 35 de la C. I. M.

Le nouveau règlement provisoire aura la teneur suivante:

REGLEMENT PROVISOIRE

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA FRANCE, D'UNE PART, LES PAYS-BAS, LA BELGIQUE ET LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, D'AUTRE PART

Administrations participantes:

Société nationale des chemins de fer français;
Société anonyme des chemins de fer néerlandais;
Société nationale des chemins de fer belges;
Société nationale des chemins de fer luxembourgeois;
Chemins de fer fédéraux allemands (zones d'occupation américaine, britannique et française).

Les administrations précitées acceptent, dans les relations entre la France, d'une part, les Pays-Bas, la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, d'autre part, par les points frontières ouverts au trafic, le transport direct des marchandises aux conditions de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) et de ses dispositions complémentaires uniformes, compte tenu, toutefois, de la disposition complémentaire spéciale ci-après:

Article 19 de la C. I. M.

Remboursements et débours.

Les remboursements et débours ne sont pas admis.

Ce règlement annule et remplace celui du 1er juillet 1948.

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à supprimer, dans le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et le Portugal (édition du 1er octobre 1949), la disposition complémentaire spéciale à l'article 21 de la C. I. M. « Droit de modifier le contrat de transport ».

(*Paris, le 20 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'insérer à partir du 1er avril 1950, dans le chapitre 3 du tarif n° 11, un nouveau paragraphe dont les dispositions sont reproduites ci-après:

TARIF N° 11

. . . .

CHAPITRE 3. — Société nationale des chemins de fer français.

. . . .

§ ». — **Ciment** (308).

En provenance d'une fabrique de ciment desservie directement par une gare de la Société nationale des chemins de fer français, expédié de la gare la desservant à destination d'une gare de la Société nationale des chemins de fer français desservant directement le chantier de construction d'un barrage, par wagon chargé de 20 tonnes.

Barème maximum: jusqu'à 499 km, barème 65; au delà, barème 213.

Barème minimum: jusqu'à 499 km., barème 71; au delà, barème 219.

Les prix du présent paragraphe ne sont applicables que par voie de détaxe accordée au destinataire, sous condition d'un tonnage minimum fixé par la Société nationale des chemins de fer français.

(*Paris, le 16 février 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'insérer, à partir du 1er avril 1950, dans le tarif n° 12, un nouveau chapitre dont les dispositions sont reproduites ci-après:

TARIF N° 12

CHAPITRE 6. — Région Ouest.

Scories de forges, de hauts fourneaux ou de verreries (343).

De Caen à Saint-Etienne-du-Rouvray, par wagon chargé de 20 tonnes, prix prévu au n° 1710 du recueil T, sous condition d'un engagement de fidélité de douze mois à souscrire par le destinataire.

Conditions d'application communes aux chapitres 3, 6, 7,... 103 et 111.

Les prix de chacun de ces chapitres ne peuvent être combinés, ni entre eux, ni avec aucun autre prix, soit par soudure, soit en vertu d'un ordre de réexpédition.

RECUEIL T

TABLEAU II. — PRIX N° 1001 ET AU DELA

NUMÉRO de prix.	PRIX A PERCEVOIR
	TARIF N° 12 (*suite*).
. . . . .	. . . .
1710	Chapitre 6, par tonne.......... 601 F.
. . . . .	. . . .

(*Paris, le 16 février 1950.*)

2° *Conventions concernant des taxes convenues.*

A. — **Projet de convention.**

CONVENTION TARIFAIRE

ENTRE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS ET LA SOCIÉTÉ DES EAUX ET DE L'EXPLOITATION DE LA STATION THERMALE DE SAINT-GIRONS

Entre:

La Société nationale des chemins de fer français (S. N. C. F.), représentée par M. ...,

D'une part;

Et la Société des eaux et de l'exploitation de la station thermale de Saint-Girons, dont le siège social est 12, rue du Pla-de-Lòm, à Saint-Girons, représentée par M. Desbiaux, président du conseil d'administration, directeur général,

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Portée de la convention.

Art. 1er. — La convention s'étend:

1° Au trafic des eaux minérales expédiées de la gare de Saint-Girons par la société contractante, à destination de toutes les gares de la Société nationale des chemins de fer français;

2° A la totalité des emballages vides en retour correspondant aux transports visés au paragraphe 1° ci-dessus et reçus par la gare de Saint-Girons.

Les transports d'eaux minérales devront être expédiés de Saint-Girons sur la gare desservant directement l'établissement destinataire réel de ce produit. Les transports d'emballages vides en retour devront être remis à la gare desservant directement l'établissement expéditeur desdits emballages à destination de la gare de Saint-Girons.

Engagement de la société productrice d'eaux minérales.

Art. 2. — La Société des eaux et de l'exploitation de la station thermale de Saint-Girons s'engage vis-à-vis de la Société nationale des chemins de fer français, qui accepte:

1° A faire transporter sur leur destination définitive exclusivement par chemin de fer et aux conditions de l'article 3 ci-après, 95 p. 100 de sa production d'eau minérale « Audinac » et de ses dérivés « Aunac », exception étant faite au préalable du trafic qui pourrait se trouver dévolu à d'autres moyens de transports par des accords

de coordination, étant entendu que ce trafic ne pourra dépasser un pourcentage de la production fixé par échange de lettre, ce pourcentage étant susceptible d'être modifié sans délai au cas où interviendrait une modification des accords de coordination;

2° A recevoir exclusivement par chemin de fer et aux conditions de l'article 3 ci-après les envois de bouteilles et emballages vides ayant contenu ou destinés à contenir de l'eau minérale ou ses dérivés correspondant aux transports à plein qui font l'objet du précédent alinéa;

3° A fournir toutes justifications utiles sur l'ensemble de ses expéditions et arrivages et notamment de communiquer chaque mois à la Société nationale des chemins de fer français la comptabilité de tous ses transports, ainsi que le registre de la régie;

4° A signaler sans délai à la Société nationale des chemins de fer français tout transport dont, exceptionnellement, le destinaire prendrait livraison sur place par camion.

Engagement de la Société nationale des chemins de fer français.

Art. 3. — La Société nationale des chemins de fer français s'engage à appliquer aux envois de bouteilles, demi-bouteilles, quarts de bouteilles ou bonbonnes faisant l'objet de la présente convention l'un des prix par litre indiqué ci-après.

La taxe applicable à chaque bouteille, demi-bouteille, quart de bouteille ou bonbonne est obtenue en multipliant le prix par litre correspondant à la zone à laquelle appartient la gare destinataire par le coefficient défini ci-après pour chacun de ces récipients, pleins ou vides (la répartition des gares par zone est indiquée par le tableau annexé à la présente convention).

ZONES de destination des eaux minérales ou de provenance des récipients vides en retour définies au tableau annexé à la convention.	PRIX PAR LITRE		
	Par expédition d'au moins 50 litres (ou payant pour ce nombre) sans dépasser 5.000 litres, en caisses, cadres, harasses, paniers ou bonbonnes.	Par wagon chargé d'au moins 5.000 litres ou payant pour ce nombre.	
		En caisses, cadres, harasses ou paniers.	En récipients, en vrac (y compris les bonbonnes).
	francs.	francs.	francs.
Eaux minérales:			
1re zone.....	3 92	1 44	1 41
2e zone.....	5 92	2 81	2 75
3e zone.....	6 83	3 44	3 37
4e zone.....	9 12	5 01	4 91
5e zone.....	10 83	6 19	6 06
Bonbonnes et bouteilles vides en retour:			
1re zone.....	1 94	0 74	0 73
2e zone.....	3 08	1 45	1 42
3e zone.....	3 60	1 69	1 66
4e zone.....	4 91	2 58	2 53
5e zone.....	5 88	3 19	3 13

Le prix par litre, de chaque zone, est affecté des coefficients suivants:

Par bouteille d'une contenance comprise entre 51 centilitres et 1 litre, 1 F.

Par demi-bouteille d'une contenance comprise entre 27 et 50 centilitres, 0,60 F.

Par quart de bouteille d'une contenance inférieure à 27 centilitres, 0,35 F.

Par bonbonne, nombre d'unités égal au produit de sa contenance réelle exprimée en litres par:

0,8 en cas de transport à plein;
0,5 en cas de transport à vide.

Les prix ci-dessus ne comprennent pas le droit d'enregistrement et de timbre et sont à augmenter, le cas échéant, des surtaxes locales temporaires et des taxes sur les voies de quais des ports. Ils sont applicables, sans réduction, aux envois destinés à l'exportation, le chiffre de 5.000 litres étant toutefois abaissé à 1.000 litres.

Les prix ci-dessus ne seront pas appliqués au tonnage qui, dévolu aux voies navigables par un arrêté de partage de trafic, serait remis au chemin de fer sans avoir été normalement offert à la navigation fluviale à des conditions normales de fret. Il sera fait application à ce tonnage des prix qui lui auraient été appliqués en l'absence de la présente convention.

NOTA. — En cas de variation dans les prix des tarifs marchandises en général, les prix de la présente convention seront modifiés, à la même date et dans la même proportion que les prix de ces tarifs.

Cette modification pourra également intervenir en cas d'aménagement de tarifs ayant entraîné une variation des prix de transport applicables aux marchandises reprises dans la présente convention.

Régime de transport.

Eaux minérales et dérivés.

Art. 4. — Les expéditions de détail sont transportées en régime accéléré et les envois par wagon sont transportés en régime ordinaire.

Toutefois, l'expéditeur peut revendiquer le transport en régime accéléré de ses envois par wagon. Dans ce cas, la taxe de transport applicable à ce wagon (droit de timbre et d'enregistrement non compris) est majorée de 20 p. 100.

Emballages vides en retour.

Les envois sont transportés en régime ordinaire et l'expéditeur n'a pas la possibilité de revendiquer le régime accéléré.

Dispositions spéciales applicables par voie de détaxe.

Art. 5. — Lorsque les envois expédiés ou reçus par fer par la Société des eaux et de l'exploitation de la station thermale de Saint-Girons atteindront annuellement 500.000 litres en récipients pleins et 250.000 litres en récipients vides, la Société nationale des chemins de fer français accordera, par voie de détaxe, sur les prix par litre indiqués aux articles 3 et 4 (à l'exclusion du droit de timbre et d'enregistrement), une réduction de 10 p. 100.

La liste et le libellé des pièces justificatives à fournir à l'ayant droit pour obtenir cette détaxe seront arrêtés d'accord avec la Société nationale des chemins de fer français.

Les demandes de détaxe ne pourront comprendre que les envois effectués pendant une période d'un an. Elles devront être adressées à la Société nationale des chemins de fer français dans un délai compris entre le treizième et le seizième mois inclus compté à partir de la date de la première expédition.

Dispositions particulières au trafic intéressant la région parisienne.

Art. 6. — En ce qui concerne spécialement le trafic d'eaux minérales à destination des gares situées à l'intérieur du périmètre de la Grande Ceinture de Paris ou sur ce périmètre et le trafic d'emballages vides en retour en provenance des mêmes gares, la société contractante accepte de renoncer au bénéfice de la détaxe de l'article 5 au profit des destinataires des eaux minérales en port dû et expéditeurs des emballages vides en port payé si ces destinataires et expéditeurs en font la demande et si, par ailleurs, leurs réceptions d'eaux minérales atteignent annuellement 20 millions de litres en récipients pleins et leurs expéditions de récipients vides, 12 millions.

Dans ce cas, le taux de la réduction prévue à l'article 5 serait fixé à 5 p. 100.

Cette réduction ne sera pas appliquée au tonnage qui, dévolu aux voies navigables par un arrêté de partage de trafic, serait remis au chemin de fer sans avoir été offert à la navigation fluviale à des conditions normales de fret.

La détaxe spéciale dont il s'agit ne pourra être versée aux ayants droit que sur production d'un désistement de l'expéditeur, appuyé des pièces justificatives utiles.

Le nombre de litres effectivement taxés ayant fait l'objet de cette détaxe spéciale continuera à entrer en ligne de compte pour la détermination du taux de réduction à attribuer au trafic non visé au présent article.

Clauses diverses.

Art. 7. — Les conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises et, s'il y a lieu, les tarifs de camionnage, sont applicables aux envois faisant l'objet de la présente convention en tout ce qui n'est pas contraire aux conditions qui précèdent.

Durée de la convention.

Art. 8. — La convention est valable pour une période d'un an à partir du .....; elle se renouvelle d'année en année, par tacite reconduction, pour des périodes successives dont la durée ne peut excéder une année.

Elle peut être dénoncée sous condition d'un préavis de quatre mois à l'expiration de chaque période annuelle.

Toutefois, l'une quelconque des infractions aux clauses d'engagement énumérées sous les nos 1 à 4 de l'article 2 confère à la Société nationale des chemins de fer français le droit:

1° De retenir sur la détaxe à accorder à la Société des eaux et de l'exploitation de la station thermale de Saint-Girons, en application des articles 5 et 6 pour les envois qui, pendant la période d'une année en cours depuis la mise en vigueur de la convention ou son renouvellement, n'auraient pas été remis à la Société nationale des chemins de fer français, contrairement à l'engagement prévu à l'article 2 de la présente convention, le montant d'une pénalité représentant 20 p. 100 des prix qui auraient été perçus pour ces envois par application de l'article 3 si leur transport avait été effectué par chemin de fer.

Si le montant de cette pénalité est supérieur à la détaxe à accorder en application des dispositions des articles 5 et 6, la société s'engage à verser sans délai à la Société nationale des chemins de fer français la différence entre ladite pénalité et le montant des détaxes;

2° De dénoncer le contrat par simple lettre recommandée après un préavis d'un mois, sans préjudice de tous dommages et intérêts pour les infractions commises.

TABLEAU DE ZONAGE ANNEXÉ A LA CONVENTION SOCIÉTÉ DES EAUX ET DE L'EXPLOITATION DE LA STATION THERMALE DE SAINT-GIRONS

Les chiffres ci-dessous indiquent le numéro de zone applicable:

DE LA GARE ci-contre aux gares des départements ci-dessous.	SAINT-GIRONS	DE LA GARE ci-contre aux gares des départements ci-dessous.	SAINT-GIRONS
Ain	4	Lot-et-Garonne	2
Aisne	5	Lozère	3
Allier	4	Maine-et-Loire	5
Alpes (Basses-)	4	Manche	5
Alpes (Hautes-)	4	Marne	5
Alpes-Maritimes	5	Marne (Haute-)	5
Ardèche	4	Mayenne	5
Ardennes	5	Meurthe-et-Moselle	5
Ariège	1	Meuse	5
Aube	5	Morbihan	5
Aude	2	Moselle	5
Aveyron	2	Nièvre	4
Bouches-du-Rhône	4	Nord	5
Calvados	5	Oise	5
Cantal	3	Orne	5
Charente	3	Pas-de-Calais	5
Charente-Maritime	4	Puy-de-Dôme	3
Cher	4	Pyrénées (Basses-)	2
Corrèze	3	Pyrénées (Hautes-)	1
Côte-d'Or	5	Pyrénées-Orientales	3
Côtes-du-Nord	5	Rhin (Bas-)	5
Creuse	3	Rhin (Haut-)	5
Dordogne	3	Rhône	4
Doubs	5	Saône (Haute-)	5
Drôme	4	Saône-et-Loire	5
Eure	5	Sarthe	5
Eure-et-Loir	5	Savoie	5
Finistère	5	Savoie (Haute-)	5
Gard	3	Seine	5
Garonne (Haute-)	1	Seine-Inférieure	5
Gers	2	Seine-et-Marne	5
Gironde	3	Seine-et-Oise	5
Hérault	3	Sèvres (Deux-)	4
Ille-et-Vilaine	5	Somme	5
Indre	4	Tarn	2
Indre-et-Loire	4	Tarn-et-Garonne	1
Isère	4	Territoire de Belfort	5
Jura	5	Var	4
Landes	2	Vaucluse	3
Loir-et-Cher	4	Vendée	4
Loire	4	Vienne	4
Loire (Haute-)	3	Vienne (Haute-)	3
Loire-Inférieure	5	Vosges	5
Loiret	4	Yonne	5
Lot	2		

La convention pourra:

1° Etre revisée ou dénoncée sans délai, à la demande de la Société des eaux et de l'exploitation de la station thermale de Saint-Girons, dans le cas où interviendraient des aménagements ou augmentations de tarifs prévus au nota de l'article 3 de la présente convention;

2° Etre révisée, sous condition d'un préavis d'un mois, par la Société nationale des chemins de fer français, dans le cas où des accords de coordination conduiraient à un nouvel aménagement des prix.

Art. 9. — Les frais de timbre de la présente convention seront supportés par la Société des eaux et de l'exploitation de la station thermale de Saint-Girons.

Fait en double, le...

Le représentant de la Société nationale des chemins de fer français.

Le représentant des expéditeurs.

B. — Avenant à une convention tarifaire.

PREMIER AVENANT

A LA CONVENTION TARIFAIRE CONCLUE AVEC LA SOCIÉTÉ CIMEX

Entre:

La Société nationale des chemins de fer français (S. N. C. F.), représentée par M...;

La Régie départementale des chemins de fer et tramways électriques des Bouches-du-Rhône (B. d. R.), représentée par M...,

D'une part;

Et la société Cimex, dont le siège social est à Fort-de-France (Martinique), 117, rue Lamartine, représentée par M...,

D'autre part,

il a été convenu ce qui suit:

Art. 1er. — Le tableau de zonage annexé à la convention est complété par l'addition de la gare de Vincennes-Fontenay dans le groupe des gares de la région parisienne (Aubervilliers-la-Courneuve, etc.).

Art. 2. — Le présent avenant, qui est valable pour la durée de la convention, entrera en vigueur le

Art. 3. — Les frais de timbre du présent avenant seront supportés par la société Cimex.

Fait en triple, à Paris, le...

Le représentant de la S. N. C. F.

Le représentant des B. d. R.

Le représentant de l'expéditeur,

3° *Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.*

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

A. — Autorisation provisoire.

15 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à inscrire le chlorure de calcium aux chapitres 3 (§ 1er) et 103 du tarif n° 18. (*Journal officiel* du 31 janvier 1950).

Autorisation accordée de mise en vigueur des dispositions proposées à partir du 15 février 1950, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

B. — Homologations.

13 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à inscrire la gare de Conchil-le-Temple dans la liste des points expéditeurs qui figurent au chapitre 7 (§ I B) du tarif n° 11 applicable aux sable et gravier expédiés par rame de 100 tonnes sur les gares désignées de la région lilloise. (*Journal officiel* du 10 janvier 1950.)

13 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français et Chemins de fer normands (ligne de Cherbourg à Barfleur, Saint-Vaast-la-Hougue, Valognes et Montebourg).** — Proposition tendant à modifier le chapitre 56 (§ III) du tarif n° 11, en substituant la mention « par wagon » à celle « par wagon chargé de 10 tonnes » y figurant actuellement. (*Journal officiel* du 10 janvier 1950.)

13 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à la création, au chapitre 8 du tarif n° 14, d'un prix ferme pour les transports de « fonte d'acier ou de fer moulée non dénommée », de Pamiers à Tarbes et *vice versa*. (*Journal officiel* du 10 janvier 1950.)

13 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à inscrire dans le chapitre 3 (§ IV) du tarif n° 11 le ministère de la défense nationale (air, guerre, marine) parmi les organismes admis à bénéficier d'office des dispositions de ce paragraphe applicables aux transports de matériaux d'empierrement goudronnés, de cailloux, de pierres à macadam et de sable. (*Journal officiel* du 10 janvier 1950.)

13 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à la mise en vigueur d'un tarif direct international pour le transport de certaines marchandises par wagon complet, en grande vitesse, entre le Danemark et la France, *via* l'Allemagne et la Belgique. (*Journal officiel* du 17 janvier 1950.)

Autorisation provisoire de mise en vigueur accordée par décision du 19 janvier 1950 (*Journal officiel* du 24 janvier 1950.)

15 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français et régie départementale des chemins de fer et tramways électriques des Bouches-du-Rhône (ligne de Pas-des-Lanciers à Martigues).** — Proposition tendant à la création, au tarif n° 6, chapitre 52, paragraphe III, d'une tarification commune pour le transport d'aperitifs et de bouteilles vides en retour et à une modification corrélative du recueil T. (*Journal officiel* du 24 janvier 1950.)

Autorisation de mise en vigueur accordée par décision du 30 janvier 1950 (*Journal officiel* du 7 février 1950) sous la réserve, acceptée par la Société nationale des chemins de fer français, que le nota ci-après sera inséré au chapitre 52 du tarif n° 6:

NOTA. — En cas de variation dans les prix des tarifs marchandises, en général, le prix de 0,20 F par litre indiqué ci-dessus, sera modifié à la même date et dans la même proportion que les prix de ces tarifs.

17 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français et Compagnie des chemins de fer du Doubs.** — Proposition tendant à insérer, au chapitre 52 du tarif n° 8, un paragraphe VIII comportant une tarification commune à la Société nationale des chemins de fer français et à la Compagnie des chemins de fer du Doubs, pour le transport par wagons complets de 8, 10 et 15 tonnes des marchandises désignées ci-après:

Bois bruts de sciage ou de fente non dénommés;
Bois destinés à la distillation, à la trituration ou au défibrage;
Bois en frises, en lames ou en lattes;
Bois en grume non dénommés. (*Journal officiel* du 17 janvier 1950.)

18 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français et Compagnie du chemin de fer de Crécy-sur-Serre à la Fère (ligne de Dercy-Mortiers à Versigny).** — Proposition tendant à créer une tarification commune pour les transports de pommes de terre de conservation échangées entre la compagnie de chemin de fer susvisée et la Société nationale des chemins de fer français. (*Journal officiel* du 17 janvier 1950.)

18 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français et Compagnie du chemin de fer d'Avricourt à Blamont et à Cirey.** — Proposition tendant à créer au chapitre 51 du tarif n° 8 un paragraphe I relatif à une tarification commune à la Société nationale des chemins de fer français d'Avricourt à Blamont et à Cirey pour le transport des bois bruts de sciage ou de fente, non dénommés et des bois en grume non dénommés. (*Journal officiel* du 17 janvier 1950.)

18 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à étendre au département du Loiret, comme département expéditeur, les dispositions prévues au chapitre 14 du tarif n° 13, pour les scories ferreuses provenant d'anciens crassiers situés dans les départements de l'Aube, du Cher, de la Nièvre et de l'Yonne, expédiées par rame de 180 tonnes des gares les desservant à une gare quelconque de la région Est desservant des hauts fourneaux. (*Journal officiel* du 17 janvier 1950.)

18 *février* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à étendre aux gares d'Orléans, de Quimper et d'Is-sur-Tille, comme points de destination, les dispositions prévues au chapitre 3, paragraphe V, du tarif n° 14, pour les appareils de chauffage ou de cuisine expédiés à destination de certaines gares désignées de la Société nationale des chemins de fer français. (*Journal officiel* du 17 janvier 1950.)

Homologation accordée, à titre provisoire, sous la réserve, acceptée par la Société nationale des chemins de fer français, que la gare de Beaucaire sera également inscrite parmi les gares destinataires figurant au chapitre 3, paragraphe V, du tarif n° 14.

4° *Errata.*

1° *Erratum* au *Journal officiel* du 31 janvier 1950.

Page 1127, 2e colonne, proposition concernant le tarif n° 18, chapitre 103, tableau suivant le premier paragraphe:

	BAREMES APPLICABLES PAR WAGON CHARGÉ DE :		
	10 tonnes.	15 tonnes (1).	20 tonnes.
Il y a:			
Chlorure de calcium (609) (+).	Jusqu'à 99 km. 59 De 100 à 199 km. 155 Au delà..... 245	—	Jusqu'à 99 km. 64 De 100 à 199 km. 60 Au delà..... 250
Soudes (575) (+).	Sans changement.	Sans changement.	—
Il faut:			
Chlorure de calcium (609) (+).	Jusqu'à 99 km. 59 De 100 à 399 km. 155 Au delà..... 245	—	Jusqu'à 99 km. 64 De 100 à 399 km. 160 Au delà..... 250
Soudes (575) (+).	Sans changement.	Sans changement.	—

(Le reste sans changement.)

2° *Erratum* au *Journal officiel* du 14 février 1950.

Proposition concernant les chemins de fer de la Provence, page 1809, 2e colonne, 16e ligne:

Il y a:

12 p. 100 pour la fraction de tonnage comprise entre 5.000 et 6.000 tonnes.
13,5 p. 100 pour la fraction de tonnage comprise entre 6.000 et 7.000 tonnes.
15 p. 100 pour la fraction de tonnage comprise entre 8.000 et 9.000 tonnes.
18,5 p. 100 pour la fraction de tonnage comprise entre 9.000 et 10.000 tonnes.
20 p. 100 pour le tonnage en excédent de 10.000 tonnes.
. . . . . .

Il faut:

12 p. 100 pour la fraction de tonnage comprise entre 5.000 et 6.000 tonnes.
13,5 p. 100 pour la fraction de tonnage comprise entre 6.000 et 7.000 tonnes.
15 p. 100 pour la fraction de tonnage comprise entre 7.000 et 8.000 tonnes.
17 p. 100 pour la fraction de tonnage comprise entre 8.000 et 9.000 tonnes.
18,5 p. 100 pour la fraction de tonnage comprise entre 9.000 et 10.000 tonnes.
20 p. 100 pour le tonnage en excédent de 10.000 tonnes.
. . . . . .

(Le reste sans changement.)

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de vacance d'emploi de conservateur dans un musée contrôlé.

Conformément aux dispositions de l'article 21 du décret du 31 août 1945, publié au *Journal officiel* du 12 septembre 1945, le poste de conservateur du musée contrôlé ci-après désigné est déclaré vacant:

Boulogne-sur-Mer. — Musée des beaux-arts.

Les candidats à cet emploi qui ne seraient pas déjà régulièrement inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de conservateur de musée contrôlé publiées au *Journal officiel* du 12 février 1950 devront, dans un délai d'un mois franc, à dater de la publication du présent avis, faire acte de candidature auprès du ministre de l'éducation nationale (direction des musées de France, Palais du Louvre, pavillon Mollien), Paris (1er), en lui adressant leur dossier établi ainsi qu'il suit:

1° Une demande sur papier libre;
2° Un extrait d'acte de naissance sur papier libre;
3° Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois de date;
4° Un certificat de position militaire (pour les candidats hommes);
5° Un certificat de bonne vie et mœurs;
6° Une note sur leurs titres et travaux;
7° Des expéditions ou copies certifiées conformes des diplômes aliégués à l'appui de la demande;
8° Un certificat d'un médecin choisi par le candidat, attestant qu'il est physiquement apte à remplir l'emploi considéré.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	17 février — Cours relevés après Bourse	DEVISES	20 février 1950 — Cours relevés avant Bourse	20 février 1950 — Cours cotés en Bourse
349 20	349 20	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 .. ..
699 ..	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	699 .. ..
1205 ..	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1204 .. ..
8125 ..	8125 ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8120 .. ..
162 ..	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	161 90 .....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE : 1, RUE TAITBOUT, PARIS
SERVICE DES TITRES : 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 0/0 1932
DE LA
société Electricité de Paris.

Les porteurs d'obligations 5 0/0 1932 de 1.000 F de l'Electricité de Paris, société anonyme au capital de 304.997.975 F, dont le siège social est à Paris, 75, boulevard Haussmann, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 15 février 1950.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste des obligations amorties à des tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
71 à 80	47	5.781 à 790	49	11.131 à 140	47
411 à 420	47	5.811 à 820	49	11.181 à 190	43
421 à 430	48	5.941 à 950	49	11.291 à 300	48
721 à 730	49	6.241 à 250	48	11.411 à 420	49
801 à 810	48	6.391 à 400	47	11.501 à 510	49
831 à 840	49	6.421 à 430	49	11.781 à 790	47
881 à 890	49	6.551 à 560	48	11.941 à 950	45
1.251 à 260	49	6.631 à 640	46	12.031 à 040	47
1.331 à 340	49	6.661 à 670	44	12.071 à 080	48
1.351 à 360	49	6.741 à 750	47	12.231 à 240	49
1.571 à 580	48	6.771 à 780	49	12.261 à 270	48
1.611 à 620	49	6.791 à 800	47	12.291 à 300	48
1.811 à 820	49	6.841 à 850	49	12.341 à 350	42
1.861 à 870	48	6.901 à 910	47	12.391 à 400	49
1.871 à 880	48	7.231 à 240	48	12.551 à 560	48
2.531 à 540	48	7.321 à 330	48	12.701 à 710	49
2.731 à 740	45	7.581 à 590	49	12.941 à 950	49
2.791 à 800	49	7.591 à 600	47	12.971 à 980	47
2.841 à 850	49	7.651 à 660	49	13.001 à 010	47
3.021 à 030	49	7.701 à 710	46	13.051 à 060	43
3.121 à 130	48	7.801 à 810	48	13.061 à 070	48
3.181 à 190	48	7.951 à 960	47	13.161 à 170	48
3.321 à 330	48	8.261 à 270	47	13.191 à 200	48
3.421 à 430	49	9.781 à 790	48	13.381 à 390	47
3.521 à 530	46	9.801 à 810	49	13.561 à 570	47
3.581 à 590	48	9.811 à 820	47	13.571 à 580	46
3.591 à 600	48	9.891 à 900	47	13.581 à 590	48
3.781 à 790	47	10.141 à 150	46	13.941 à 950	49
3.881 à 890	48	10.181 à 190	45	14.001 à 010	48
4.451 à 460	47	10.291 à 300	49	14.361 à 370	48
4.521 à 530	49	10.451 à 460	49	14.461 à 470	48
4.641 à 650	49	10.591 à 600	47	14.481 à 490	47
4.671 à 680	48	10.711 à 720	49	14.491 à 500	48
4.711 à 720	48	10.871 à 880	49	14.941 à 950	46
4.891 à 900	46	10.901 à 910	48	14.961 à 970	44
4.911 à 920	46	10.951 à 960	48	15.211 à 220	45
4.981 à 990	49	10.971 à 980	48	15.281 à 290	47
5.121 à 130	48	11.001 à 010	46	15.321 à 330	49
5.161 à 170	46	11.021 à 030	48	15.391 à 400	45
5.271 à 280	49	11.091 à 100	45	15.731 à 740	49
5.761 à 770	49	11.101 à 110	47	15.941 à 950	45
16.231 à 240	48	25.621 à 630	47	32.681 à 690	48
16.241 à 250	44	25.691 à 700	49	32.691 à 700	48
16.471 à 480	48	25.711 à 720	45	32.731 à 740	48
16.841 à 850	47	25.791 à 800	49	32.831 à 840	48
16.871 à 880	46	25.951 à 960	43	32.861 à 870	48
16.941 à 950	47	26.021 à 030	49	33.001 à 010	48
17.121 à 130	48	26.351 à 360	48	33.011 à 020	46
17.231 à 240	49	26.431 à 440	48	33.281 à 290	49
17.241 à 250	49	26.531 à 540	48	33.291 à 300	48
17.281 à 290	48	26.581 à 590	48	33.361 à 370	46
17.331 à 340	48	26.621 à 630	42	33.481 à 490	48
17.341 à 350	48	26.751 à 760	47	33.551 à 560	49
17.401 à 410	46	26.831 à 840	48	33.571 à 580	49
17.451 à 460	46	26.841 à 850	47	33.591 à 600	48
17.651 à 660	49	26.861 à 870	48	33.671 à 680	44
17.741 à 750	46	26.981 à 990	48	34.141 à 150	47
17.781 à 790	49	27.031 à 040	46	34.361 à 370	48
17.791 à 800	47	27.041 à 050	49	34.421 à 430	48
17.871 à 880	49	27.221 à 230	47	34.661 à 670	48
18.171 à 180	47	27.251 à 260	48	34.861 à 870	49
18.211 à 220	43	27.361 à 370	47	34.911 à 920	49
18.281 à 290	46	27.421 à 430	44	34.951 à 960	46
18.421 à 430	46	27.471 à 480	47	35.108 à 110	43
18.481 à 490	49	27.591 à 600	48	35.251 à 260	48
18.501 à 510	47	27.621 à 630	45	35.441 à 450	48
18.771 à 780	49	27.761 à 770	49	35.751 à 760	47
18.801 à 810	48	27.821 à 830	46	35.791 à 800	48
18.951 à 960	46	27.831 à 840	49	35.951 à 960	49
19.071 à 080	48	27.911 à 920	45	35.961 à 970	48
19.151 à 160	47	27.961 à 970	47	36.011 à 020	47
19.291 à 300	46	28.421 à 430	46	36.271 à 280	43
19.531 à 540	45	28.691 à 700	47	36.421 à 430	47
19.651 à 660	49	28.801 à 810	48	36.441 à 450	49
19.951 à 960	45	28.821 à 830	46	36.491 à 500	48
20.031 à 040	49	28.831 à 840	48	36.701 à 710	49
20.121 à 130	48	28.841 à 850	49	36.831 à 840	47
20.131 à 140	48	28.901 à 910	49	36.841 à 850	47
20.271 à 280	49	29.001 à 010	43	37.191 à 200	44
20.281 à 290	45	29.051 à 060	48	37.391 à 400	47
20.461 à 470	49	29.401 à 410	48	37.421 à 430	49
20.581 à 590	48	29.921 à 930	46	37.471 à 480	46
20.851 à 860	48	30.141 à 150	48	37.561 à 570	49
21.251 à 260	45	30.341 à 350	48	37.631 à 640	49
21.911 à 920	48	30.411 à 420	49	37.701 à 710	46
22.161 à 170	45	30.441 à 450	43	37.741 à 750	49
22.481 à 490	49	30.451 à 460	47	37.921 à 930	45
22.751 à 760	48	30.671 à 680	49	38.171 à 180	48
22.861 à 870	47	30.791 à 800	48	38.231 à 240	45
22.951 à 960	48	30.841 à 850	48	38.281 à 290	48
23.041 à 050	48	30.881 à 890	46	38.331 à 340	47
23.251 à 260	45	30.931 à 940	45	38.471 à 480	48
23.261 à 270	48	30.941 à 950	48	38.701 à 710	46
23.351 à 360	49	30.991 à 999	48	38.711 à 720	46
23.371 à 380	49	31.000	48	38.741 à 750	47
23.761 à 770	48	31.171 à 180	49	38.771 à 780	48
23.771 à 780	49	31.201 à 210	49	39.511 à 520	48
23.811 à 820	48	31.221 à 230	44	39.601 à 610	49
23.841 à 850	46	31.331 à 340	48	39.651 à 660	46
23.881 à 890	48	31.351 à 360	46	40.061 à 070	49
23.901 à 910	49	31.371 à 380	49	40.091 à 100	48
24.011 à 020	49	31.391 à 400	47	40.121 à 130	46
24.221 à 230	46	31.401 à 410	47	40.181 à 190	44
24.311 à 320	48	31.551 à 560	46	40.191 à 200	49
24.331 à 340	49	31.571 à 580	45	40.201 à 210	47
24.451 à 460	49	31.611 à 620	47	40.361 à 370	48
24.591 à 600	48	31.761 à 770	46	40.491 à 500	48
24.701 à 710	48	31.771 à 780	45	40.541 à 550	47
24.721 à 730	46	31.981 à 990	49	40.551 à 560	45
24.831 à 840	49	32.271 à 280	48	40.681 à 690	47
24.881 à 890	48	32.581 à 590	49	40.711 à 720	48
25.061 à 070	44	32.641 à 650	45		

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
40.721 à 730	48	48.471 à 480	49	57.561 à 570	48
40.731 à 740	48	48.591 à 600	46	57.621 à 630	48
40.831 à 840	46	48.881 à 890	47	57.941 à 950	43
40.841 à 850	49	49.501 à 510	48	58.021 à 030	46
41.141 à 150	48	49.551 à 560	48	58.051 à 060	48
41.151 à 160	47	49.611 à 620	47	58.101 à 110	47
41.181 à 190	47	49.641 à 650	48	58.151 à 160	48
41.241 à 250	49	49.751 à 760	48	58.271 à 280	49
41.351 à 360	49	50.011 à 020	47	58.401 à 410	48
41.401 à 410	47	50.021 à 030	49	58.461 à 470	45
41.491 à 500	48	50.051 à 060	48	58.601 à 610	47
41.591 à 600	48	50.631 à 640	48	58.791 à 800	48
41.945	46	50.721 à 730	47	58.981 à 990	49
42.351 à 360	49	50.771 à 780	48	59.031 à 040	48
42.371 à 380	48	50.831 à 840	47	59.531 à 540	49
42.441 à 450	47	50.871 à 880	48	59.761 à 770	43
42.671 à 680	48	50.921 à 930	49	59.781 à 790	49
42.801 à 810	47	50.941 à 950	48	59.851 à 860	43
42.811 à 820	46	51.221 à 230	45	59.901 à 910	44
42.881 à 890	47	51.451 à 460	48	59.961 à 970	48
42.971 à 980	47	51.461 à 470	48	60.051 à 060	48
43.051 à 060	49	51.781 à 790	48	60.061 à 070	49
43.071 à 080	48	52.571 à 580	49	60.121 à 130	48
43.151 à 200	49	52.721 à 730	49	60.191 à 200	44
43.501 à 510	48	52.781 à 790	49	60.241 à 250	49
43.571 à 580	47	52.941 à 950	43	60.281 à 290	49
43.631 à 640	46	53.061 à 070	46	60.351 à 360	49
43.641 à 650	49	53.181 à 190	45	60.431 à 440	44
43.901 à 910	48	53.271 à 280	49	60.571 à 580	49
43.971 à 980	46	53.341 à 350	49	60.591 à 600	48
44.351 à 360	47	53.431 à 440	47	60.678 à 679	48
44.391 à 400	49	53.561 à 570	42	60.680	48
44.491 à 500	48	53.651 à 660	48	60.771 à 780	49
44.591 à 600	48	53.951 à 960	48	60.891 à 900	48
44.831 à 840	48	53.991 à 999	46	61.141 à 150	48
45.161 à 170	48	54.000	46	61.231 à 240	48
45.261 à 270	49	54.151 à 160	49	61.301 à 310	47
45.341 à 350	46	54.441 à 450	48	61.441 à 450	45
45.391 à 400	48	54.471 à 480	48	62.131 à 140	46
45.431 à 440	49	54.591 à 610	49	62.401 à 410	48
45.521 à 530	47	54.621 à 630	46	62.611 à 620	42
45.611 à 620	49	54.691 à 700	46	62.641 à 650	48
45.631 à 640	44	54.801 à 810	46	62.721 à 730	45
45.661 à 670	48	54.911 à 920	45	62.751 à 760	44
45.691 à 700	47	54.931 à 940	49	62.851 à 860	48
45.701 à 710	47	54.961 à 970	49	62.951 à 960	46
45.881 à 890	48	55.081 à 090	49	63.151 à 160	48
45.951 à 960	48	55.271 à 280	47	63.181 à 190	45
46.011 à 020	43	55.311 à 320	46	63.221 à 230	48
46.071 à 080	49	55.351 à 360	48	63.261 à 270	48
46.351 à 360	45	55.401 à 410	49	63.281 à 290	49
46.461 à 470	47	55.491 à 500	44	63.311 à 320	49
46.471 à 480	49	55.811 à 820	47	63.671 à 680	47
46.521 à 530	48	55.971 à 980	45	63.711 à 720	48
46.851 à 860	48	56.071 à 080	46	63.781 à 790	45
46.871 à 880	49	56.091 à 100	49	63.831 à 840	48
47.001 à 010	49	56.181 à 190	47	63.851 à 860	47
47.021 à 030	47	56.271 à 280	48	64.011 à 020	46
47.181 à 190	47	56.621 à 630	48	64.061 à 070	49
47.211 à 220	46	56.671 à 680	48	64.191 à 200	45
47.621 à 630	47	56.681 à 690	47	64.201 à 210	45
47.661 à 670	47	56.691 à 700	47	64.291 à 300	46
47.671 à 680	48	56.771 à 780	49	64.551 à 560	49
47.701 à 710	48	56.821 à 830	48	64.571 à 580	46
47.881 à 890	47	57.311 à 320	49	64.781 à 790	47
47.921 à 930	48	57.411 à 420	45	64.951 à 960	46
48.131 à 140	48			64.961 à 970	48

GRANDE BRASSERIE ARDENNAISE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS DE FRANCS
PLACE VOLTAIRE, SEDAN (ARDENNES)
Registre du commerce: n° 2759.

Obligations 4,25 0/0 1943.

La Grande Brasserie ardennaise, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4,25 0/0 1943 de 2.000 F, a procédé à l'amortissement de ces obligations par rachat et informe les porteurs que, par conséquent, le tirage prévu pour l'amortissement du 1er mars 1950 n'aura pas lieu.

Numéros des titres non remboursés des tirages précédents.

Tirage du 1er mars 1944.
4.116

Tirage du 1er mars 1945.
132

Le conseil d'administration.

Société anonyme des Ateliers d'Aviation Louis BREGUET

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 106.200.000 F
SIÈGE SOCIAL: 24, RUE GEORGES-BIZET, PARIS (16e)
R. C.: Seine, n° 96126.

Obligations 4 1/4 0/0 1944 de 5.000 F.

LISTE NUMERIQUE

Des séries contenant des obligations amorties au tirage du 20 janvier 1950 et remboursables à partir du 15 mars 1950 à 5.001 F;

Des séries contenant des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS des obligations.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des obligations.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des obligations.	ANNÉES de remboursement.
461 à 470	45	1.621 à 630	47	2.361 à 370	46
611 à 620	50	1.931 à 940	50	2.381 à 390	45
731 à 740	50	1.941 à 950	47	2.411 à 420	50
1.001 à 010	50	1.951 à 960	50	2.881 à 890	45
1.021 à 030	46	2.101 à 110	50	3.731 à 740	46
1.521 à 530	47	2.111 à 120	50	3.761 à 770	50
1.561 à 570	50	2.211 à 220	50	3.771 à 780	47
1.591 à 600	46	2.221 à 230	50	3.971 à 980	46

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
SERVICE DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1943
DE LA
Compagnie du Bourbonnais, de Lachomette, Villiers et Ce.
En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).

LISTE NUMERIQUE

1° Des séries contenant des obligations amorties au tirage du 11 janvier 1950 et remboursables à partir du 15 février 1950 à 5.000 F;

2° Des séries contenant des obligations amorties à des tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
161 à 180	46	5.681 à 700	48	12.801 à 820	46
461 à 480	50	5.721 à 740	44	12.921 à 940	50
901 à 920	45	5.781 à 800	48	12.961 à 980	46
961 à 980	46	6.101 à 120	50	13.021 à 040	47
1.221 à 240	46	6.361 à 380	50	13.161 à 180	50
1.721 à 740	50	6.721 à 740	48	13.281 à 300	48
1.761 à 780	50	6.781 à 800	50	13.561 à 580	48
2.121 à 140	46	6.841 à 860	50	13.761 à 780	48
2.241 à 260	50	6.941 à 960	46	14.181 à 200	46
2.261 à 280	46	7.101 à 120	50	14.481 à 500	50
2.381 à 400	48	7.201 à 220	46	14.541 à 560	50
2.541 à 560	48	7.561 à 580	50	14.561 à 580	50
2.681 à 700	47	7.701 à 720	48	14.701 à 720	48
2.761 à 780	46	7.901 à 920	50	14.761 à 780	50
3.041 à 060	48	8.661 à 680	47	14.821 à 837	48
3.461 à 480	48	8.741 à 760	47	14.828	48
3.501 à 520	50	8.861 à 880	46	14.839 et 840	48
3.721 à 740	46	9.061 à 080	50	14.841 à 860	48
3.761 à 780	46	9.101 à 120	50	15.061 à 080	48
3.841 à 860	48	9.141 à 160	50	15.421 à 440	45
4.061 à 080	48	9.541 à 560	47	15.661 à 680	50
4.101 à 125	50	9.581 à 600	48	15.861 à 874	48
4.161 à 180	47	9.601 à 620	48	16.301 à 320	47
4.421 à 440	50	9.821 à 840	50	16.601 à 620	50
4.541 à 560	47	10.081 à 100	50	16.661 à 680	48
4.741 à 760	48	10.201 à 220	47	16.681 à 700	50
4.941 à 960	47	10.501 à 520	48	16.781 à 800	48
4.981 à 999	45	10.941 à 960	50	16.841 à 860	50
5.000	45	11.161 à 180	48	17.221 à 240	48
5.181 à 200	47	11.301 à 320	47	17.321 à 340	46
5.241 à 260	46	11.381 à 400	48	17.681 à 700	48
5.301 à 320	48	11.461 à 480	50	18.701 à 720	48
5.341 à 360	48	11.641 à 660	48	18.821 à 840	48
5.421 à 440	46	12.141 à 160	48	19.281 à 300	50
5.621 à 640	48	12.281 à 300	47	19.621 à 640	50
5.641 à 660	47	12.761 à 780	48		

ETABLISSEMENTS et LABORATOIRES Georges TRUFFAUT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 42.700.000 F

SIÈGE SOCIAL : 90 *bis*, AVENUE DE PARIS, VERSAILLES

R. C.: Versailles n° 17055.

Obligations 4 1/4 0/0 1943 de 2.000 F

Septième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er avril 1950.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Tous les titres sortis aux tirages antérieurs ont été présentés au remboursement.

Les amortissements des années 1947 à 1949 ont été couverts par rachats en Bourse.

Société des Ciments PORTLAND artificiels d'Origny-Sainte-Benoite

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 252.624.000 F

SIÈGE SOCIAL: ORIGNY-SAINTE-BENOITE (AISNE)

R. C.: Saint-Quentin n° 2250.

Obligations 3 3/4 0/0 1945.

Suivant la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 3 3/4 0/0 1945, cette société a procédé au rachat en Bourse de 90 obligations de 5.000 F nominal de cet emprunt dont l'amortissement était prévu pour le 1er juin 1950.

En conséquence, il n'y aura pas de tirage au sort cette année.

Les précédents amortissements ont tous été effectués par rachats en Bourse.

Anciens Etablissements BAIGNOL et FARJON

(Manufacture nationale de Boulogne-sur-Mer.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 63 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 8, RUE D'ORLÉANS, BOULOGNE-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS)

Registre du commerce: Boulogne-sur-Mer n° 874.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 67 obligations 5 1/2 0/0 1917, dont le deuxième amortissement est prévu pour le 15 mars 1950.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Le premier amortissement a également été effectué par voie de rachat en Bourse.

COMPAGNIE des CHEMINS de FER du MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS

280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

R. C.: Seine n° 184352.

Avis aux porteurs d'obligations 4 1/2 0/0 1941.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 1/2 0/0 1941 de 2.000 et de 5.000 F, la Compagnie des chemins de fer du Maroc a racheté en Bourse le montant des obligations dont l'amortissement était prévu pour le 1er mars 1950.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort pour cet amortissement.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. David Berdichevski, né à Rhodes (Turquie) le 25 décembre 1891, naturalisé Français par décret en date du 9 janvier 1931 n° 20232 × 25, demeurant à Paris (16e), 9, rue Pergolèse, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Dina-Eliane, née à Paris (11e) le 18 novembre 1929; Jacques, né à Paris (15e) le 20 août 1932, et Nelly-Gisèle, née à Paris (15e) le 18 janvier 1935, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Berdy.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Le jeudi 2 mars 1950, à quatorze heures trente, il sera procédé, en séance publique, par le préfet de Loir-et-Cher, assisté des autres membres du bureau de l'adjudication et en présence de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, dans les formes réglementaires, à l'adjudication au rabais, par soumissions cachetées, en 71 lots, des fournitures et transports à pied d'œuvre des matériaux nécessaires à l'entretien et à la réfection des voies nationales et départementales pendant l'année 1950.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés:

1° Dans les bureaux de la préfecture, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à seize heures, bureau 7;

2° Dans les bureaux de l'ingénieur en chef, rue Porte-Clos-Haut, n° 3, à Blois, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

21 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Ping-Pong-Club du Fresne-Rond.** But: formation de joueurs. Siège social: café Fromont, route de Clisson, Vertou.

23 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture du Lunéville. **Amicale du quartier Saint-Jacques.** But: animation du quartier; organisation de fêtes et foires commerciales. Siège social: 1, place Saint-Jacques, Lunéville.

23 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. **Coopérative scolaire du Manoir-sur-Seine.** But: resserrer les liens de solidarité entre élèves et familles par des œuvres d'entr'aide. Siège social: école du Manoir-sur-Seine.

23 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Société intercommunale de chasse Préfailles-la Plaine.** But: destruction rationnelle et modérée du gibier; protection des oiseaux utiles à l'agriculture; répression du braconnage, etc. Siège social: café-tabac, la Plaine-sur-Mer.

23 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Damier des cheminots** (section de Noisy-le-Sec). But: pratique méthodique, progrès et diffusion du jeu de dames chez les cheminots. Siège social: 75, rue Emmanuel-Arago, Noisy-le-Sec.

23 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis de l'école nationale supérieure des beaux-arts.** But: venir en aide moralement et matériellement aux élèves de l'école nationale supérieure des beaux-arts. Siège social: 11, rue Bonaparte, Paris.

24 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Société d'union commerciale et artisanale.** But: favoriser le commerce de la ville et assurer la défense des intérêts techniques et sociaux de ses adhérents. Siège social: chez M. Paturaut, vice-président de la société, 2, Grande-Rue, Trévières.

24 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Club des supporters des Tigres vendéens.** But: diffusion du sport du ballon rond et aide morale et matérielle au club Les Tigres vendéens. Siège social: mairie des Sables-d'Olonne.

24 janvier 1950. Déclaration à la préfecture du Gard. **Les Amis de l'école.** But: grouper autour de l'école les personnes qui aideront les œuvres scolaires et postscolaires. Siège social: mairie de Saint-André-de-Roquepertuis.

25 janvier 1950. Déclaration à la préfecture du Gard. **Les Pétanqueurs des Palmiers.** But: pratique du sport boule. Siège social: café des Palmiers, quai de la Comté, Alès.

25 janvier 1950. Déclaration à la préfecture d'Angers. Association **A cœur joie.** But: propager le chant choral populaire. Siège social: 21, rue du Mail, Angers.

25 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Le Vélo-Club de Houilles-Bezons change son titre et devient **Vélo-Club de Houilles.** Siège social: 2, place Michelet, à Houilles.

26 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Conservatoire municipal du 10e arrondissement.** But: permettre à la jeunesse d'apprendre l'art musical et instrumental, chant, déclamation, chorégraphie; permettre aux membres des sociétés musicales et artistiques de se perfectionner. Siège social: mairie du 10e arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris.

27 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Union sportive de Saint-Pern.** But: éducation physique et sportive. Siège social: mairie de Saint-Pern.

27 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association d'éducation populaire de Cesson-Sévigné.** But: gestion des écoles libres. Siège social: école libre de filles, Cesson.

27 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Comité de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse du 17e arrondissement.** But: assurer aux enfants malheureux, maltraités, abandonnés, en danger physique ou moral, ou réputés tels, qui lui seront signalés par ses membres, ou tous autres, la protection effective des lois tutélaires; appeler sur ces enfants, par les voies les plus rapides, l'attention des autorités locales. Siège social: 21, rue Théodore-de-Banville, Paris.

30 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Syndicat de défense de Chanteloup-les-Vignes.** But: défense des habitants menacés par les effondrements des carrières. Siège social: mairie de Chanteloup-les-Vignes.

30 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Les Français de l'Afrique du Nord.** But: établir entre tous ses membres actifs des rapports d'amitié et les unir dans l'amour de leur pays. Siège social: café des Colonnes, place de Verdun, la Rochelle.

30 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. **Sou des écoles publiques d'Emeringes.** But: favoriser par tous les moyens légaux la prospérité des écoles laïques; récompenses, voyages, vacances. Siège social: mairie d'Emeringes.

30 janvier 1950. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Syndicat immobilier du bâtiment d'Alger.** But: régler les rapports de ses membres avec la Société civile immobilière du Languedoc ou toutes autres sociétés de même nature dans lesquelles ses membres pourraient posséder des parts. Siège social: 1, rue du Languedoc, à Alger.

31 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Claude. **L'Indépendante.** But: gestion et fonctionnement de l'école privée. Siège social: 24, Grande-Rue, à Longchaumois.

31 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Union sportive Mello, Cires et communes avoisinantes.** But: pratique de tous les sports sous toutes leurs formes et formation prémilitaire. Siège social: salle Sainte-Anne, 2, ruelle Chambrellant, Mello.

31 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Union sportive longfossséenne.** But: pratique du football. Siège social: café Bertin, à Longfossé.

1er février 1950. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Comité des fêtes de la Mailleraye-sur-Seine.** But: créer toutes manifestations susceptibles d'intéresser et distraire la jeunesse. Siège social: mairie de la Mailleraye-sur-Seine.

2 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Union des femmes françaises des Salles-du-Gardon.** But: défense de la famille française et des droits des femmes. Siège social: mairie des Salles-du-Gardon.

3 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Manche. **Union des anciens combattants mobilisés et prisonniers des guerres 1914-1918 et 1939-1945 de Saint-Germain-sur-Sèves.** But: maintenir la camaraderie entre ses membres et défendre les intérêts des sociétaires. Siège social: mairie de Saint-Germain-sur-Sèves.

3 février 1950. Déclaration à la préfecture du Var. **Comité permanent des fêtes et des sports de Saint-Raphaël.** But: organisation des fêtes et manifestations folkloriques, artistiques ou sportives. Siège social: mairie de Saint-Raphaël.

3 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Club cycliste Isbergues-Molinghem.** But: encourager la pratique du sport cycliste. Siège social: salle des fêtes d'Isbergues.

3 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Fédération des délégués cantonaux de l'arrondissement de Valenciennes.** But: unir les délégués cantonaux en vue de défendre l'école laïque. Siège social: hôtel de ville de Valenciennes.

3 février 1950. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Société de chasse de la commune d'Arzano.** But: favoriser la protection du gibier et son repeuplement et la répression du braconnage. Siège social: chez M. Cloarec, à Kerven-Arzano.

3 février 1950. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association des amis de l'institut français d'opinion publique** transfère son siège social du 24, rue Remy-de-Gourmont, au 5, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

6 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Société des amis de l'école laïque de Mialet.** But: développement des œuvres scolaires et postscolaires. Siège social: foyer communal, Mialet.

6 février 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Confédération nationale de groupements économiques, de consommateurs et de contribuables.** But: promouvoir l'organisation économique du pays en rassemblant les groupements économiques, de consommateurs et de contribuables. Siège social: 3, rue de Buenos-Ayres, Paris.

6 février 1950. Déclaration à la préfecture de police. Le **Centre français de protection de l'enfance** transfère son siège social du 3, rue de Tilsitt, au 6 *bis*, avenue Mac-Mahon, Paris.

6 février 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Moto-Club banlieue Sud-Est.** But: vulgarisation du tourisme et du sport motocycliste. Siège social: 116, rue de Paris, Charenton.

7 février 1950. Déclaration à la préfecture de Besançon. **Association familiale d'éducation populaire et rurale d'Epenoy.** But: toutes activités éducatives et sociales de la jeunesse. Siège social: mairie d'Epenoy.

8 février 1950. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Union départementale des syndicats d'initiative du Calvados.** But: représentation des intérêts communs et propagande collective des syndicats d'initiative du Calvados. Siège social: 1, place du Sépulcre, à Caen.

8 février 1950. Déclaration à la préfecture de Marseille. Association d'éducation populaire **L'Espérance.** But: éducation populaire de la jeunesse. Siège social: Le Château, à Gréasque.

9 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **Association d'éducation populaire de Barfleur.** But: organiser le fonctionnement matériel de l'école paroissiale; défendre les intérêts des maîtres; entretenir les immeubles; obtenir les subventions nécessaires à son activité. Siège social: chez M. Louis Debris, président, La Bretonne, Barfleur.

10 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Société des trotteurs du Maine-Anjou.** But: amélioration de la race chevaline par l'organisation de courses de trot d'hiver sur les lieux mêmes de l'élevage. Siège social: mairie de Château-du-Loir.

10 février 1950. Déclaration à la préfecture de Marseille. **L'Assiette garnie.** But: groupe gastronomique. Siège social: 17, place Brossolette, Marseille.

10 février 1950. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association nationale des parents d'élèves des centres d'apprentissage de la direction technique industrielle.** But: défense des centres et des intérêts des élèves. Siège social: Maison du peuple, à Clermont-Ferrand.

10 février 1950. Déclaration à la préfecture de Mâcon. **Amicale des chasseurs de la Grange-du-Bois.** But: sport de la chasse; destruction des nuisibles. Siège social: chez le président, à Crèches-sur-Saône.

10 février 1950. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Société de chasse de Loubers.** But: défense des intérêts de ses membres; répression du braconnage, constitution de réserves, repeuplement. Siège social: mairie de Loubers.

10 février 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Entente des constructeurs français de matériel de série d'appareils de levage et de manutention « Serental ».** Modification des statuts et du bureau. Siège social: 6, rue Ampère, Paris.

12 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Amicale des anciens élèves de Réparsac.** But: formation intellectuelle, morale, artistique, physique et civique de ses membres. Siège social: école publique de Réparsac.

13 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. Association **Mer et Soleil.** But: développer le goût de la vie en plein air. Siège social: café du Commerce, 20, allées Paul-Riquet, Béziers.

13 février 1950. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **L'Orfeo catala de Perpignan.** But: divulgation du chant et de la musique catalane. Siège social: 7, rue Alphonse-Simon, Perpignan.

13 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Comité des fêtes du Breil-sur-Mérize.** But: organiser des fêtes et servir de liaison entre les œuvres, les commerçants et les habitants de la commune. Siège social: chez Mme Landel, au bourg du Breil-sur-Mérize.

15 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Amicale des chasseurs de Taponnat-Fleurignac.** But: exercice de la chasse, protection et repeuplement du gibier. Siège social: mairie de Taponnat.

16 février 1950. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Le Cercle des échecs Pierre-Mora.** But: pratique du jeu des échecs. Siège social: brasserie de l'Univers, 51, boulevard Jean-Jaurès, Nice.

16 février 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association générale française d'entr'aide économique internationale.** But: rénover les relations entre tous les commerçants de France et de l'étranger. Siège social: 45, rue de Lisbonne, Paris.

16 février 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Japy-Sports.** But: sports. Siège social: 6, rue de Marignan, Paris.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 juillet 1918: page 6618, 2e colonne, dernière insertion, au lieu de: « Amicale des anciennes élèves de l'école d'institution du Nord », lire: « **Amicale des anciennes élèves de l'école normale d'institutrices du Nord** ».

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.